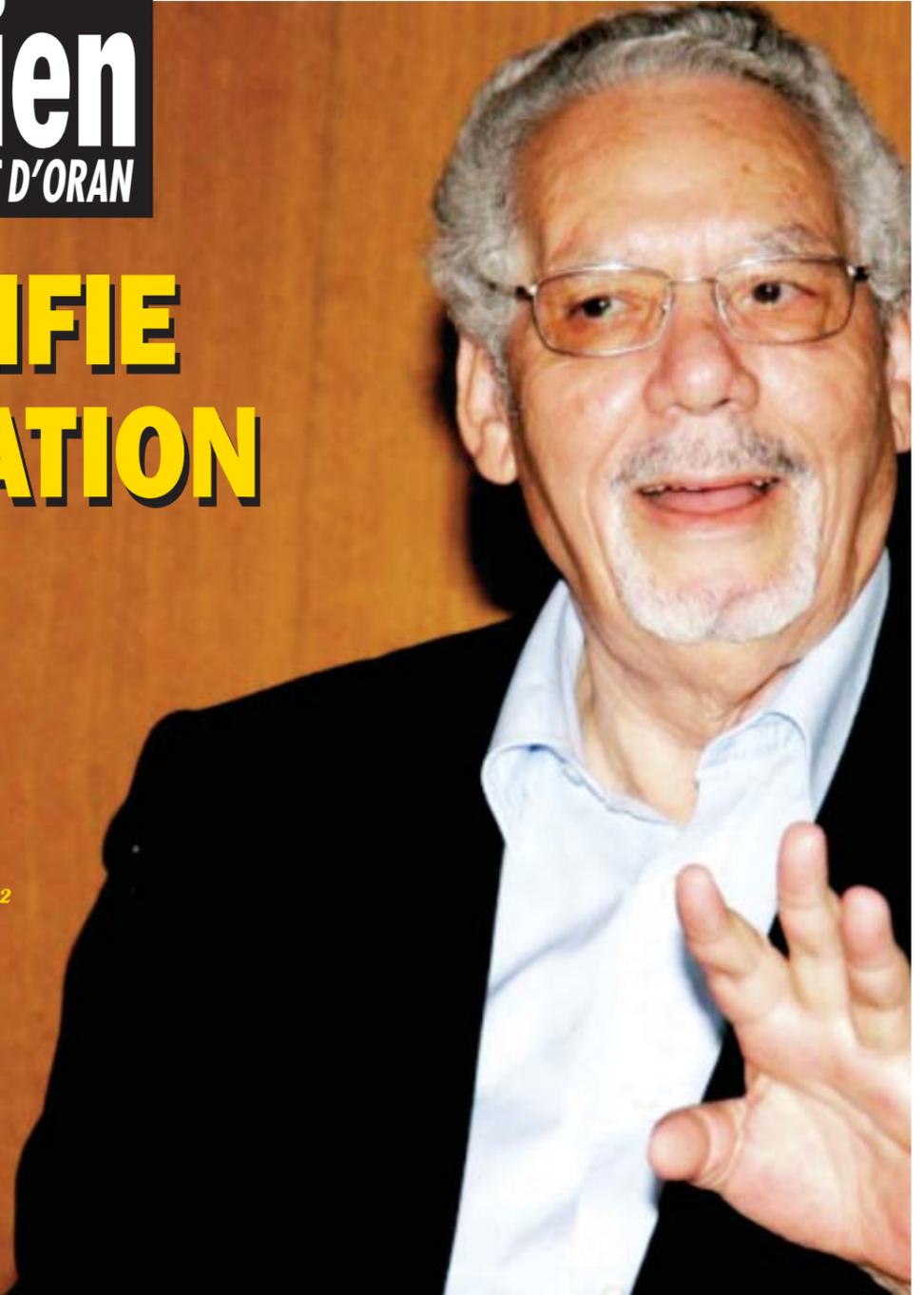


UNIVERSITÉ D'ORAN : LA JUSTICE TRANCHE AUJOURD'HUI DANS LE DOSSIER DU RÉSIDANAT P. 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

NEZZAR QUALIFIE LA CONDAMNATION DU GÉNÉRAL HASSAN DE «**CRIMINELLE**» P. 2



Condamnation
du général Hassan
BENFLIS PARLE
«**D'ÉPURATION**
POLITIQUE» P. 2

Ph.: B. H. Karim

P. 3 Education
**La charte de
l'éthique signée
aujourd'hui**

P. 4 Prévisions
pluviométriques pour l'hiver
**Déficit annoncé
au nord, excédent
à l'intérieur
du pays**



Les douanes épinglent
plusieurs opérateurs privés

TRANSFERT ILLICITE DE 30 MILLIONS D'EUROS P. 4

Publicité

ACTIVE **GO** AHDAR

ET PROFITE EN PLUS DE



ET GO GO GO!

***720# PROMOTION LIMITÉE**

GO AHDAR : 50 minutes vers Djazzy + 50 Mo pour seulement 50DA/24h. Tarification de 1.750DA/30sec vers les autres réseaux nationaux.
Nombre de souscriptions illimité. Promoteur valable 21 jours pour les abonnés 2G et 3G pour les abonnés 3G.

www.djezzy.dz

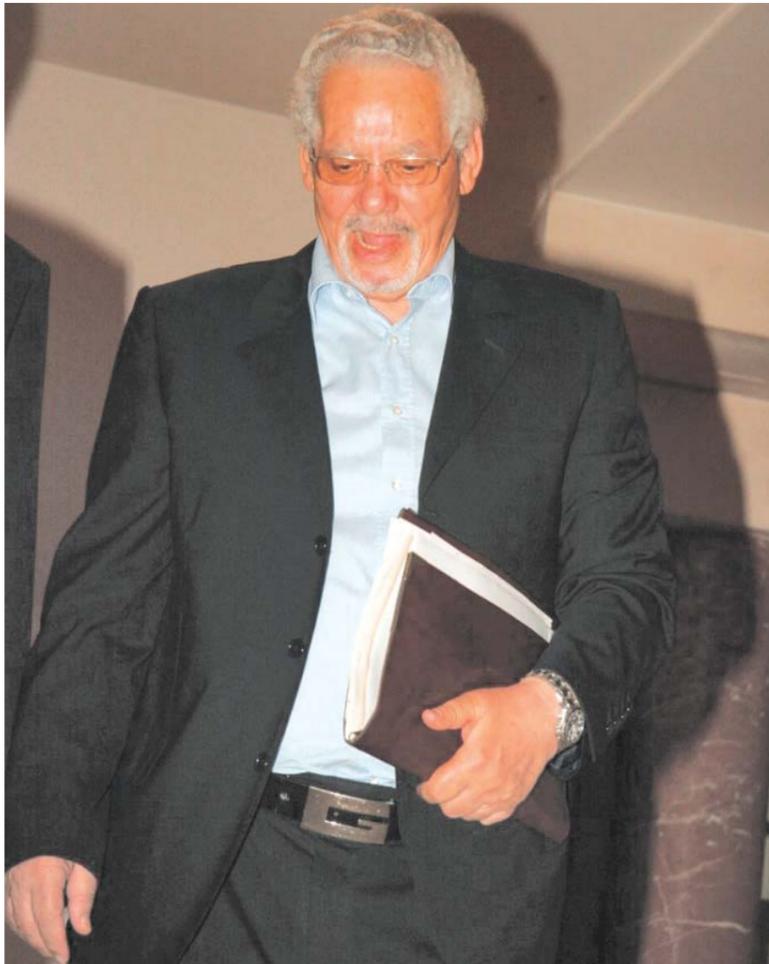
مرحباً بالقد

DJEZZY

جازي

Nezzar qualifie la condamnation du général Hassan de «criminelle»

L'ancien ministre de la Défense nationale, le général à la retraite Khaled Nezzar a qualifié de «criminelle» la condamnation du général Hassan, «chargé de la cellule de renseignement et de l'anti-terrorisme au niveau du DRS», par le tribunal militaire d'Oran, à 5 ans de prison ferme.



R. N.

Dans une déclaration publiée sur le site 'Algérie Patriotique', l'ancien membre du HCE, affirme avoir été «surpris par la sévérité de ce jugement qui efface d'un trait toute une carrière d'un homme qui a voué sa vie pour le service de la nation.

C'est une condamnation criminelle et infamante qui jette l'opprobre sur le général Abdelkader Ait Ouarabi (dit Hassan) et sa famille».

Il s'est dit «interpellé» par la «sévérité» du verdict et estime que cette sentence aura de «fâcheuses conséquences». Selon lui, «les délits, qualifiés d'infraction aux consignes générales de l'armée», n'auraient jamais dû relever du domaine pénal, ils devaient se limiter à l'aspect disciplinaire. L'infraction aux consignes générales de l'armée, portée dans le code de justice militaire, a été, à l'évidence, discutée et contestée au sein de la commission ad hoc qui a eu à l'élaborer, en raison de son imprécision. Certains n'ont pas hésité à considérer cet article comme un chef d'accusation «fourre-tout», susceptible d'être opposé à quiconque».

Khaled Nezzar estime «curieux» d'exiger d'un chef des services de renseignement de «respecter des consignes générales, alors que ses missions imposent que l'on s'affranchisse, parfois, de la contrainte imposée par les règles et la transparence». «En matière de renseignement et d'opérations secrètes, la règle pour les responsables qui y activent est de ne

jamais dévoiler leurs sources ni les membres des réseaux qui les assistent. La destruction de documents qui se rapportent à ces aspects peut se comprendre. L'impératif de cloisonnement pour la sécurité et l'anonymat des collaborateurs le commande», ajoute l'ancien ministre de la Défense.

Il craint que «pareil jugement énoncé au Tribunal militaire d'Oran peut faire jurisprudence et, dans ce cas-là, les conséquences seraient fâcheuses, surtout en regard à la confiance que doivent nourrir les soldats, sous-officiers et officiers, vis-à-vis de leur hiérarchie. C'est pourquoi, je considère, en mon âme et conscience, que le verdict doit donner lieu à un recours devant la Cour suprême».

Il estime que le général Hassan «méritait, tout au plus, une sanction militaire de quelques jours de forteresse».

Selon lui, «le général de corps d'armée Mohamed Mediene, alors qu'il était encore en service, avait, à travers une correspondance, adressée au président de la République, expliqué les tenants et les aboutissants de cette affaire. Il avait souligné qu'en tant que chef hiérarchique direct du général Hassan, il était responsable de tout ce qui pouvait être reproché à ce dernier et qu'en conséquence, il en assumait l'entière responsabilité. Il n'y a pas eu de réponse ce jour».

Nezzar parle, aussi, de «turbulences» au «plus haut sommet de l'Etat» citant: «la maladie du Président, la course effrénée pour le pouvoir, la lutte des clans et j'en passe».

Condamnation du général Hassan

Benflis parle «d'épuration politique»

Mokhtaria Bensaâd

La condamnation, jeudi dernier, du général à la retraite Abdelkader Ait Ouarabi, dit Hassan, par le tribunal militaire de Mers El-Kébir à Oran, à 5 ans de prison ferme a fait réagir Ali Benflis, le président du nouveau parti agréé «Talaïou Al Houriat» qui a exprimé son sentiment qu'une «épuration politique pour crime de non allégeance est en cours dans notre pays». «Je ne serai donc pas étonné personnellement», dira-t-il dans une déclaration rendue publique hier alors qu'il animait un meeting à la salle de cinéma «Saâda» à Oran «que cette affaire ne soit qu'une des facettes de cette entreprise d'épuration politique». Dans cette déclaration, l'ex-chef du gouvernement a jeté un pavé dans la mare, en semant le doute sur une affaire aussi sensible qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours. «En tant que responsable politique», a rapporté le président de «Talaïou Al Houriat» dans cette déclaration, «je suis attentif à ne me prononcer de manière catégorique que sur les dossiers dont je maîtrise parfaitement les données. Les pouvoirs publics ont entouré cette affaire de tellement de secrets, de tellement de mystères et de tellement de non-dits qu'il est difficile pour qui ce soit de prétendre pouvoir

porter sur elle un jugement informé et serein». Poursuivant son analyse sur cette affaire, Ali Benflis souligne, «et puisque je suis dans l'incapacité de porter un tel jugement informé et fondé sur cette affaire, je me limiterai à partager avec vous quelques sentiments personnels à son propos: mon premier sentiment est que l'opacité totale qui entoure cette affaire et l'absence de toute communication officielle à son sujet amènent naturellement à penser qu'il y a des arrières-pensées et des manipulations de la part du régime politique en place».

Toujours en «exprimant un avis personnel», l'ex-chef du gouvernement a ajouté, «mon second sentiment est qu'il y a lieu de s'interroger sur l'utilité d'une instrumentalisation de la justice à d'autres fins que celles d'une bonne administration de la justice. Le pays fait face à une impasse politique d'une exceptionnelle gravité et il est difficile de ne pas lier cette affaire et la manière dont elle est traitée à l'existence de cette impasse politique et à la tournure dangereuse pour le pays qu'elle est en train de prendre». En conclusion de ces faits, le président du nouveau parti enfonce le clou en déclarant, «mon troisième sentiment que j'ai exprimé depuis quelques temps est qu'une épuration po-

litique pour crime de non allégeance est en cours dans notre pays. Je ne serai donc pas étonné personnellement que cette affaire ne soit qu'une des facettes de cette entreprise d'épuration politique».

C'est avec le même pessimisme qu'il s'est exprimé lors de son meeting à Oran en critiquant le pouvoir en place et mettant en garde contre la crise que traverse actuellement le pays. «Notre Etat n'est plus un Etat qui gouverne tout le monde mais un Etat de la minorité avec un régime qui ne se renouvelle pas, qui n'écoute pas et s'est renfermé sur lui-même dans une tour».

Evoquant la révision de la Constitution, Ali Benflis avertit qu'il n'y a plus «de neutralité de l'administration. Alors que va apporter de nouveau la révision de la Constitution avec un pouvoir en place depuis 16 ans et dont la date de péremption a expiré ?». Plus virulent encore envers le pouvoir, le président de «Talaïou Al Houriat» a déclaré, «il y a un vide à la tête de l'Etat et les conséquences d'une telle situation peuvent être fatales pour le pays. Elle engendre une crise économique et sociale pouvant déstabiliser le pays qui traverse une phase très sensible et provoquant un handicap généralisé avec blocage de l'administration et les institutions de l'Etat».

ANALYSE

Kharroubi Habib

CNLTD et parti des «avant-gardes pour les libertés»: convergence et divergence

Le président du parti des «avant-gardes pour les libertés» souscrit au principe d'une transition démocratique dont les acteurs auront à jeter les fondations d'une République et d'un Etat régis par les normes et règles de la démocratie et du droit. Mais si la CNLTD a érigé ce principe en revendication dont elle exige du pouvoir la satisfaction avant toute autre chose, Ali Benflis considère pour sa part qu'il y a un préalable à accomplir pour aller à cette transition démocratique qui est qu'il faut redonner aux institutions républicaines du pays de la légitimité et du crédit. Un processus qui selon lui passe par des élections anticipées ou pas, locales, législatives et présidentielles dont la transparence et la régularité seront à garantir par une commission électorale véritablement et totalement indépendante du pouvoir politique en place et de l'administration. S'il soutient contre la CNLTD cet ordre de priorité c'est parce qu'il estime que la transition démocratique à laquelle elle convie le pouvoir en son état présent sera forcément dévoyée des buts qu'elle est censée atteindre. A plusieurs reprises, l'ancien chef du gouvernement a fait part de son incompréhension du fait que des opposants qui ont dénoncé les fraudes électorales auxquelles ont donné lieu les scrutins dont le pouvoir prétend tirer sa légitimité électorale et populaire et dans le même temps s'adressent à ce même pouvoir pour qu'il négocie avec eux la mise en place d'une transition démocratique. Une inconséquence dont il martèle qu'il se refuse à l'assumer ayant pris l'engagement de ne reconnaître aucune forme de légitimité à ce pouvoir qui n'a assuré son maintien que par la fraude électorale et l'intimidation. Il en résulte que tandis que la CNLTD reste

accrochée à la revendication de la transition démocratique et se concerte pour concevoir une stratégie par le suivi de laquelle elle pourrait parvenir à le contraindre d'entendre sa revendication, Ali Benflis a lui pour horizon les élections futures auxquelles il semble que son parti les «avant-gardes des libertés» et les formations et personnalités ayant constitué avec lui le «front du changement» prendront part à la condition bien sûr que soit satisfaite la revendication de création d'une commission électorale indépendante. L'on comprend qu'il s'est donné pour priorité de structurer le parti qu'il préside et d'en conforter l'enracinement et l'attractivité à travers le pays. Ce à quoi il s'est attelé à travers les réunions organiques qu'il convoque et anime pour insuffler à l'encadrement du parti l'esprit de la pratique démocratique et la cohésion des rangs, mais aussi en l'habituant à aller au contact des citoyens et de la société civile dont la mobilisation et l'adhésion sont indispensables à la réussite de tout projet politique.

De fait, l'on constate que contrairement à d'autres leaders de l'opposition, Benflis ne se contente pas d'affirmer l'existence de son parti par les seules réunions d'états-majors devenues la marque distinctive de ses partenaires ou par des déclarations à la presse. Il y ajoute l'action sur le terrain visant à entretenir l'effet prometteur qu'a suscité l'engouement populaire qu'a rencontré sa candidature à l'élection présidentielle et à le capitaliser sous la forme d'un parti qui le moment venu sera en ordre de bataille pour entrer dans la compétition électorale. Pour l'heure, sa stratégie se révèle quelque peu payante au vu où là où il se déplace à travers le territoire national il ne prêche pas dans le désert.

Tirage du N° 6390
119.041 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : Imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : Imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax: 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.92.12.11
Fax: 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Education

La charte de l'éthique signée aujourd'hui

Mahdi Boukhalfa

C'est aujourd'hui dimanche que le ministère de l'Education nationale et les syndicats vont dorénavant travailler de concert pour redonner à l'école algérienne ses lettres de noblesse. C'est en effet ce dimanche que huit syndicats sur la dizaine, qui encadrent le secteur, vont signer avec leur tutelle une charte de bonne conduite, ouvrant la voie à une école apaisée, débarrassée de ses vieux démons, autant le recours intempestif aux arrêts de travail, qu'à l'instauration d'un climat conflictuel permanent, sur fond de revendications socioprofessionnelles et de violence dans les écoles algériennes.

Pour arriver à pacifier le front syndical, il aura cependant fallu des centaines d'heures de négociations et une montagne de patience pour la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrît Remaoun, qui a longtemps ramé pour faire admettre à ses partenaires sociaux son projet de rénovation de l'école algérienne. Si la ministre préfère parler de réformes urgentes à introduire pour recadrer le système éducatif national, d'autres parlent plutôt d'un mouvement global de rénovation du système éducatif algérien. La charte pour la stabilité et l'équité que les syndicats vont signer, moins le CLA et le CNAPESTE, qui ont annoncé leur refus de parapher le document, est en quelque sorte un contrat moral que vont prendre les deux parties, ministère et syndicats, pour redonner à l'école algérienne sa véritable image. Et, dans la foulée, instaurer un environnement scolaire apaisé, condition importante pour assurer une scolarité normale et relever le niveau de l'enseignement. C'est en réalité une grande bataille qui s'achève pour la ministre de l'Education nationale, car elle a mené de front une campagne parfois désespérée, souvent éreintante, même contre les lenteurs et les lourdeurs administratives de son propre ministère et les différentes directions de wilayas de l'éducation. Pour elle, aujourd'hui, «l'objectif est de garantir un climat scolaire apaisé et une école de la qualité. Le secteur de l'Education est un service public qui a besoin d'une responsabilité sociale, avec des lois et des droits, et a besoin d'un nouveau consensus. Tous les clignotants sont au vert, même si sur le terrain, personne n'est satisfait du produit final», avait-elle souligné la semaine dernière dans ses nombreuses interventions à la radio nationale. Et, même si tous les syndicats ne vont pas signer le document aujourd'hui, Benghebrît a assuré que «nous sommes ouverts et notre objectif est d'aller vers une nouvelle dynamique. Ceux qui ne signent pas aujourd'hui pourront signer après». Car pour elle, «il y a juste la manière à prendre pour améliorer la situation du secteur, avec la satisfaction des revendications des travailleurs. Il faut qu'on se mette d'accord sur un consensus minimum, celui de la prise en charge de l'élève». Dorénavant, et même si tous les syndicats ne signeront pas le document portant charte de l'éthique et de la stabilité, il y aura un avant et un après-dimanche 29 novembre 2015. Car, en donnant leur accord à cette charte, les syndicats ne pourront plus faire machine arrière, encore moins dénoncer les termes de cette charte, dont les conditions et les raisons d'un débrayage, la hantise de Benghebrît, même si elle rassure que «la signature de cette charte ne prive aucun syndicat d'aller vers la grève, car la grève est un droit constitutionnel».

UNE CHARTE POUR UNE ÉCOLE RÉNOVÉE

Avec comme finalité d'arriver à «une école de qualité», le document que vont signer les partenaires sociaux s'articule sur trois principales obligations pour un fonctionnement normal des établissements scolaires. Il y a d'abord l'obligation pour les membres de la communauté des enseignants d'assurer un fonctionnement normal des établissements scolaires, l'obligation de donner à l'élève les orientations et les conseils appropriés à l'exercice des droits que lui reconnaît la charte, et aucune violence contre l'élève. «Aucune atteinte à la dignité de l'élève ne doit être tolérée, toute violence physique ou morale visant un élève, et émanant d'un membre de la communauté éducative, doit être bannie, et que les élèves ayant des besoins spécifiques ont

le droit absolu de mener une vie scolaire décente». Quant à l'élève, il «doit faire preuve de ponctualité et d'assiduité, respecter les règles de propreté et d'hygiène, et s'interdire de dégrader le mobilier de la classe, et tous les équipements dont dispose l'établissement», alors que «l'éducateur a droit au respect» et «doit voir la valeur sociale de sa fonction reconnue, bénéficier d'une formation continue, de participer à la gestion et à la vie de l'établissement à travers les différents conseils et organes institués à cet effet». Sur les conflits sociaux au sein du secteur de l'Education, la charte de l'éthique et de stabilité stipule notamment que le recours à la grève n'intervient qu'après épuisement de tous les efforts de dialogue. Car les conséquences de ces conflits, indique le même document, «portent sur l'évolution de l'exécution des programmes, sur les calendriers des examens et se traduisent par la réduction, voire la suppression des périodes de vacances», ainsi que sur les élèves. Par ailleurs, la charte que vont signer les syndicats d'enseignants réproouve autant la violence dans l'environnement scolaire que le recours des enseignants aux cours de soutien non encadrés. Car, selon ce document, «ils ne doivent prodiguer des cours de soutien aux élèves que dans le cadre de la réglementation en vigueur (...)». La ministre de l'Education nationale aura ainsi verrouillé le jeu autant sur la discipline des enseignants, la qualité de l'enseignement, la résolution par le dialogue des conflits, barrer la route à la violence extra ou intra-muros des établissements scolaires. Pour autant, deux syndicats refusent de signer ce document. Dans un communiqué expliquant sa position, le Cnapeste avait annoncé à l'issue de son Conseil national, tenu les 6 et 7 novembre derniers, qu'il ne signera pas le document, qui ouvre la voie à une sorte de «paix des braves», entre les syndicats et la tutelle. Pour le Cnapeste, «cette charte ne constitue pas pour l'instant une priorité pour ses militants», appelant le ministère à «clarifier les zones d'ombre qui entourent la circulaire 003, relative à la promotion de certains corps de l'enseignement».

SEULS LE CLA ET LE CNAPESTE

En gros, le syndicat maintient sa position sur ses principales revendications, dont le logement, la retraite, la prime de l'indemnité de zone au profit des personnels des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, et celle des œuvres sociales, ainsi que le calcul des années d'études au niveau des écoles supérieures et instituts de technologie et les années du service national dans la retraite». Le chargé de communication du Cnapeste résume la situation en estimant que «si la tutelle avait répondu favorablement à toutes les préoccupations des PES, nous n'aurons pas eu besoin de charte de stabilité». Le CLA, de son côté, met en avant ses principales revendications non satisfaites, dont une remise en cause des différentes formes de retraites (retraite anticipée, proportionnelle et celle après 32 ans de service effectif) et le prolongement de l'âge de départ à la retraite de 60 ans à 65 ans, qui a poussé, selon lui, à des départs massifs à la retraite. Selon le CLA, le secteur de l'Education a enregistré plus de 25.000 demandes de départ à la retraite. A la veille de la ratification de la charte pour l'équité et la stabilité, la ministre de l'Education nationale a cru bon de rappeler qu'«aucun délai n'a été fixé» pour ceux qui ne signeront pas dimanche, avant d'ajouter que «le débat autour de la charte de l'éthique se poursuit dans le cadre du dialogue entre le ministère et les partenaires sociaux». Pour elle, l'objectif d'instaurer un «climat de sérénité et de stabilité indispensable à la mise en œuvre de nombreuses et complexes actions qui doivent être accomplies pour élever le niveau des performances pédagogiques, de la qualité de la gouvernance et du respect de l'éthique et de l'équité». Comme il s'agit de sortir le secteur d'une instabilité chronique.

La messe est dite. Les signataires de ce document seront, sauf changement de dernière minute, notamment le Snapest, le Satef, l'Unpef, le Snapap, le Snapep, le Snte et la Fnte. En toile de fond de ce «deal», près de 700.000 fonctionnaires du secteur verront leur situation sociale améliorée, tout aussi que les contractuels et les suppléants.



Raina Raïkoum
El Yazid Dib

Les faussaires

Tout pouvoir excessif périclète par son excès. Autant qu'il provoque des dénis et des

dénégations; autant qu'il court sans cesse à sa mort. La puissance d'un instant comme le vent n'est pas une inclination à un moment ni une tentative d'exhibition. De surcroît si la question demeure liée à des avatars, des aptitudes, des vœux, des ambitions. L'histoire se dresse par-devant l'homme telle une fresque vierge et géante dans ses dimensions. A charge pour lui, selon ses compétences ou son étourderie, d'en apporter les nuances et d'en faire ou bien une image idyllique ou une image diabolique. Les signes, les marques et tout autre graffiti, par l'ardeur ou la mollesse de «l'artiste», restent indélébiles et prennent l'apanage de signatures testimoniales de leurs auteurs. Le temps laisse sur les fronts des rides que même le temps n'arrive point à résorber. Alors que peut-il faire sur les hasards mal avenants une fois que l'ivresse s'estompée? Il va anéantir les jubilatons d'un plan d'envol.

Vouloir vous abêtir par les blizzards envoûtants d'une trajectoire précaire ya Sidi va vous faire perdre le sens des quatre points cardinaux. La prise de hauteur étourdit. Cet acte de vous prendre pour quelqu'un vous descendra aux abîmes de l'insignifiance. Vous serez comme ceux qui vous ont précédés. Le reflet de vous-même.

Une ombre qui rasera ces murs encore debout à la recherche de soi dans un casier qui n'était réservé que pour consigner la sincérité et la compétence. Tenir au bout d'un seing la destinée de quantités n'arran-

gera plus l'ascension de la votre. Viendra comme sont venus d'autres, celui qui l'an-

notera, la cochera et la clora. Que de stupides n'avaient-ils pas porté pompeusement des mégalyons de suzerains pour voir en fin de chronologie qu'entre un titre et une qualité la fausseté est historique. Parfois la coexistence d'un label et d'une personne n'est qu'une antonymie. Un Roi n'est roi qu'une fois les sujets l'acquiescent comme tel. Un Sire n'est Sa majesté qu'une fois loin des bouffons et des courtisans; la magnificence en fait providence. Une prétention restera une traînarde peu importe le zèle qu'elle porte. Peu importe les IGH où l'on officie.

Il ne suffit pas pour cela de tirer à vue sur des enceintes, tenter de ruiner des tours de contrôle ou abattre les derniers moudjahidine encore en service. L'histoire est là, les dépositions aussi. Inutile donc de se prescrire un rang qui n'est pas une propre origine, alors que des observateurs ont en œil sur toutes les origines et les espèces. Si les louanges n'ont jamais fait d'un zinc un diamant, la critique ne diminue pas de sa valeur.

Il est facile de pouvoir monter, mais difficile en montant de pouvoir rester soi. C'est cette suffisance, cette incomparable situation longtemps enviable qui au fil de l'exercice dégénère en petitesse. L'imposture est une fonction chez certains.

La contrefaçon d'une fonction est une nature chez d'autres. Le pire dans les deux cas c'est de les prendre en absolue vérité et surtout y croire résolument. Les faussaires subsistent encore.

Inauguration du siège de l'initiative politique du FLN

M. Aziza

Le secrétaire générale du FLN, Amar Saâdani a inauguré hier, le siège qui devait abriter les travaux de l'initiative politique nationale pour le progrès, dans la cohésion et la stabilité, à Alger, et ce, en présence des chefs de partis politiques, anciens ministres, des organisations nationales, les représentant des zaouïas et de certains syndicats. Des personnalités et des organisations qui ont, déjà, une certaine affinité avec le FLN.

Selon le porte-parole du parti, et membre du bureau politique, Hocine Khaldoun «40 formations politiques adhèrent à cette initiative, dont 25 ont déjà signé. Les autres ont, seulement, émis le vœu d'adhérer en attendant qu'elles signent, officiellement, leur adhésion». Les seules figures qui sont connues et présentes sur la scène politique,

sont le président de Tajamou Amal El-Djazaïr (Taj), Amar Ghoul, et le président du parti de l'Alliance nationale de la république (l'ANR), Belkacem Sahli. La militante du RND, Houria Hafsi, a affirmé qu'elle participe au nom de l'Union nationale des femmes algériennes, et non pas en tant que membre du parti RND. «Quand il s'agit de soutenir le président de la République, même les directives d'Ouyahia tombent», a-t-elle répondu à la presse, qui lui rappelait la position de son chef du parti, Ahmed Ouyahia, qui s'attache toujours à sa propre initiative. Amar Saadani n'est pas sorti, cette fois-ci, dans son discours, du cadre de cette initiative. Il a affirmé que cette initiative est encore ouverte à toutes les formations politiques, organisations, associations et toutes personnalités. Et de souligner que le FLN est membre de cette initiative comme c'est le cas de tous les

membres qui ont signé ou émis le vœu d'y adhérer.

Il a, également, tenu à souligner que son parti n'a qu'une seule voix, dans ladite initiative et que les membres qui se sont inscrits dans cette initiative ont toute la liberté pour apporter des propositions, des idées, à travers les commissions qui seront mises en place. «Nous installerons des commissions économiques, politiques, sécuritaires». Et de poursuivre: «l'enjeu est d'arriver à se concerter sur les sujets de l'heure, afin de s'engager dans des réflexions, et ce, pour soutenir l'Etat dans sa politique de développement à tous les niveaux».

Amar Ghoul, a pour sa part, évoqué le bien-fondé de cette initiative, en rappelant la nécessité de relever le défi pour préserver les acquis de l'Algérie et assurer le développement de notre pays, notamment en cette période cruciale.

Université d'Oran

La justice tranche aujourd'hui dans le dossier du résidanat

Sofiane M.

Le tribunal administratif d'Es-Seddikia devra trancher, aujourd'hui, sur la requête du maintien des résultats du concours de résidanat d'Oran 2015, introduite par les avocats des 493 lauréats. Le délibéré du tribunal administratif qui devait être prononcé, le 22 novembre en cours, avait été reporté au 29 du même mois, suite à une demande pour «complément de dossier», introduite par l'avocat de la faculté de médecine. Entre temps, la semaine a été mouvementée avec le limogeage du doyen de la faculté de médecine d'Oran et de son staff administratif, l'écartement de cette faculté de l'organisation de la prochaine session prévue, début décembre, un sit-in régional des médecins internes, externes et résidents, de trois wilayas de l'Ouest (Oran, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen) et une marche des lauréats vers le rectorat de l'Université d'Oran, pour exiger le départ du recteur. L'escalade du mouvement de contestation des lauréats, qui ont été soutenus par le comité des médecins résidents d'Oran, le Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, le Conseil régional de l'Ordre des médecins d'Oran et les professeurs et maîtres-assistants des hôpitaux d'Oran, a finalement poussé le rectorat de l'Université d'Oran, à jouer à fond la carte de l'apaisement.

Le 23 novembre au lendemain du report du délibéré du tribunal administratif, le nouveau doyen de la faculté de médecine d'Oran a, dans un geste d'apaisement, publié un communiqué pour calmer les esprits dans l'espoir de réduire le mécontentement parmi les lauréats. Le nouveau doyen a ainsi révélé que des négociations ont été entamées avec les deux ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé pour «pourvoir les services hospitaliers de postes supplémentaires» destinés aux futurs lauréats de la deuxième session du résidanat. Des rumeurs sans fondement ont aussi été relayées par des lauréats sur un gel des inscriptions pour la deuxième session de résidanat et un maintien des résultats de la première session d'octobre. Les 493 pauvres lauréats ont été ainsi victimes de tous les sévices : annulation des résultats, flots de frustrations et de rumeurs, dépres-

sions nerveuses et même une tentative de suicide. Les lauréats mettent, désormais, tous leurs espoirs dans la justice. Dans un nouveau communiqué, ils espèrent que «la vérité triomphera et que la justice tranchera, en faveur du respect du droit commun». «Nous avons réussi, nous avons beaucoup travaillé, passé des nuits blanches, sacrifié les fêtes, les moments de loisirs pour réviser. Nous avons réussi le challenge haut la main, nous avons été spoliés de notre réussite.

C'est désolant, c'est révoltant ! Pourquoi cette injustice ? Ce déni flagrant du droit ? Monsieur le recteur de l'Université d'Oran 1 'Ahmed Benbella' parle «d'un faisceau de présomptions» de fraude et de dysfonctionnements dans l'élaboration des étapes de l'examen. Sur ce constat, il annule un concours national et de ce fait nous prive de notre droit !! C'est un aveu grave de carences de l'institution qui au lieu de se pencher, sérieusement, sur les modalités d'organisation de ce concours, tant au niveau local que national, choisit la facilité et ce, pour des raisons qui restent à déterminer (...) aucune preuve tangible de fraude n'a été décelée, dans le déroulement des épreuves et cela tout le long du processus : validation des résultats, publication, affichage, diffusion sur Internet... Trois commissions ministérielles sont dépêchées à Oran, les trois ne trouvent pas de preuves matérielles de fraude. Si parmi nous, il y a quelques fraudeurs, ils devront payer individuellement, car aucun texte de loi ne justifie l'annulation des résultats d'un concours de cette envergure, dans de telles conditions. L'annulation des résultats de ce concours est inadmissible, c'est une atteinte flagrante du droit, un arbitraire inacceptable et qui prouve à quel point la déliquescence du système est sévère.

Il faut y remédier, non pas par des décisions spectaculaires, populistes et démagogiques mais par un diagnostic précis de l'état des lieux et une évaluation sans concessions des dispositifs en place», affirment les lauréats. Et de conclure : «Notre destin est, actuellement, entre les mains de la justice, en qui nous faisons toute confiance, nous demeurons persuadés que la vérité triomphera et que la justice tranchera en faveur du respect du droit commun».

Le taux d'inflation à 5,1%

Le rythme d'inflation annuel s'est établi à 5,1% sur la période allant de novembre 2014 à octobre 2015, par rapport à celle de novembre 2013 à octobre 2014, a appris l'APS, auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Pour ce qui concerne la croissance des prix à la consommation, en octobre 2015 par rapport au même mois de l'année passée, elle s'est élevée à 3,6%. Par catégorie de produits, le niveau moyen des prix des biens alimentaires a augmenté de 1,4%, en octobre comparativement à octobre 2014, avec +5,51% pour les produits agroalimentaires et -2,41% pour les produits agricoles frais.

Pour les prix des biens manufacturés, ils ont enregistré une croissance de 6,1%, et ceux des services ont connu une hausse de 4,86% entre les deux périodes de

comparaison. Les principaux produits alimentaires qui ont connu une baisse mensuelle en octobre, sont la pomme de terre (-29,3%), les oeufs (-24,37%) et les fruits frais (-18%) par rapport à octobre 2014. Quant aux plus fortes hausses, elles ont été enregistrées pour les boissons non alcoolisées (9,26%), légumes frais (6,26%), pain et céréales (6,2%), viandes de poulet (6,1%) et les poissons frais (3,34%), détaille l'Office. La loi de finances complémentaire 2015 a prévu pour cette année un taux d'inflation de 4% (contre 3% dans la loi de finances initiale), rappelle-t-on. Quant au projet de loi de finances 2016, il table sur une inflation de 4% pour l'année prochaine.

En 2014, le taux d'inflation, en Algérie, s'était établi à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.

Les douanes épinglent plusieurs opérateurs privés Transfert illicite de 30 millions d'euros

Moncef Wafi

Dans le sillage de la guerre livrée aux transferts de capitaux vers l'étranger, l'APS a appris que la direction générale des douanes (DGD) a transmis à la justice, en 2015, plusieurs dossiers dont ceux de trois sociétés d'importation de ciment accusées d'avoir transféré illicitement près de 30 millions d'euros. Cité par l'Agence, un haut responsable de la DGD explique le modus operandi des importateurs frauduleux démasqués suite à un contrôle effectué a posteriori par les services des douanes. Ces trois opérateurs, qui effectuaient leurs achats auprès de fournisseurs en Italie, les facturaient en Suisse pour transférer les devises vers leurs comptes personnels. La suite de l'enquête, par les mêmes services, a également décelé des infractions de change commises par ces mêmes importateurs de ciment en matière de majoration de valeur. Ainsi, 18 millions d'euros ont-ils été transférés par l'une des trois sociétés poursuivies dans 41 dossiers contentieux portant, entre autres, sur des surfacturations. Elle a recouru à une majoration de valeur de 1,476 million d'euros pour l'importation d'une unité mobile d'ensilage qui a été par la suite abandonnée au port sans faire l'objet d'une déclaration de dédouanement alors que le montant en devises a été transféré vers la Suisse. La même société a déclaré plus de 500.000 euros comme le montant d'une centrale à béton mobile importée alors que le prix réel ne dépasse pas les

180.000 euros. Quant aux deux autres importateurs, l'un a transféré illégalement plus de 10 millions d'euros et fait l'objet de 25 dossiers contentieux, tandis que l'autre a transféré, dans les mêmes conditions, un million d'euros et est poursuivi dans deux dossiers de contentieux. Les pénalités encourues par les trois sociétés dépassent les 14 milliards de DA, précise la DGD. Une autre société qui a importé deux grues est également dans le collimateur des services des douanes qui ont transmis à la justice son dossier portant sur une infraction de change liée à une majoration de valeur de plus de 1,6 million d'euros. Des affaires qui renforcent un peu plus les certitudes du ministre du Commerce, Bekhti Belaïb, qui avait déclaré que sur les quelque 60 milliards de dollars du volume global des importations, environ 30% sont entachés de fraude fiscale et de fuite des capitaux vers l'étranger. Une déclaration qui avait suscité une polémique poussant le ministre à «corriger» le tir. Il dira, devant le Sénat, que ses propos ont été mal interprétés par les médias et qu'il fallait comprendre que ce pourcentage représente le montant des factures d'importations et ne faisait pas, «référence au montant global des importations» expliquant cette nuance par le fait que «50% des importations sont effectuées par des entreprises publiques». Cette chasse à la fraude passe, selon Belaïb, par la suppression du Crédit documentaire (Credoc) qui reste, rappelons-le, un moyen de paiement «imposé aux importateurs».

«J'ai dit et je redis : il faut sortir du Credoc pour permettre aux importateurs de récupérer leur argent au cas où ils se font arnaquer par leurs fournisseurs en achetant des produits contrefaits ou non conformes», avait-il insisté. Le Credoc, défendu par le gouvernement Sellaï, impose de payer à l'avance la marchandise importée, ce qui est supposé éliminer de fait les paiements frauduleux. Les importateurs algériens ont contourné cette contrainte en faisant des virements au profit d'entreprises qu'eux-mêmes lançaient à l'étranger sous des prête-noms, le plus souvent des proches.

Par ailleurs, dans le même cadre, en vue d'assainir le commerce extérieur et la sphère commerciale en général, le ministère du Commerce, la DGD et les Impôts (DGI) ont signé, il y a quelques jours, deux accords de coopération pour consolider leurs relations autour de quatre axes jugés importants. Il s'agit de la protection de l'économie nationale, de la santé et de la sécurité du consommateur, la répression des fraudes et les échanges d'informations relatives au commerce extérieur dont les importations essentiellement. Rappelons en outre qu'une brigade centrale mixte avait également été installée par le ministre du Commerce pour une enquête nationale approfondie aux ports, ports secs, aéroports, postes terrestres et entrepôts sous douanes pour s'enquérir des cargaisons bloquées définitivement dans les principaux ports de commerce depuis le début de cette année.

Prévisions pluviométriques pour l'hiver Déficit annoncé au nord, excédent à l'intérieur du pays

La saison hivernale sera marquée par un «déficit» en termes de pluviométrie pour certaines régions du nord du pays et un «excédent» des précipitations pour celles de l'intérieur, selon les prévisions de l'Office national de la météorologie. Dans ses prévisions pour les deux prochains mois, l'ONM prévoit que durant le mois de décembre, la région nord située entre Alger et Jijel devrait connaître un «grand déficit» en terme de pluviométrie, sans donner plus de détails. Les régions situées à l'est de Jijel seront, quant à elles, «légèrement déficitaires», alors que partout ailleurs les pluies seront

«proches de la normale», ainsi que pour les températures. Pour janvier 2016, les estimations portent sur un «excédent des précipitations» sur les régions intérieures, de l'ouest et du centre, un «léger déficit» pour les régions nord situées entre Alger et Jijel, et «proche de la normale» partout ailleurs. Les températures seront saisonnières. Il est à rappeler que l'Algérie est un pays de la zone subtropicale du nord africain. Son climat est très différent selon les régions. Les précipitations y sont caractérisées par une variabilité spatio-temporelle très marquée. Ainsi, la tranche de pluie annuel-

le décroît à mesure que l'on avance vers le sud et tombe à moins de 100 mm au sud de l'Atlas saharien, cette valeur étant habituellement considérée comme marquant le début du désert. A la décroissance des pluies du nord au sud se superpose une décroissance de l'est à l'ouest.

Les bordures nord, centre et est reçoivent en moyenne des quantités annuelles de précipitations variant entre 600 et 1.150 mm. Elles sont de ce fait plus arrosées que le reste du pays. Les bordures nord-ouest par exemple enregistrent des totaux annuels moyens de l'ordre de 250 à 500 mm.

In Guezzam

Cinq contrebandiers arrêtés

Cinq (5) contrebandiers ont été arrêtés et près de 20 tonnes de denrées alimentaires saisies, vendredi à In Guezzam, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique, samedi, le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre

la criminalité organisée, un détachement, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar et les éléments des garde-frontières d'In Guezzam, 6^{ème} Région militaire ont arrêté, le 27 novembre 2015, cinq contrebandiers et saisi un camion, un véhicule tout-terrain et (19,95) tonnes de denrées alimentaires et des télépho-

nes portables», précise le MDN. Au niveau de la 4^{ème} Région militaire, un détachement, relevant du secteur opérationnel de Laghouat a intercepté «un contrebandier et saisi 31.200 unités de pétards», et à Biskra «trois immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés», ajoute la même source.

Tizi-Ouzou

Un sardinier coule au port de Tizirt

Un sardinier a coulé, jeudi, vers 03h, au port de Tizirt, à une quarantaine de kilomètres, au nord de Tizi Ouzou, a-t-on appris de pêcheurs exerçant, au niveau de cette infrastructure portuaire, ajoutant que «ce bateau, long de 12 m et immatriculé BM (wilaya

de Boumerdès), active depuis deux ans au port de Tizirt et fait vivre 16 familles».

Cet incident serait lié à un mauvais amarrage de l'embarcation qui a été totalement submergée (seuls les mâts sont visibles), et à la houle, a-t-on ajouté de

même source. Les pêcheurs, contactés par l'APS, ont saisi l'occasion pour réitérer leur demande de mise en place d'un plan d'amarrage «tant promis et non encore concrétisé» afin de séparer les plaisanciers des bateaux professionnels de la pêche.

Mali
**Trois morts dans une
attaque à la roquette
contre un camp de l'ONU**



Deux Casques bleus guinéens et un civil travaillant pour les Nations unies ont été tués hier samedi dans une attaque à la roquette contre un camp de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) à Kidal, une semaine après la tuerie de l'hôtel Radisson Blu à Bamako.

"Notre camp à Kidal a été attaqué tôt ce matin par des terroristes. Ils ont utilisé des roquettes" qui ont tué "deux Casques bleus de nationalité guinéenne" et un "civil contractuel" de l'ONU, a déclaré à l'AFP un responsable de l'ONU. La Minusma a ensuite confirmé ce bilan dans un communiqué diffusé à Bamako, précisant que 20 personnes avaient également été blessées, dont quatre grièvement, dans cette attaque menée aux environs de 04H00. "Les terroristes ont tiré et sont repartis" vers une destination inconnue, a précisé à l'AFP une autre source onusienne. L'attaque n'avait pas encore été revendiquée samedi.

"Je souhaite réaffirmer que ces attaques n'entameront pas la détermination des Nations unies à soutenir le peuple malien et le processus de paix, y compris à travers son assistance à la mise en oeuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali", a indiqué son chef Mongi Hamdi, cité dans le communiqué. De son côté, un conseiller municipal de Kidal, chef-lieu de la région éponyme, qualifiait les assaillants d'"ennemis de la paix". L'instabilité persiste dans le nord du Mali malgré la signature en mai-juin d'un accord entre le gouvernement et la rébellion à dominante touareg visant à instaurer une paix durable dans la région. Ainsi, le 24 octobre, trois civils ont été tués et deux Casques bleus blessés par l'explosion de mines dans les environs de Tessalit, à environ 400 km au nord de Kidal.

La Minusma est la mission de maintien de la paix de l'ONU la plus coûteuse en vies humaines depuis la Somalie en 1993-1995.

**ACCORD DE PAIX DÉNONCÉ
PAR UN CHEF DJIHADISTE**

Dans un enregistrement remontant à octobre et authentifié le 16 novembre, le chef du groupe djihadiste Ansar Dine, Iyad Ag Ghaly, a dénoncé l'accord de paix de mai-juin et appelé à poursuivre la lutte contre la France et le djihad. L'attaque du camp de la Minusma samedi survient une semaine après l'attentat contre le grand hôtel Radisson Blu de la capitale Bamako. Un commando d'au moins deux assaillants avait pénétré dans l'hôtel le vendredi 20 novembre, tôt le matin, et ouvert le feu sur le personnel et les clients, tuant 20 personnes, avant d'être abattus à leur tour par les forces de sécurité. L'attentat a été revendiqué le jour même par le groupe djihadiste de Mokhtar Belmokhtar, Al-Mourabitoune, "avec la participation" d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi). Un groupe djihadiste du centre du Mali, le Front de libération du Macina (FLM), a aussi revendiqué l'attentat "avec la collaboration d'Ansar Dine". Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes djihadistes liés à Al-Qaïda après la déroute de l'armée. Les djihadistes ont été dispersés et en ont été en grande partie chassés à la suite du lancement en janvier 2013, à l'initiative de la France, d'une intervention militaire internationale qui se poursuit actuellement. Mais des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes et étrangères. Les attaques djihadistes se sont étendues depuis le début de l'année vers le centre, puis le sud du pays.

**Auteur de l'attentat contre un bus de la sécurité présidentielle
Le Tunisien Houssam Abdelli,
un paisible fan de foot devenu kamizaze**



Par Mounir Souissi de l'AFP

Mardi, Houssam a "bu rapidement son café" puis est parti sans un mot, comme souvent depuis qu'il s'était "replié sur lui-même". Quelques heures plus tard, cet ancien fan de foot, affable selon ses voisins, se faisait exploser en plein Tunis, tuant 12 personnes. Houssam Abdelli, vendeur ambulant de 26 ans, a été formellement identifié jeudi par les autorités tunisiennes comme l'auteur de l'attentat contre un bus de la sécurité présidentielle, revendiqué par le groupe djihadiste État islamique (Daech). Sur la photo accompagnant la revendication, il apparaît habillé de blanc, portant une ceinture d'explosifs, le doigt levé et le visage couvert par un foulard. Soixante-douze heures plus tard, dans son quartier de Cité al-Joumhouriya, à Mnihla, une localité dans l'agglomération du grand Tunis, ses voisins sous le "choc" peinent encore à croire la nouvelle. Même si beaucoup avaient noté un changement radical dans son comportement. "Houssam était fan de foot, en particulier du Club africain", l'une des deux grandes équipes de Tunis, raconte Walid, 27 ans. "Nous allions souvent au café pour jouer avec cartes et regarder le championnat espagnol (...). C'était un très bon joueur de foot aussi, au point qu'on le surnommait Pereira", du nom de l'international brésilien Fabio Pereira, qui évolue en Premier league anglaise. Selon plusieurs témoignages, la famille de Houssam Abdelli n'est "pas par-

ticulièrement pauvre". Si le jeune homme avait abandonné l'école dès le secondaire, son père avait construit une dépendance à l'étage du domicile familial afin qu'il puisse "s'y installer et se marier".

« JEUNE HOMME POLI »

Une autre voisine, qui souhaite conserver l'anonymat, décrit "un jeune homme poli, qui saluait toujours les gens". "Mais depuis un an environ", ce garçon unique --il avait une sœur-- "ne parlait plus à personne, enchaîne-t-elle. J'en ai parlé à son père, qui m'a dit qu'il avait changé depuis qu'il était devenu très pieux". "Il s'était totalement replié sur lui-même", confirme Walid. "Avant, on prenait des verres ensemble et on fumait du cannabis. Et puis, il est devenu une autre personne en fréquentant une mosquée sous contrôle des salafistes djihadistes", dit-il. "Mais nous ne pouvons quand même pas croire qu'il ait commis une telle atrocité".

Au cours des derniers mois, Houssam avait eu des accrochages dans le quartier. "Un jour, il m'a rencontré et m'a traité de +diable+ parce que je buvais de l'alcool. J'étais très énervé mais je n'ai pas répondu parce que je connais son père qui est un homme bon", explique à l'AFP Mehdi qui préfère taire son nom de famille. "Un jour, il s'est bagarré avec un de ses voisins, qui travaille pour la sécurité présidentielle, après l'avoir qualifié de +taghout+", le terme utilisé par les extrémistes pour qualifier les forces de l'ordre,

dit encore le serveur d'un café où se rendait Houssam Abdelli. "Mardi dernier, il est venu comme d'habitude le matin, a bu son café rapidement et il est parti sans rien dire", affirme-t-il.

«ESPIONNER
LES DOMICILES»

Ce soir-là, le quartier de Cité al-Joumhouriya a lui-même été endeuillé: un des gardes décédé dans l'attentat, Amor Khayati, 26 ans, était un voisin du kamikaze. Interrogés par la chaîne Nessma TV, des proches de cette victime ont soupçonné qu'il était suivi depuis plusieurs jours par Houssam Abdelli. Sous couvert d'anonymat, un responsable sécuritaire assure à l'AFP que le futur kamikaze faisait "semblant d'être vendeur ambulant pour espionner les domiciles de policiers".

"Au début du mois, il avait photographié la maison d'un gradé de la Garde nationale à Cité el Intilaqa et marqué l'endroit. La femme de ce gradé l'avait vu et il s'était enfui. En voyant la photo du kamikaze, elle l'a reconnu", assure-t-il. Autre signe troublant, selon une voisine, le jeune homme avait été un temps détenu par la police en août. "Nous avions entendu dire qu'il envisageait d'aller en Syrie mais qu'il en avait été empêché", ajoute-t-elle. Une autre source sécuritaire confirme à l'AFP que des "livres takfiris", avaient été saisis lors de cette descente policière. "On arrête les terroristes potentiels mais la justice les libère", déplore-t-elle.

**En cas d'échec du processus de règlement pacifique
Les Sahraouis «prêts à faire face à toute option»**

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, a affirmé vendredi que le peuple sahraoui "est prêt à faire face à toute option qui lui serait imposée", en cas d'échec du processus de règlement pacifique de la question, ajoutant qu'en cas "d'obstination du Maroc à bloquer toute issue pacifique, la direction sahraouie réviserait sa vision stratégique", pour atteindre son objectif: l'indépendance. Dans un entretien à l'APS, en marge de sa rencontre avec l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, arrivé peu auparavant aux camps des réfugiés sahraouis, M. Boukhari a souligné que "la partie sahraouie est prête à entamer les négociations prônées par l'ONU, de par son attachement au règlement pacifique de la question", ajoutant que "le peuple sahraoui est prêt lui aussi

à faire face à toute autre option qui lui serait imposée, en cas d'échec du règlement pacifique de ce conflit". Le responsable sahraoui a, d'autre part, affirmé que "le principal obstacle" qui entrave la relance des négociations autour du conflit sahraoui "demeure l'obstination de la partie marocaine qui avait catégoriquement refusé l'idée des négociations", en attendant les résultats de la tournée de M. Ross. "Si le Maroc s'obstine à bloquer l'issue pacifique, la direction sahraouie devra réviser sa vision stratégique pour trouver les moyens adéquats pour atteindre son principal objectif: l'indépendance et le recouvrement par le peuple sahraoui de sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires", a-t-il ajouté. Il a, dans ce sens, écarté l'éventualité de voir "le Maroc adhérer en toute transparence aux efforts de l'ONU" visant à trouver une solution pacifique à la question sa-

hraouie. M. Boukhari a appelé "les responsables marocains à renoncer aux idées expansionnistes", soulignant que "toutes les convoitises expansionnistes qui vont à l'encontre de l'accès du peuple sahraoui à son droit à l'autodétermination, seront vouées à l'échec". Il a, en outre, appelé le peuple marocain "voisin et frère" à faire pression sur les autorités marocaines pour aboutir au règlement de ce conflit qui dure depuis 40 ans, et à refuser "d'être impliqué dans ce conflit". M. Boukhari a, par ailleurs, affirmé que les violations marocaines récurrentes des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, préoccupaient la direction sahraouie et les organisations internationales des droits de l'Homme, à l'instar de Human Rights Watch (HRW) et "Amnesty International". Il a également mis l'accent sur les efforts visant à trouver



un autre mécanisme de contrôle des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, à la faveur des visites périodiques des représentants du conseil des droits de l'Hom-

me de l'ONU, précisant, toutefois, que "la situation humanitaire désastreuse dans les territoires occupés exige un contrôle quotidien et des prérogatives plus élargies".

L'avion SU-24 abattu par la Turquie : les cas extrêmes d'incidents dans un cadre de casus belli entre la Turquie, la Russie et l'OTAN

Par Medjdoub Hamed*

Moscou a de son côté fait savoir par la voix de son ministre de la Défense que l'avion lui appartenait et qu'il «se trouvait exclusivement dans l'espace aérien». Vladimir Poutine est ensuite à son tour monté au créneau, dénonçant un «coup de poignard dans le dos», menaçant la Turquie de «conséquences sérieuses».

Le secrétaire-général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a appelé mardi "au calme et à la désescalade" après que l'armée turque a abattu un avion militaire russe à la frontière syrienne qui a, selon Ankara, violé son espace aérien. De son côté, Barack Obama, le président américain lui aussi a appelé à la désescalade, et a cependant assuré qu'Ankara a le "droit" de protéger ses frontières.

Quant à l'état-major turc, il a confirmé que sa cible avait été mise en garde «dix fois en l'espace de cinq minutes». Ankara a prévenu qu'elle allait saisir l'ONU et l'Otan.

Cette dernière a indiqué qu'elle «suit la situation de près» et reste en contact avec les autorités turques. Une "réunion extraordinaire" de l'OTAN s'est tenue le même jour de l'incident.

L'avion se serait écrasé en territoire syrien, et les deux pilotes à son bord qui se seraient éjectés auraient atterri en parachute en territoire syrien, a fait savoir Moscou. Et l'un des pilotes serait entre les mains des rebelles turkmènes. Ces rebelles soutenus par Ankara sont depuis trois ou quatre jours la cible d'intenses bombardements de la part de l'armée syrienne, au point que la Turquie a demandé la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour protester contre ce qu'elle considère comme une agression, qui a poussé des milliers de civils à se réfugier en territoire turc. (15 et 16)

Il est évident que cet incident est très grave d'autant plus que pour la première fois un chasseur-bombardier Sukhoï Su-24 d'une superpuissance militaire a été abattu. D'emblée, doit-on poser la question en termes de guerre, d'alliance et de droit international. Et ces trois points analysés peuvent nous dire «si réellement la Turquie qui a assumé cet incident serait-elle suffisamment protégée dans un conflit régional avec une superpuissance».

Pour comprendre, la seule manière d'approcher cette question est de développer ce que le président russe entend par un «coup de poignard dans le dos» et les menaces de «conséquences sérieuses». Surtout que Poutine s'étonne que la Turquie se tourne aussitôt vers les instances de l'Otan et ne s'adresse pas à la Russie, comme si elle souhaitait qu'il y ait une opposition entre deux blocs.

Pour justifier la présence de son aviation dans cette région frontalière, il avance que d'importantes quantités de pétrole sont écoulées par les insurgés syriens via la Turquie. Et il faut rappeler aussi qu'un drone russe a déjà été abattu par

les avions de chasse turques, le 16 octobre 2015.

La diplomatie sereine et normale aurait commandé à la Turquie de s'adresser à la Russie pour justifier de l'incident regrettable de la destruction d'un aéronef de combat des forces russes. Or, la Turquie s'est vite tournée vers les instances de l'Otan. Un choix que l'on peut qualifier soit d'imprudencier soit de peur de la Turquie face à une superpuissance mondiale. Et par superpuissance, on entend le niveau de puissance auquel arrive et qui toute la planète en danger, et pas simplement un pays. Et le monde ne connaît aujourd'hui que deux superpuissances, les États-Unis d'Amérique et la Russie qui a hérité de l'arsenal nucléaire de l'ex-URSS. Après cet incident, que va-t-il se passer ? Que le Conseil de sécurité de l'ONU se réunisse ou non ou qu'il appelle à l'apaisement, ou que les États-Unis, l'Europe et l'OTAN appelle à l'apaisement et à la désescalade, et ceci dit en droit international, ne changera rien en termes de guerre et d'alliance. Ceci dit pour le point "droit international".

Mais la guerre pour la Russie est là, et elle est menée contre les groupes rebelles qui luttent contre le pouvoir loyaliste de Damas. Et elle entend desserrer l'étau qui pèse sur son allié syrien. Suite à cet incident à la frontière syro-turque, l'état-major russe va forcément donner des instructions précises à ses pilotes non pas à titre de représailles contre la Turquie - une grande puissance, par sa responsabilité envers le monde, ne peut jouer avec le feu en cherchant à prendre sa revanche, ce qui est contre-productif pour un fort contre un faible - mais en matière de protection contre toute menace extérieure.

Que vont faire alors les pilotes des avions de chasse ou de bombardier russes ? Puisqu'un ennemi est localisé, et ce sont les avions turques qui ont par deux fois abattu un drone puis un chasseur-bombardier russe. Il faut se mettre à la place de ces pilotes. Parler de sommation, par exemple, près de la frontière turque, pour un pilote dans les airs qu'il soit russe, français, américain, ou anglais, et que son Etat-major lui donne des instructions, la première réaction du pilote - de l'homme, de l'être humain faudrait-il dire - est la peur d'être abattu. Dès lors que la confiance n'existe pas, les pilotes russes chercheront à appuyer sur le bouton de tir-missile pour préserver leurs vies. C'est l'instinct de conservation contre lequel l'homme n'y peut rien.

C'est un peu comme si quelqu'un qui vous frappe ou que vous pensiez qu'il va vous frapper et n'a fait qu'un geste pour s'essuyer son nez ou ses yeux, et instinctivement vous levez la main pour protéger votre figure. Précisément, le pilote de

chasse est dans cette posture, il doit abattre avant qu'on ne l'abat.

Et les instructions de l'Etat-major russe vont dans cette direction. Eviter de perdre un pilote et un avion qui coûte des milliards, plus protéger l'aura de la superpuissance russe. D'autant plus que le rapport de puissance de feu entre la Turquie et la Russie est incomparable.

La même posture se pose pour les pilotes turques. Leur état-major probablement leur donnera les mêmes instructions de protection mais dans le cadre cette fois-ci de rester dans les limites de l'espace aérien turque. Ce qui signifie que si un avion russe est de nouveau abattu, les restes de l'avion doivent se situer absolument dans le territoire turc. Et certainement, les consignes de l'Alliance atlantique seraient identiques.

Donc nous allons avoir un climat de méfiance entre les forces turques et les forces russes, un climat qui risque de s'étendre aux forces de la coalition et françaises s'il n'y a pas un système performant d'identification et en plus du codage, d'autres consignes supplémentaires pour dissuader d'autres incidents de ce genre.

Si pour les forces de la coalition, la situation peut être maîtrisée, il n'en est pas de même pour les forces turques et russes. Aussi prenant des cas extrêmes. Qu'un incident similaire entre l'aviation turque et l'avion russe se reproduise, et qu'un avion russe, par exemple, est encore abattu et qu'il s'écrase en territoire syrien, cette attaque désormais devient un "casus belli" pour la Russie, et on peut alors penser la suite, en termes de représailles contre la Turquie par l'armée russe. Ceci est le premier cas.

Supposons encore que l'avion russe est abattu dans l'espace aérien turque, donc c'est la faute à l'avion russe, et là en droit international il constitue un viol de l'espace aérien turque. Mais cet incident n'arrêtera pas les forces aériennes russes puisque une destruction d'un autre avion russe apparaîtra un "incident de trop", le conflit armé frontalier russo-turque continue mais "sans casus belli" puisque la faute de l'incident revient à la Russie.

Supposons cette fois que c'est un avion turque qui est abattu par la chasse aérienne russe, et qu'il tombe en territoire syrien, il est évident que la faute revient à la Turquie.

Normalement l'incident est clos. Puisque les deux pays ont perdu des avions de combat, et n'ont pas intérêt surtout pour la Turquie de ne pas récidiver un incident.

Supposons cette fois que c'est toujours un avion turque qui est abattu par la chasse aérienne russe et qu'il tombe cette fois en territoire turque, ou même deux appareils turcs sont abattus par la chasse aérienne russe et tombent en territoire turque. Et

supposant que la Russie invoque le brouillard, ou des défaillances techniques qui ont amené les avions russes à entrer dans l'espace aérien turque, entraînant ces incidents. Et même la Russie présente des excuses à la Turquie. Il est évident que pour la Turquie, ces incidents constituent un "casus belli" pour la Turquie. Quelle sera alors la politique à mener pour la Turquie face à la superpuissance ? De s'adresser à l'OTAN pour prendre une position forte face à la Russie.

Et que peut faire l'OTAN ? Déclarer la guerre à la Russie, c'est inconcevable, car l'OTAN n'est qu'un bras supplémentaire pour la superpuissance américaine.

L'OTAN n'est pas une superpuissance, c'est une organisation qui a été fondée en 1949 à Washington, une alliance destinée à décourager toute agression de l'URSS, conclue à l'époque, entre les 12 Etats occidentaux, principalement les pays d'Europe réunis autour des États-Unis. Le pacte de Varsovie, à l'époque, groupant les pays socialistes de l'Europe de l'Est autour de la URSS faisait contrepoids.

Cette époque a disparu, et l'URSS n'existant plus, la Russie la remplace. Que peut faire l'OTAN si la Turquie considère que les avions turques abattus dans son territoire par la Russie considère que c'est un casus belli. Et l'OTAN aussi le confirme. L'OTAN pourra-t-il déclarer la guerre à la Russie ? Et l'OTAN n'est qu'un bras armé des États-Unis dans la région Atlantique Nord, comme l'OTASE fondé lui aussi en 1954, un autre bras armé de Washington dans le Pacifique.

Dès lors, si guerre contre la Russie est déclarée à la Russie, et on prend le "casus belli" apocalyptique, car c'est de l'"apocalypse" du monde qu'il s'agit, et la décision finale revient aux États-Unis d'Amérique, mais aussi à l'Europe bien que dans une moindre mesure. Dès lors la question se pose surtout pour les membres de l'OTAN, et les pays d'Europe, en particulier, car l'incident se situe en Europe.

Décider que les avions abattus par la Russie constituent un "casus belli" qui ouvre voie à des représailles, et en supposant que les États-Unis donnent leur aval, c'est accepter aussi des représailles russes. Et là, nous entrons dans une troisième guerre mondiale.

Peut-on penser que les pays de l'OTAN accepteraient de voir des villes, et des capitales européennes de l'Europe entières rasées par la puissance de feu nucléaire russe - la Russie détient plus d'ogives nucléaires que les États-Unis, et cela est prouvé par les données internationales. Des dizaines de millions d'Européens disparaîtront de la terre, en quelques jours. Evidemment, la Russie subira les mêmes pertes de villes et de dizai-

nes millions de russes disparues de la surface de la terre.

Est-ce que un avion russe, ou un avion turc ou deux, ou deux avions russes qui sont abattus ou trois avions russes ou turques, ou français ou américains sont des motifs légitimes pour entraîner le monde dans une guerre apocalyptique. Il est évident que non. Et la seule réponse est la sagesse des protagonistes dans ce conflit armé en Syrie.

Cet avion Su-24 qui a été abattu par la Turquie, aujourd'hui, ne changera pas le processus des Accords de Vienne. Bien au contraire, il montre les dangers que les vols d'aéronefs de combats de plusieurs puissances qui survolent les espaces aériens syriens et irakiens, courent. Des régions en guerre, et les difficultés d'identification entre avions amis sont présentes, font que la guerre est la guerre. Et que l'on essuie des pertes même avec des amis-adversaires.

Et ce qui s'est passé pour l'avion russe peut se passer pour un avion français, américain, ou turc. D'autant plus que la Turquie a déjà perdu un avion, abattu par la défense antiaérienne syrienne, en 2012.

Par conséquent, l'appel est à la sagesse, et aux chancelleries et aux gouvernements d'apaiser ce conflit. Et de s'entendre sur les codes d'identification entre aéronefs de combat de différentes nationalités pour augmenter la fiabilité technique.

Quant à la Turquie, elle doit abandonner cette idée de tirer sur tout ce qui bouge dans son espace aérien. Et d'abandonner cette instruction gouvernementale qui autorise les forces armées aériennes turques d'intercepter "même un oiseau" qui viole l'espace aérien, ce qui ne sera que négatif pour la Turquie. La Turquie ne peut se mesurer à la superpuissance russe, ceci d'une part, et en cas de pertes d'avions de combat, elle doit dessiller ses yeux.

L'OTAN ne la suivra en aucun cas dans une guerre contre la Russie. Car c'est toute l'Europe qui sera détruite, et le monde sera plongé dans une apocalypse nucléaire, que personne ne pourra imaginer sur ce qui résultera pour l'humanité. Sinon la fin du monde ou une partie du monde.

Et la seule priorité qui reste aux puissances, au-delà des divergences, est l'application des Accords de Vienne pour ramener la paix dans la région syro-irakienne.

*Auteur et Chercheur indépendant en Economie mondiale, relations internationales et Prospective
www.sens-du-monde.com

Notes :

1. "Avion de combat russe abattu par la Turquie : Sergueï Lavrov annule sa visite à Ankara", par Le Monde.fr. Le 24 novembre 2015 <http://www.lemonde.fr/international/article/2015/11/24/un-avion-de-combat-s-e-crash-pres-de-la-frontiere-turque>

2. «En direct - Obama et Erdogan d'accord sur la nécessité de désamorcer les tensions», par Le Figaro.fr. Le 24 novembre 2015 <http://www.lefigaro.fr/actualites/2015/11/24/01001-20151124LIVWWW00087-en-direct-avion-russe-abattu-Turquie-Syrie-s-24-avion-de-chasse-abattu>

Publicité

SOMEX INTERNATIONAL ORGANISE



15^{ème} Salon de l'Automobile de l'Ouest

Du 09 au 19 Décembre 2015 au centre des Conventions « Hôtel le Méridien » Hai El Akid Lotfi - Oran

SOMEX INTERNATIONAL
Tél.: 023 95 44 51
fax : 023 95 44 49
E-mail : aeksomex@yahoo.fr

ÉVÈNEMENT
Organisé par



Mais qui veut le chaos au Moyen-Orient ?

Aussi caricatural que cela puisse paraître, le contexte géostratégique global dans le monde actuel va plutôt dans le sens d'une peur généralisée que dans celui d'une paix durable.



Par Kamal Guerroua

Bien sûr, pas ce genre de paix bâtie sur une realpolitik pragmatique et négociée selon les illusions miroitées par les faucons néoconservateurs du White House bien avant leur invasion du pays du Tigre et de l'Euphrate en mars 2003. Une fois encore, l'occident nous trompe sur ses valeurs, son idéal de justice et surtout par ses mensonges répétés. On dirait que nous sommes entrés de plain-pied dans une ère de "trivialité hystérique" où le pathétique semble être un symptôme chronique des relations internationales de ces dernières années.

Sinon comment serait-il possible qu'un régime dictatorial aussi "fort", toutes proportions gardées, que celui de l'Irak de Saddam Hussein (1937-2006) dont l'armée étant "exagérément" considérée des décennies durant par les chancelleries occidentales comme la quatrième au monde soit descendu aux enfers en moins de 22 jours alors qu'une organisation paramilitaire de moindre importance du nom de Daesh ayant vu le jour en 2006 aurait survécu à toutes les pressions occidentales : diplomatique, politique, militaire, économique, etc.? Il y a, à vrai dire, quelque chose qui cloche dans cette histoire. Et puis, pourquoi par exemple ces occidentaux-là se sont-ils longtemps tus sur l'autoritarisme du régime baassiste de Hafez Al-Assad (1930-2000) lorsque celui aurait réprimé dans le sang entre 1980 et 2000 les manifestations pour les libertés, fait exiler des opposants politiques, démantelé des syndicats de gauche et des organisations palestiniennes en Syrie alors qu'ils s'étaient pourtant mis auparavant à le critiquer dès qu'il aurait maté en 1982 la guérilla islamiste de Hama conduite par "Taliâa al-Mouqatila", branche armée des frères musulmans? Deux poids, deux mesures! Les grands de ce monde aimeraient-ils vraiment la démocratie comme ils le prétendent dans le noble objectif de construire des sociétés civiles fortes dans les pays du sud ou préféreraient-ils les dictatures hypermilitaristes et répressives qui par contrecoup féconderaient le vivier des intégrismes? Pile ou face en

fin de compte surtout quand il s'agit des arabes, des musulmans et du Tiers-monde, hélas! D'autant que ceux qui crient aujourd'hui au loup islamiste étaient les mêmes qui ont mis ce dernier dans la bergerie! A la différence près qu'après avoir été des acteurs du désastre, puis des spectateurs, ils se transforment maintenant en victimes. L'histoire est dure!

Bien entendu, après l'échec du sommet de Camp David II en 2000, lequel a réuni les palestiniens et les israéliens sous l'égide des U.S.A (ce qui a d'ailleurs déclenché la seconde Intifada) et de celui de Taba en 2001, tenus quasi parallèlement après le terrible fiasco de la rencontre de dernière chance entre Hafez Al-Assad et l'ex-président américain Bill Clinton à Genève en 2000, les américains ont renoncé à toute démarche politique pour la conclusion d'un quelconque accord concernant le conflit israélo-arabe. En conséquence, la montée des frustrations des uns et des autres (les factions palestiniennes, le Hamas, le Fatah, etc.) conjuguée à la colère légitime des palestiniens contre l'occupation sioniste auront vu l'arrivée en 2006 du Hamas au pouvoir à Ghaza (radicalisation du ton et du discours antisioniste, anti-occidental, etc.) et le renforcement idéologique partout ailleurs dans le monde arabo-musulman du fanatisme religieux, ingrédient du reste très utile à la marmite américaine. Ce fanatisme s'est, encore faudrait-il le rappeler en ce papier, ajouté aux relets du djihadisme déjà développés en Afghanistan lors de l'invasion par l'armée rouge de l'ex-U.R.S.S de ce pays en 1979! Amis d'hier, ennemis d'aujourd'hui, telle est en tout cas l'attitude qu'auraient adoptée les américains vis-à-vis des islamistes. Or l'on remarque à titre d'exemple qu'au moment où Bachar Al-Assad aura mené une timide politique de libéralisation politique début 2000, les occidentaux étaient pris de panique à la perspective d'une démocratie aussi embryonnaire soit-elle en Syrie, c'est-à-dire une démocratie pluraliste et ouverte à même de tuer dans l'oeuf les graines de l'islamisme. Ironie du

sort, «le printemps de Damas» engendré par les 6 mois de réformes-placibo du régime baassiste a été réprimé dans le sang avec la complicité occidentale, et «curieusement», quelques mois plus tard, soit le 11 septembre 2001, les attentats du World Trade Center auront signé la fin de la récréation pour les dictatures du monde arabe et surtout pour l'islamisme!

Conséquences : Les talibans sont vite détrônés, Ben Laden traqué, Saddam menacé, destitué de force, puis exécuté! Et la Syrie? En 2003, elle était sous le coup de "Syria accountability act", une résolution onusienne préconisant de sévères sanctions contre elle.

Motif : elle aurait refusé de coopérer avec les occidentaux lors de l'invasion de l'Irak! Puis, le 07 avril 2005, la donne a empiré, la résolution 1559 a appelé au respect de la souveraineté du Liban (élections libres et équitables qui pourraient ne pas être favorables pour le clan loyal à Damas) après que Israël de Ehud Barak s'est retiré auparavant de façon unilatérale et, parait-il, par tactique de la partie sud du Liban (en 2000), en se concentrant dans les fermes de Chabâa! Le rejet de Damas d'y céder (retirer elle aussi ses troupes) a été temporaire puisque la mort de Rafik Hariri, ce farouche opposant au régime de Damas, lui a été imputée et la communauté internationale n'a guère été convaincue de son plaidoyer pro domo. Fin humiliante pour Al-Assad malgré la victoire aux élections de son allié stratégique Emile Lahoud : retrait de troupes en 2005 sous la pression de l'O.N.U et, forcément, instabilité du Liban (guerre de 2006 entre Israël et le Hezbollah).

En plus d'être dure, l'histoire se répète! Pareil à ce qui se passe maintenant au Proche-Orient, le contexte de la guerre de Crimée (1853-1857) aura vu se composer une alliance historique entre la Turquie, la France et la Grande Bretagne contre la Russie. Or si Poutine impose avec virtuosité son jeu dans le bras de fer actuel, ce fut la diplomatie française qui aurait réalisé une éclatante victoire à cette époque-là. Sans doute,

au lendemain de ces attentats de Paris comparés au demeurant par certains médias hexagonaux au massacre de l'Oradour-sur-Glane commis le 11 juin 1944 par les nazis, François Hollande tentera de rééditer en tant que chef de guerre cet exploit. S'il se déplace partout pour rallier l'opinion internationale à la cause commune : vaincre Daesh, ce n'est que pour inverser l'équation politique du Moyen-Orient dont la Russie est la variable principale. Dans le sommet de G20 à Antalya en Turquie, Paris grand partenaire économique et diplomatique des monarchies du Golfe (Qatar, Arabie Saoudite entre autres), ces rivales de la Syrie et de l'Iran s'est échiné à attirer l'ambivalente Turquie d'Erdogan (celle-ci n'a pas de position claire dans sa lutte contre Daesh) et la Russie de Poutine dont tout ce que l'on peut dire est qu'elle est pro-Assad et anti-occidentale dans un front commun contre le terrorisme. Mais pourquoi la Turquie?

En vérité, la faiblesse et "la réserve" des américains et de leurs alliés (la coalition qui est composée de 22 membres) étant déjà constatées sur le terrain. Ce qui a provoqué un effet boomerang, c'est-à-dire un afflux massif et accru des migrants vers l'Europe. C'est peut-être dans cet esprit que le président de la commission européenne Claude Juncker a appelé les occidentaux à éviter les amalgames entre migrants et terroristes "ceux qui ont perpétré les attentats sont [...] ceux que les réfugiés fuient et non l'inverse" aurait-il déclaré en marge du G20. Bref, les frappes aériennes des pays occidentaux en Irak et en Syrie ont exacerbé en quelque sorte l'imbroglio syrien au lieu de le résoudre (c'est dans ce cadre-là que la Turquie servira de bouclier anti-réfugiés et de ceinture de sécurité pour l'Union Européenne : aide à la lutte anti-Daesh des kurdes). De son côté, le terrorisme transnational en a tiré les plus grosses dividendes. De Sousse à Bamako en passant par Ankara, Sinaï, et Paris, environ 600 morts ont été recensés dans des attentats des plus spectaculaires revendiqués par l'hydre islamiste (Al-Qaïda et en particulier Daesh).

Ainsi l'instabilité sur le plan sécuritaire serait-elle un paramètre commun pour tous les pays. Le pape François parle même d'"une guerre mondiale par morceaux". Il semble bien après tout que l'objectif des grandes puissances au Moyen-Orient n'est pas «uniquement» énergétique (le pétrole) mais religieux (la quête de la mainmise sur les lieux sacrés revêt une importance géostratégique majeure).

En revanche, l'antagonisme Etats Unis versus Russie dans "cet espace à problèmes" tient à un autre obstacle de taille : l'Iran (force émergente qui pourrait faire basculer l'équilibre géostratégique pour les uns "les russes" ou les autres "les américains"). Le grand virage que ces derniers ont emprunté le 14 juillet 2015 en renouant le dialogue avec les autorités persanes justifie amplement ce constat. Barack Obama s'est employé lui-même à une alternative économique qui pourrait fléchir la théocratie des ayatollahs, en injectant après l'accord sur le nucléaire des capitaux dans leur économie convalescente en échange d'un rôle diplomatique plus poussé dans le dossier syrien. Or si les russes ont tenté de s'engager dans le vacuum et les contradictions de la politique de l'oncle Sam (la victoire militaire symbolique du Kremlin au Moyen-Orient pour recomposer une alliance sous son leadership), les américains, eux, se contentent de battre en retraite, relais français aidant. De toute évidence, la France "socialiste" fait du suivisme aveugle de l'impérialisme américain une stratégie du jeu (électoral, politique, économique, géostratégique, etc.). Par ailleurs, il est clair qu'en dépit de l'apparente connivence politique entre Téhéran et Moscou, les relations irano-russes ne sont pas toujours au beau fixe (contrairement à la Syrie d'Al-Assad, l'Iran ne compte pas jouer le rôle du vassal du Kremlin). Au XIX siècle déjà, toute la partie nord de l'Iran était occupée par les russes, ce qui fait que les remugles colonialistes entre les deux nations restent très forts! En outre, sur le terrain de guerre en Syrie, il y a beaucoup de tensions entre les pasdarans (les troupes de l'élite de la république islamique) et l'Etat-Major syrien concernant les pertes importantes subies par les unités de combat iraniennes engagées aux côtés de Bachar Al-Assad.

Indépendamment du lien religieux entre alaouites et chiïtes, l'Iran aide la Syrie mais convoite en même temps ses côtes dans une alliance continentale avec la Russie et la Chine (en opposition avec l'alliance atlantique des États-Unis).

Le littoral syrien (la Méditerranée Orientale) lui permettrait sans doute d'avoir une ouverture sur la mer via le Golfe persique et la mer Caspienne! C'est pourquoi, elle mène une guerre par procuration contre l'Arabie Saoudite (puissance sunnite concurrente) et voit dans l'Etat Islamique (E.I) de confession sunnite une menace réelle contre ses intérêts. D'où d'ailleurs le peu d'enthousiasme de la Turquie et de l'Arabie Saoudite à combattre Daesh (pourvoyeur du pétrole au marché noir pour la première et soutien indirect contre l'Iran pour la seconde). A proprement parler, en tant qu'héritières de civilisations millénaires, l'Iran et la Syrie ont tendance à considérer avec mépris l'Arabie Saoudite. Autant dire une excroissance dans la région, voire une construction idéologique récente du «salafisme wahhabite», aidé, soutenu et fabriqué de toutes pièces par les américains.

BLIDA

Chantage et usurpation de fonction : trois arrestations

Tahar Mansour

La brigade économique et financière de la SW de Blida vient de présenter trois individus devant la justice après que ceux-ci aient tenté de faire «chanter» un homme d'affaires demeurant à Blida pour lui soustraire la somme de 200 millions de centimes. En effet, deux hommes se sont présentés dernièrement auprès de l'homme d'affaires pour lui affirmer qu'ils faisaient partie des services de la sécurité militaire et qu'ils avaient un dossier

sur lui qui le ferait entrer en prison. L'un d'eux lui présenta même une fausse carte professionnelle. Ils lui réclamèrent alors la somme de 200 millions de centimes afin qu'ils classent le dossier et qu'ils se taisent. Mais ils ont mal calculé leur coup car leur victime se présenta à la police où elle déposa plainte. Une enquête fut alors initiée qui permit aux inspecteurs de cette brigade d'identifier très rapidement les deux suspects, demeurant à Alger, et de les arrêter. La suite de l'enquête déterminera que l'opération de chantage a

été planifiée par un troisième complice, demeurant lui aussi à Alger, et qui fut arrêté après le déplacement des policiers à son adresse. Lors de l'arrestation du troisième acolyte, les policiers découvrirent sur lui deux faux cachets humides et purent aussi récupérer le dossier qui a servi à la tentative de chantage. Les trois mis en cause ont été présentés à la justice où ils furent placés en détention préventive sous les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, chantage et usurpation de fonction.

BOUMERDÈS

Electricité et gaz : 120 milliards de créances impayées

O.M.

Les créances impayées de la société de distribution d'électricité et gaz du centre SDC, filiale de la Sonelgaz de Boumerdès, ont atteint cette année plus de 120 milliards de centimes. La lourde créance est détenue par les administrations, et plus particulièrement les assemblées communales avec 50 milliards de centimes ; des coupures après les divers avertissements ont ciblé les mauvais payeurs, mais, vite, le courant a été rétabli suite aux interventions du premier magistrat de la wilaya sous prétexte de ne pas pénaliser le citoyen et le service de l'état civil. Le citoyen 'lambda' dont le nombre hélas, de mauvais payeurs ne cesse d'augmenter d'année en année, selon des statistiques internes (500 millions de centimes en 2010) essaye de trouver toutes les astuces pour ne pas payer sa facture bimestrielle. Ces factures impayées sont estimées à 40 milliards de centimes et enfin, les industriels quant à eux, ont une facture salée de 30 milliards de centimes. Pour Mme Abrous la responsable des relations commerciales, «certains clients refusent de s'acquitter de leurs dettes, obligeant la filiale à déposer plus de 800 dossiers aux mains de la justice, car cette situation est l'ultime recours après avoir essayé toutes les approches avec ces mauvais payeurs». Et d'ajouter : «parfois, nos agents sont agressés comme ce fut le cas cette semaine où des abonnés qui ne se sont pas acquittés de leurs redevances antérieures, ont recouru à la violence pour empêcher notre équipe d'intervenir». «Mais cette situation quoique pénalisante pour le groupe, ne nous empêchera pas d'investir», devait dire le nouveau directeur de la SDC de Boumer-

dès, M. Abdelkader Biteur qui ajoutera : «En premier lieu, renforcer les moyens de réalisation du réseau gaz soit 3000 km de réseau englobant une dizaine de localités rurales, telles Taourga à l'extrême Est de la wilaya, Naciria ou encore Boudouaou» et de préciser que «des extensions urbaines à semi-urbaines seront prises en charge par ce programme», comme les cités Tiziouighine, Tamsaout ou «l'Afrique», dans sa partie basse. Cependant, Beni Arab le plus grand village de Thenia, «n'est pas programmé par la faute des élus locaux qui n'ont pas jugé utile de faire parvenir les plans d'urbanisations aux services des mines de la wilaya». Taourga, commune rurale de l'extrême Est de la wilaya, ou encore les hauteurs de Boudouaou et Beni Amrane seront raccordées au nouveau réseau au premier trimestre 2016. Si certains projets font partie du quinquennal 2010-2014, d'autres seront inscrits sur le nouveau programme 2015-2019. Mais il faut signaler que les réalisations du programme font face parfois à l'incivisme de certains propriétaires terriens qui refusent le passage ou l'implantation de pylônes sur leurs propriétés, bloquant ainsi les projets durant des années, obligeant le recours à la force publique pour concrétiser un projet d'utilité publique comme ce fut le cas à Taourga pour le passage d'une ligne de haute tension, entre la wilaya de Boumerdès et Tizi-Ouzou. Enfin si ces programmes seront réalisés à temps selon les plannings établis, ceci permettra de porter la couverture-gaz de Boumerdès aux environs de 65% (vœu exprimé par le wali Mme Zerrouni lors du dernier conseil de wilaya). Pour rappel, la couverture-gaz est estimée à 36% soit 72 446 foyers raccordés actuel-

lement, ce qui a fait réagir le Premier ministre lors de sa dernière visite à la wilaya. Pour l'électricité, Boumerdès est couverte à hauteur de 99%, soit pour 218.616 foyers bénéficiaires. La qualité du service sera renforcée dans les jours à venir, selon le premier responsable de la SDC-Boumerdès avec la mise en service du nouveau poste de 60 Kva de Ouled Moussa, portant ainsi ces installations à plus de 131 postes électriques qui viendront alléger la charge sur les postes existants. Pour entretenir un rapport permanent avec le client et éviter les déplacements inutiles, tout en s'acquittant de sa redevance du lieu où l'on se trouve, un nouveau service «Aalem-ni» entrera en service à la fin du mois en cours, géré par un «start-up» interne au groupe qui permettra aux abonnés d'avoir un œil permanent sur leur consommation, gratuitement, une fois une fiche d'inscription portant numéro de téléphone ou adresse Email remplie. Pour faire profiter l'utilisateur d'un service de professionnels, et toute la sécurité voulue, les équipes d'installations de la SDC, (électricité ou gaz) peuvent désormais procéder à des installations internes chez les particuliers; cette intervention est facturée à 10.000 DA pour les nouveaux bénéficiaires de raccords au gaz naturel, laquelle sera étalée grâce à un échéancier fractionné en trois versements. Enfin, devant l'afflux que connaissent certaines agences, surtout celles dont dépendent les nouvelles cités, deux nouvelles agences seront ouvertes en janvier prochain, assure M. Biteur, à Naciria et Ouled Moussa. Il ajoutera à ce sujet, «nous devons assurer un bon service à nos clients en leur évitant surtout les déplacements, et être à l'écoute de leurs doléances.»

EL-TARF

Le directeur de l'Education suspendu de ses fonctions

A.Ouelaa

Le directeur de l'Education de la wilaya d'El-Tarf, vient d'être suspendu par mesure conservatoire par le ministère de tutelle et l'intérim de la gestion dans les affaires de l'Education a été confié au D.E de la wilaya de Annaba.

Lors de la dernière session de l'APW, des remarques lui avaient été adressées, notamment des orienta-

tions pour le changement de deux proviseurs de lycées du chef-lieu de wilaya alors que d'autres élus sont allés sur d'autres observations à l'encontre de ce secteur.

Des réactions de certains cadres de ce secteur ne se sont pas fait attendre, mettant notamment à l'index les résultats des différents examens de l'année passée. Enfin, à souligner que ce secteur sensible est constamment sous les feux de la rampe.

TÉBESSA

Des projets pour les enfants déficients mentaux



Ali Chabana

Le secteur de l'Education de la wilaya de Tébéssa a vu, ces derniers temps, l'ouverture de 6 classes pour enfants déficients mentaux dont des autistes, 3 classes au chef-lieu, 2 classes dans la commune de Cheria et 1 classe à Bir El Ater, avec la projection d'ouvrir deux autres classes à Tébéssa et Ouenza et ce, dans le but de mettre un terme à la liste d'attente de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, en plus de leur prise en charge par le centre psychopédagogique pour enfants sis à Tébéssa, dont l'opération est en cours, selon les services de la DAS. Un programme de suivi psychopédagogique se fait au niveau des établissements éducatifs hébergeant ces classes. A l'école des malentendants de Bekkaria, la répartition des classes s'effectue d'après leur capacité cognitive, du préparatoire au moyen, en passant par le cycle primaire, avec l'apport d'un encadrement pédagogique constitué d'éducateurs qualifiés et des instituteurs et professeurs pour le soutien pédagogique. Tout ceci, dans le cadre de l'application des programmes de l'enseignement de l'Education nationale, a-t-on appris des responsables de la direction de l'action sociale qui travaillent en étroite collaboration avec leurs confrères de l'Education. Quant au centre médicopédagogique de Tébéssa, celui-ci a bénéficié d'une opération d'extension et d'équipement, afin de le doter de 7 nouvelles salles de cours, pour une enveloppe financière de 30 millions de dinars, en prévision de la rentrée 2015-2016.

De même, pour l'opération de réhabilitation et d'aménagement du centre spécialisé de rééducation (filles) de Tébéssa, 40 millions de dinars sont alloués pour les travaux touchant aux dortoirs, à la cuisine et aux aires de jeux équipées de gazon synthétique. La même opération d'aménagement a été réalisée au centre polyvalent pour la protection de la jeunesse de Bekkaria ; cette structure sera dotée de nouvelles salles et sera transformée en un centre médico-psychologique, au bénéfice d'enfants atteints de déficience mentale. D'autre part, la maison de l'enfance assistée, toujours dans la commune de Bekkaria à 10 km de Tébéssa, elle aussi fera l'objet de travaux d'aménagements d'un coût de 40 millions/DA (piscine, salle de cinéma et cuisine). D'autres projets sont en cours, l'ouverture d'établissements spécialisés pour handicapés moteurs à Ouenza, d'une capacité d'accueil de 120 enfants âgés de 3 à 18 ans, avec un internat pour les pensionnaires hors wilaya, ainsi que d'un nouveau centre médicopédagogique (déficience mentale) à El Aouinet, pouvant accueillir 120 enfants (5 à 18 ans) ; cette structure, une fois réceptionnée, sera réservée aux localités du nord de la wilaya de Tébéssa. Ainsi donc et dans le plan d'action des programmes inscrits pour les prochaines échéances, on compte consacrer plus de place aux catégories précitées et nécessaires dont celle des enfants scolarisés, aux besoins spécifiques, ainsi que ceux détenteurs de diplômes, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle, dans les secteurs de l'Education et de la formation professionnelle.

La SAA et les litiges

La société algérienne des assurances, à travers sa direction régionale de Tizi ouzou, a initié, avant hier à l'institut national INPED de Boumerdès, une journée d'étude sur les litiges juridiques en matières d'assurances; la rencontre, rehaussée par la présence d'avocats et d'experts des parquets de Boumerdes, de Bouira et de Tizi ouzou, a été l'occasion pour débattre des conflits opposants les clients victimes de dégâts aux assurances. Quatre communications étaient à l'ordre du jour. Pour maître Harzoun Zineb, présidente du tribunal, dont la communication tournait autour des avantages de l'assurance, l'acte obligatoire donne l'avantage en cas de sinistre d'une couverture en indemnisant l'assuré dans des délais établis, en prenant en compte la gravité et les conditions du sinistre. Maître

Yacoubi Abderazak, du tribunal de Sour El ghozlane, et le consultant auprès de la cour de Boumerdes, Benamara Ismail, sont longuement revenus sur le litige juridique. Enfin, M. Benkara a tracé les contours des recours en cas d'indemnités; 12 milliards de cts ont été versés pour des dommages dus aux accidents de la circulation, 8 milliards pour les dommages matériels et environ 4 milliards pour dommages physiques.

Profitant de cette journée, M. Sais le PDG de la SAA a parlé de la bonne santé du groupe public, dont le taux de croissance est en nette progression; il se situera, selon M. Sais, au-delà des 4%. Concernant les versements aux clients-sinistrés, la SAA a versé 15 milliards de DA, soit 40% des indemnités nationales. L'assurance automobile reste, selon le DG de la

SAA, le plus grand pourvoyeur avec 21 milliards de DA sur les 27 milliards des assurances multirisques. La SAA, malgré sa place de leader dans le secteur, envisage de mettre une nouvelle stratégie permettant d'accompagner les PME/PMI, surtout concernant les risques industriels. Revenant sur cette journée, M. Sais le PDG de la SAA dira que le but est « de mettre à jour une approche réelle entre le secteur des assurances et celui de la justice grâce notamment à l'examen des lois régissant le secteur afin de ne léser personne, ni les assurances ni les assurés». La société (SAA), la première du secteur des assurances créée au lendemain de l'indépendance, est une société publique par actions ; ainsi, une partie de son chiffre d'affaires est versée au budget de l'Etat.

O.M.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

17 safar 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h09	12h36	15h14	17h36	18h59



Mercuriale : c'est la flambée !

La tendance haussière de la mercuriale ne semble avoir aucun frein pour la retenir à des niveaux raisonnables.

Abdelkrim Zerzouri

Après une courte période de clémence, les prix prennent franchement des cimes très éloignées, voire inaccessibles pour les bourses modestes. Le prix de la pomme de terre, cédé hier à 65 dinars le kilo, enregistre chaque jour un glissement vers le haut de 5 dinars. Un rythme appelé à durer selon des avis de commerçants qui affirment que les prévisions, pour cet hiver 2015/2016, n'augurent rien de bon pour le pouvoir d'achat des citoyens. Et la température, hier, au niveau des marchés, semble leur donner pleinement raison. La courgette refait parler d'elle avec les 140 dinars le kilo, ainsi que l'oignon qui est cédé à 90 dinars le kilo. La tomate remonte à 70 dinars le kilo, ainsi que le piment vert (fort et doux) qui était cédé hier entre 120 et 140 dinars, la carotte à 90 dinars..., en somme, tout flambe. «On se croirait à la veille d'une quelconque célébration de fête ou autre évènement religieux»,

raillent des clients entre les étals des marchands.

Impossible de s'approvisionner sans faire de petits calculs, d'où «la limitation des achats au strict minimum», comme le relèvent des citoyens. «Il faut compter avec d'autres dépenses ménagères, le règlement des factures de loyer, d'électricité, d'eau, téléphone, Internet. Je ne retrouve plus mon équilibre financier avec ma modeste paye», soutiennent des pères de famille. Ces derniers avouent que le dessert est devenu un luxe pas facile à atteindre par les temps qui courent. «Voyez la mandarine, nous dira un client, un fruit de saison pourtant, et elle est vendue entre 150 et 190 dinars, les bananes à 160 dinars et plus, les pommes de bonne qualité à partir de 180 dinars». Les prix des fruits et légumes sont bel et bien devenus inabornables pour de larges couches sociales. Pareil pour les viandes rouges et blanches. La sardine, pour ne citer que ce poisson prisé à cause de son prix (naguère) abordable, a

été cédée à 450 dinars le kilo. Les viandes rouges gardent toujours le haut de l'affiche avec des prix variant entre 800 et 1.300 dinars. Quant au poulet, son prix s'envole carrément. Vendu chez les détaillants, hier, à 370 dinars, le prix du poulet devrait connaître dans les prochains jours une flambée qui rappellerait ses beaux jours lors du ramadhan ou de la saison des fêtes. Des marchands spécialisés dans les viandes blanches jurent que le prix du kilo de poulet au marché de gros a été fixé à 360 dinars, durant le week-end dernier, et que ce prix a atteint ces derniers jours jusqu'à 400 dinars le kilo à travers certaines régions du centre du pays. «Il ne faut, donc, pas s'étonner de voir dans les prochains jours le prix du poulet grimper encore», estiment-ils. Cette hausse est due, selon eux, à la rareté du poulet sur le marché. Et puis, en conviennent à l'unanimité les marchands, la hausse est provoquée par la faiblesse du dinar, surtout après avoir perdu beaucoup de sa valeur ces derniers temps.

Benbadis

Le logement rural à la traîne

A. El Abci

Le logement demeure la préoccupation principale des habitants de la commune de Benbadis, surtout celui de type rural. Et dans ce cadre, ils se plaignent particulièrement des retards enregistrés dans l'attribution de l'aide publique destinée à la réalisation de ce type de logements. Ainsi et selon certains d'entre eux, qui ont pris contact avec notre rédaction, «nous avons bénéficié de décisions de pré-affectations de l'aide depuis deux années et même trois, mais jusqu'à maintenant, nous attendons les décisions de la commission du logement rural, qui n'a pas encore tranché dans nos dossiers. C'est le silence radio, on ne nous convoque pas pour compléter et finaliser les procédures et on nous laisse dans le flou total sans fournir aucune explication», diront-ils.

Selon un citoyen, «on nous a dit de commencer à construire et l'argent de la wilaya viendra après, au fur et à mesure. Mal-

heureusement, c'est ce que j'ai fait et l'aide n'est toujours pas là, si bien que je me retrouve coincé, car après avoir commencé la construction de mon logement, je n'ai pas assez d'argent pour continuer et pire encore, je ne sais même pas comment payer ce qui est déjà réalisé».

Questionné sur ce sujet, le maire de Benbadis, M. Z'fizef, répondra que «la commune qui est à vocation agricole et de caractère rural, a bénéficié d'un programme de 500 logements ruraux, dont 300 ont fait l'objet de décisions de pré-affectation, mais le problème réside surtout au niveau des bénéficiaires eux-mêmes qui tardent à remettre les permis de construire». Et de souligner qu'«il y a bien sûr des dossiers qui sont à l'étude au niveau de la commission du logement rural, qui se réunit régulièrement et le travail se fait normalement». A la commune, poursuivra-t-il, «nous ne souffrons pas d'absence ou de manque de programmes, mais le

problème réside plutôt dans la réalisation». Le maire explique que «si l'APC donne des attributions au nombre de 300 mais que le bénéficiaire ne se presse pas dans la réalisation de son logement, tardant à se faire délivrer les pièces préalables, comme mettre trois mois pour remettre aux services concernés le permis de construire, ce retard se répercute sur toute l'opération», dira-t-il. Et d'ajouter que «les aides sont avancées par tranches et au fur et à mesure de l'avancement des travaux, c'est pour cela que juste après le bénéfice des pré-affectations, il faut rapidement réunir les pièces nécessaires et ne pas attendre plus longtemps». Notre interlocuteur estime qu'«en matière de logement rural, la wilaya est prête à financer d'autres programmes si nous achevons rapidement notre quota». Pour le logement social, le maire indiquera que «50 unités sont en cours de construction avec le démarrage bientôt de 600 autres, dont 250 à Benbadis-centre».

Effondrement d'une vieille bâtisse à la vieille ville

A. E. A.

Les dernières fortes précipitations ne sont pas passées sans dégâts pour les habitants de la vieille ville. En effet, une bâtisse située au numéro 35 de la rue Rouag Saïd, dans la vieille ville de Constantine, a vu aux environs de 20h10 (soirée du vendredi 27 novembre) plusieurs de ses pans de murs et terrasses s'effondrer. Selon l'officier de permanence de la Protection civile, «l'état de la bâtisse composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, habitée par deux familles de

10 membres, a nécessité notre intervention pour reconnaissance et évacuation». Toujours selon notre source, «si aucun dégât humain n'est à déplorer, ceux matériels sont par contre importants». Ainsi, il a été enregistré un effondrement partiel des toits de deux chambres situées au premier étage de la maison en question. Et la cour ou petite esplanade garnissant le centre de la bâtisse s'est

totallement effondrée. Un rapport faisant valoir la menace que constitue ladite bâtisse sur les habitants a été établi et un périmètre de sécurité a été délimité et ce, pour la sécurisation des habitants du voisinage, de la rue et autres passants. Selon des témoins, l'émotion était grande et la panique sur les visages tout autant, suite aux grands bruits et fracas occasionnés par cet accident.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

17 safar 1437				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h55	12h22	15h01	17h23	18h46



Protection de l'environnement dans les hôpitaux «Halte aux nuisances sonores, au personnel qui fume dans les services...»

Abdelkrim Zerzouri

La préservation et l'amélioration de l'environnement dans les établissements de santé publique est un gage de prise en charge convenable du malade, tel est le thème d'une campagne de sensibilisation lancée par l'association «Rissala», en collaboration avec la direction de la Santé et l'Organisation nationale de la société civile. S'étalant sur une période qui va du 24 novembre jusqu'au 2 décembre, cette action de sensibilisation vise tous les établissements de santé publique à travers la wilaya de Constantine, nous a indiqué, hier, le président de l'association «Rissala», M. Hakim Lafouala. Ce dernier, accompagné de l'ex-DG du CHUC, M. Amar Benkheireddine, en tant que membre de l'Organisation nationale de la société civile en charge du dossier «santé» et le chargé de la communication du secteur de la Santé, M. Aziz Kaabouche, ainsi qu'une équipe multidisciplinaire, ont effectué des visites à travers plusieurs établissements hospitaliers et «ils n'ont pas manqué de relever plusieurs graves entorses aux règles d'hygiène et autres agressions contre l'environnement», nous a appris M. H. Lafouala. A commencer par le personnel médical qui, pour certains d'entre eux, y compris des médecins, qui continuent encore à fumer dans les services sans se soucier de la santé des patients ! «La réglementation interdit la cigarette dans les endroits publics, que dire alors lorsqu'il s'agit d'un lieu où il y a des malades ?», s'interroge M.

H. Lafouala. On soulignera, donc, que cette mauvaise habitude a été au cœur de leur action de sensibilisation et le personnel a été, d'une façon générale, réceptif en la matière, nous diront nos interlocuteurs, «en reconnaissant le tort» qu'ils causent aux malades et tout autre personne présente sur les lieux. «C'est le personnel médical qui devrait se charger de l'application stricte de cette interdiction de fumer dans les établissements de santé publique, et non pas participer à la pollution de l'atmosphère, nous dira pour sa part M. A. Benkheireddine, c'est ce qu'on attend des travailleurs, qu'ils soient à l'avant-garde au sujet de cette question de la préservation de l'environnement hospitalier». Une recommandation transmise aux travailleurs, ainsi que d'autres orientations concernant la prise en charge des espaces verts et la propreté dans les services. Aussi, l'on manquera pas de prendre contact avec les visiteurs pour les sensibiliser sur la question de la surcharge des salles au moment des visites. Quant aux automobilistes, on les touchera principalement sur les volets du respect de la signalisation à l'intérieur des hôpitaux et, surtout, d'éviter toute nuisance sonore qui perturbe la quiétude des malades, à l'enseigne des klaxons ou le ronflement des moteurs. M. Benkheireddine a souhaité, aussi, de restreindre ou d'interdire carrément la visite des enfants dans les hôpitaux. Un enfant est fragile, il peut facilement contracter des maladies, c'est pour cela qu'il faut faire très attention à ce sujet», relèvera-t-il.

Messaoud Boudjeriou

Les habitants revendiquent une permanence de nuit dans le centre de santé

A. E. A.

La commune de Messaoud Boudjeriou souffre du manque de structures sanitaires, selon les habitants de cette dernière et s'insurgent surtout contre l'absence de permanence dans les quelques structures existantes.

Ainsi, plusieurs d'entre eux se plaignent qu'à chaque survenance la nuit d'un problème de santé, ils se trouvent contraints de se déplacer jusqu'au CHUC du chef-lieu de wilaya Constantine. Ceci, poursuivent-ils, sans parler de la véritable misère que peuvent endurer les familles qui ont un malade ou un blessé qu'elles doivent transporter à l'hôpital, ou à une structure de santé, qui assure une permanence médicale après 17 heures. Les habitants se plaignent aussi de l'absence d'une maternité, ce qui oblige les femmes enceintes à faire le déplacement à Constantine.

Selon le maire de Messaoud Boudjeriou, Sebti Boudraa, «il est vrai que ce dernier problème m'a été posé à plusieurs reprises, mais ce que je peux dire, c'est que la direction de la santé de la wilaya, qui a été saisie par nous-mêmes, a répondu qu'au vu du nombre de naissance dans la commune et d'après la carte sanitaire, il n'y a pas nécessité d'une maternité. Toutefois, je reste en contact avec la tutelle pour voir comment prendre en charge cette préoccupation». «Cependant, ajoutera-t-il, tous mes efforts demeurent tendus pour rendre effective la permanence 24h/24 au niveau de la polyclinique de Messaoud Boudjeriou-centre, sachant que c'est la préoccupation majeure des habitants». Car il est vrai que «c'est vraiment difficile d'admettre que des citoyens de la commune soient contraints de faire plusieurs kilomètres et de se déplacer la nuit jusqu'au CHUC pour des consultations».

Deux femmes sauvées de l'asphyxie

Deux personnes appartenant à la même famille ont été sauvées d'une mort certaine par les éléments de la Protection civile vendredi soir à Constantine après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-bain défectueux, selon un responsable

de ce corps. Il s'agit de deux femmes âgées de 28 et de 80 ans résidant rue Djaouad-Tahar qui ont pu être réanimées sur place avant d'être évacuées vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine où des soins leur ont été prodigués.

WWW.BRANDT.DZ

Brandt

**NOUVEAU LAVE-LINGE GRANDE CAPACITÉ
AVEC PROGRAMME BÉBÉ.**

SACOM
Fabricant de mobilier métallique de bureau Depuis 1966

Rayonnage
lourd pour entrepôts

Unité de production :
Zone Industrielle Hassi Ameur
N°72 ilot 61
Tel : 040 235 420
Fax : 040 235 419
Mob : 0550 540 147
sarl@sacom.com
www.sarl@sacom.com

Show Room & Commercial :
08 Bd. Viviani - Sananes
Oran - Algérie
Tel : 041 214 543
041 214 539
Fax : 041 214 542
Mob : 0550 521 080

Vestiaires **Rayonnage central**

l'expérience qui fait la différence

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
OFFICE PUBLIC
DE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAÎTRE : TOUNSI LAHOUIARIA
13, RUE GHERRAS BOUAZZA - ES-SENIA - ORAN
TEL : 041-51-31-54 & 05-58-94-77-35

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le 09/12/2015 à 9 H 30 Mn avec Admission de Soumissions Cachetées
A la demande de la SERA / SPA sise à Zone Industrielle Es-Senia, le Commissaire-priseur met en vente le Matériel ci-après désigné :

N° LOT	DESIGNATION	IMM.	CODE	OBS.
01	Finisseur VOGEL T 720	Année 1989	T 720	
02	Finisseur VOGEL	Année 2004	T 843	
03	Bull KOMATSU	Année 1985	T 590	
04	Chargeur ENMTP	Année 1994	T 804	
05	Rouleau vibrant BOMAG	Année 1989	T 711	
06	Compacteur BOMAG	Année 1989	T 705	
07	Compacteur DYNAPAC	Année 1991	T 790	
08	Tracteur routier 6x4 NISSAN	657-590-31	V 540	Avec C/G
09	Tracteur routier 6x4 NISSAN	955-590-31	V 541	Avec C/G
10	Tracteur routier 6x4 NISSAN	948-590-31	V 543	Avec C/G
11	Camion benne 6x4 NISSAN	Année 1990	V 587	
12	Camion-citerne eau RENAULT	1978-285-31	V 435	Avec C/G
13	Camion benne 6x4 RENAULT	00139-204-31	V 643	Avec C/G
14	Camion benne 6x4 RENAULT	00248-205-31	V 651	Avec C/G
15	Camion dépanneur VOLVO	781-285-31	V 460	Avec C/G
16	Autocar IKD	00334-408-31	V 674	Avec C/G
17	Véhicule léger DAEWOO CIELO	713-197-31	V 615	Avec C/G
18	Véhicule léger DAEWOO CIELO	1004-198-31	V 617	Avec C/G
19	Véhicule léger DAEWOO CIELO	1003-198-31	V 616	Avec C/G
20	Véhicule léger DAEWOO NUBIRA	05262-199-31	V 618	Avec C/G
21	Véhicule léger DAEWOO NUBIRA	03438-101-31	V 621	Avec C/G
22	Véhicule TT GALOPER HYUNDAI	03258-101-31	V 622	Avec C /G
23	Véhicule TT NISSAN	00478-305-31	V 632	Avec C/G
24	Groupe électrogène DEUTZ		T 834	
25	Godets Brise Roche			

CONDITIONS DE VENTE HABITUELLES : Visite sur autorisation dès parution du présent avis. Les soumissions réglementaires doivent être déposées la veille de la vente. Versement de 11% obligatoire au moment de l'adjudication, enlèvement dans les huit jours qui suivent la vente.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR
MAÎTRE TOUNSI LAHOUIARIA

Alors que 1300 autres logements sont en cours d'achèvement Relogement de 850 familles à El Mohgoun

K. Assia

Conformément aux orientations du wali d'Oran visant à éradiquer l'habitat précaire, 850 détenteurs de décisions de pré affectations dont 270 occupants de caves à Arzew, ont été relogés, hier, à El Mohgoun. L'opération qui s'est déroulée sans incidents, a mobilisé d'importants moyens humains et matériels de la daïra d'Arzew ainsi que d'autres daïras de la wilaya. Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane qui a supervisé les opérations, a souligné l'importance de cette opération visant à améliorer les conditions de vie des populations, et a invité les familles qui s'estiment en droit d'avoir un logement décent à faire preuve de patience, tout en les rassurant de l'existence d'un «important quota» de 1.300 logements sociaux en cours de réalisation à El Mohgoun. Il a également assuré que l'opération de relogement se poursuivra selon le calendrier prévu. Cette opération, sixième du genre après celle entamée le 2 novembre dernier et qui a ciblé 266 familles du lieu dit le virage à Ain El Beida a ciblé, selon le directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière OPGI d'Oran, les familles détentrices de décisions de pré affecta-

tions, notamment celles occupant le vieux bâti d'Arzew et celles des bidonvilles. Les familles bénéficiaires de ce programme de logements publics locatifs ont été recensées et identifiées par les services de la daïra d'Arzew et répondent par conséquent aux critères requis pour l'obtention de logements sociaux. Plusieurs contrôles ont été opérés afin d'écarter les indus occupants. Les enquêtes ont été menées conformément aux instructions des responsables locaux de sorte qu'il a été question de vérifier si ces familles ont été recensées pour bénéficier de logements sociaux. Ce contrôle visait également à s'assurer si toutes les conditions et critères exigés pour l'obtention d'un logement ont été réunis et respectés par les postulants à cette formule. Avant-hier dimanche, les 850 bénéficiaires ont été invités à la salle omnisports d'Arzew à s'acquitter des frais de caution estimés à 30.000 Da en plus de six mois de loyers. La commune d'Arzew a bénéficié d'un quota de 1.300 logements sociaux dont une tranche de 250 logements a été réalisée à Hai Gourine alors que 850 autres en face du centre hospitalo-universitaire d'El Mohgoun. L'opération de distribution de ce dernier quota destiné à la commune d'Arzew a été fixée avant la

fin de l'année en cours. La semaine dernière, pas moins de 260 familles occupant des habitations précaires ont été relogées au niveau du site des 250 logements de type public locatif de Hai Gourine relevant de la commune d'Arzew. Ce projet devait être livré, pour rappel, en début 2015 mais a été reporté jusqu'à l'achèvement des travaux de VRD. Ce quota fait partie d'un important programme de 2.000 logements inscrits depuis 2009 dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Notons que depuis le 4 novembre dernier, plus de 2000 familles ont été relogées dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Les autorités locales prévoient le relogement de 1.034 familles de Médioni et El hamri à Canastel au courant de ce mois. 1.050 autres familles seront également relogées en décembre prochain à Gdyl. Pour ce qui est du recensement du vieux bâti lancé depuis plus de vingt jours sur directive du wali d'Oran, l'opération se poursuit, a annoncé le directeur de l'OPGI, précisant qu'une commission pluridisciplinaire a été mise en place pour l'identification des occupants du vieux bâti. Un programme de 3 000 logements est enfin prêt pour répondre aux besoins des familles recensées dans le cadre de cette opération.

En attendant les permis et les cartes grises La délivrance des cartes d'identité à partir d'aujourd'hui dans les communes



J. Boukraa

Dans le cadre de l'application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, l'opération de délivrance de la carte nationale d'identité sera lancée aujourd'hui au niveau de l'ensemble des communes, secteurs urbains et secteurs urbains délégués de la wilaya d'Oran. Pour ce faire, des bureaux spéciaux ont été ouverts au niveau des communes. Les citoyens peuvent établir et se faire délivrer leur passeport biométrique et leur carte d'identité au niveau des APC de la wilaya. L'ensemble des communes, secteurs urbains et secteurs urbains délégués ont été équipés d'un système pour déposer une demande d'établissement de passeport et de carte d'identité biométriques, et les retirer au même lieu. Cette mesure qui sera sûrement accueillie avec une grande satisfaction par les citoyens, permettra aussi d'alléger la pression sur les services des daïras et la commune-mère qui faisaient face à un grand rush. Ceci en attendant l'entrée en vigueur de la décentralisation du dépôt et du retrait des permis de conduire et des cartes grises. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a annoncé, début septembre, que les projets retenus pour la modernisation de l'administration publique (passe-

port biométrique, carte d'identité biométrique, carte d'immatriculation biométrique, permis de conduire biométrique...) feront l'objet d'opérations pilotes dans la wilaya d'Alger avant d'être généralisés aux autres wilayas. L'opération porte sur le transfert de tout l'état civil des circonscriptions administratives vers les communes. Tous ces projets tendent vers un seul objectif : la mise en place et la généralisation de l'administration électronique avant la fin 2015. Le mois dernier, les services concernés avaient lancé l'opération de retrait des passeports électroniques et biométriques au niveau des communes et des 12 secteurs urbains repartis sur le territoire de la wilaya d'Oran. La technologie du passeport et de la carte d'identité (CNI) biométriques, dont la généralisation au niveau des APC est très attendue par les citoyens, est un grand saut en terme de modernisation dans la gestion des documents administratifs. En somme, après la délivrance de ses documents personnels au niveau de la commune, le citoyen sera tranquille et pourra à l'avenir se faire délivrer tout papier qu'il désire et au niveau de n'importe quel état civil du pays. En somme, des avantages qui vont révolutionner les pratiques en cours et qui combattront définitivement la bureaucratie qui n'a que trop duré.

Insalubrité, squat des espaces publics, absence d'éclairage public... La détresse des habitants de la cité 338 logements Hai Essabah

Les habitants de la cité 338 logements de Hai Es-Sabah viennent de lancer un cri de détresse aux autorités locales. La non prise en charge de leurs préoccupations, qui s'articulent autour de l'amélioration de leur cadre de vie, a été encore une fois mise en exergue par les occupants des lieux. Ces derniers déplorent l'absence d'hygiène considérée comme l'un des problèmes majeurs qui caractérisent cette cité. Les bacs à ordures sont inexistant devant les blocs et les habitants sont contraints de parcourir une longue distance pour jeter leurs ordures dans une seule benne destinée à tout le quartier, dira l'un d'eux. Pire encore, le monument érigé en la mémoire des martyrs de la Révolution s'est transformé, au fil du temps, en une décharge sauvage créée par les marchands ambulants.

Ces derniers à bord de leurs camionnettes ne se soucient nullement des désagréments qu'ils occasionnent et continuent à abandonner

leurs débris au su et au vu de tout le monde. Au problème de la saleté et de l'insalubrité des lieux, viennent se greffer d'autres contraintes qui ternissent désormais cette cité réceptionnée dans les années 2002. C'est le cas des trottoirs squattés par les commerçants. Les piétons ne peuvent plus emprunter cet espace public désormais propriété privée à cause de l'étalage à même le sol de nombreux produits. Ceci a condamné les enfants qui sont à leur tour contraints d'emprunter la chaussée au risque de leur vie. En évoquant ces contraintes, les habitants se disent lésés puisque plusieurs tentatives ont été menées pour remédier à ces problèmes mais en vain. La dernière opération entamée la semaine dernière, sur directive du wali d'Oran, pour nettoyer la cité, n'a pas eu les effets escomptés, souligne-t-on. En effet, l'APC de Sidi Chahmi avait désigné des agents sans aucun matériel, seuls des sachets pour l'entretien de la cité, iro-

nise-t-on, alors que des directives ont été données par la wilaya suite aux doléances des comités de quartiers, indique-t-on. Tout en explicitant la liste des points noirs qui enveniment leur quotidien, les habitants affirment avoir tout tenté pour dénoncer ces désagréments aux responsables mais en vain. Ils rappellent également le problème des odeurs nauséabondes, la prolifération des rats et des insectes, l'absence d'éclairage public et l'état de la cité, et notamment des blocs. Aucune réhabilitation ou ravalement extérieur n'a été mené, un véritable gâchis pour cette cité. Un appel a été lancé aux autorités locales pour prendre en charge leurs doléances et œuvrer dans le cadre d'une étroite collaboration pour préserver cette nouvelle cité de la dégradation pour laquelle l'Etat a désigné une importante assiette de terrains et dégagé des sommes d'argent conséquentes pour sa réalisation.

K. A.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

C'est dans la poche



Le téléphone portable est de loin un objet de torture pour la majorité d'entre nous. Le fil à la patte. Je dirais la puce au milieu du cerveau. Celui-ci en continué éveil surveille la coordination de la sonnerie avec le décrochage et la prise en compte de l'appel entrant. La peur s'installe au creux de notre cœur qui palpite au rythme de la sonnerie qu'on aimerait vite couper pour rompre cette angoisse. L'œil à l'aguet surveille le répertoire. Tel une roue de bingo, le numéro élu sort de l'étagère et se jette contre l'afficheur. Il a l'air de vous demander de l'aide, le numéro entrant. Alors, comme pour le soulager, vous décrochez enfin. Pourvu que la fin arrive vite.

C'est le copain qui a sonné. Il est sonné. Cela faisait longtemps. Là, il a besoin de vous. Alors le décor est planté, rapidement. Et le « j'ai besoin de... » se lance telle une fusée sans préalable

aucun. Dans le meilleur des cas, vous aurez un « bonjour, ça va ? » auquel l'autre n'attend pas

de réponse. Il met la deuxième et vous déverse ce qu'il a à vous dire, à vous demander. Il se permet même un « merci » par avance sans attendre votre approbation. Dans le pire des cas, il raccrochera aussitôt et vous laissera planté « là » avec le service que vous devez lui rendre. Vous essayez de le rappeler aussitôt mais c'est déjà trop tard. Il est en messagerie. Celle-ci prend les messages mais vous donnera aucune indication.

Avant, la distance, la correction, la bonne éducation étaient les paravents naturels à des demandes incongrues. Maintenant, le téléphone permet à celui qui appelle toutes les libertés. Sans visage. Le regard derrière l'appareil n'apparaît pas. On se cache derrière une voix que le numérique transporte vers l'interlocuteur qui demeure loin. Et en même temps trop proche, car dans votre poche.

Lutte contre la criminalité 908 individus arrêtés durant le mois d'octobre

La lutte contre la criminalité se poursuit à travers plusieurs opérations de contrôle lancées par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran. Le bilan d'activité de ce service, y compris ceux des sûretés urbaines et des sûretés de daïras, fait état de quelque 754 affaires de crimes et délits enregistrés au courant du mois d'octobre. Ces affaires ont donné lieu à l'arrestation de 908 individus dont 405 ont été placés sous mandat de dépôt. Ce sont les affaires d'atteintes aux biens qui viennent en tête du classement avec 260 affaires enregistrées lesquelles se sont soldées par l'arrestation de 278 individus. Sur la majorité des personnes présentées au tribunal, 119 ont été placés sous mandat de dépôt alors que des poursuites judiciaires ont été lancées à l'encontre du reste. Les affaires d'atteinte aux personnes occupent la deuxième position avec 237 affaires enregistrées lesquelles ont permis d'arrêter 297 person-

nes. Les enquêteurs ont arrêté plusieurs individus impliqués dans des affaires de vol. Il s'agit souvent de coups et blessures volontaires.

Dans ce contexte, pour lutter efficacement contre la criminalité sous toutes ses formes, la sûreté de la wilaya sera renforcée par de nouvelles structures de police. Pas moins de 33 projets ont été retenus pour toute la wilaya d'Oran. Celles-ci seront implantées respectivement à Sidi El-Bachir, Hai Bouamama, Hai Es-Sannouber, Hai Belgaid, Hai Nedjma, Bir El-Djir, Bousfer et Es-Senia. Le numéro vert, le 15.48, a permis de solutionner plusieurs affaires de crimes et délits et par là même de venir en aide à la population en matière d'orientation et d'information. Avec la création de sûretés urbaines et de BMPJ dans les localités de Chteibo et de Sidi El-Bachir, une ceinture sécuritaire sera ainsi mise en place tout au tour du tissu urbain, indique-t-on.

K. A.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Rabah Yamina, 83 ans, Les Planteurs
Lechleche Ghalem, 56 ans, Bir El-Djir
Alouane Zahia, 72 ans, Ras El Aïn
Zegaï Fatma, 84 ans, Victor-Hugo

Horaires des prières pour Oran et ses environs

17 safar 1437			
El Fedjr 06h23	Dohr 12h51	Assar 15h32	Maghreb 17h54
			Icha 19h16



Le nouveau code de procédure pénale en débat Les «oui, mais...» des robes noires



Houari Saaïdia

Le nouveau code de procédure pénale va dans le sens du renforcement des droits de la défense et de l'assurance des droits et des libertés. En outre, il consolide l'autorité judiciaire pour imposer le respect de la loi. Cependant, nous estimons qu'il y a un grand manque de visibilité en ce qui concerne les mécanismes d'application de certaines dispositions, comme l'assistance du suspect par un avocat lors de sa garde à vue, le placement sous surveillance électronique et la médiation en matière pénale. En clair, à un peu plus d'un mois de leur mise en œuvre, nous ne voyons toujours pas comment ces dispositifs seront appliqués. Sommes-nous prêts pour introduire le bracelet électronique, par exemple ? C'est pourquoi, en tant qu'acteurs qui concourent à la justice, nous avons convié des professionnels du droit de pays étrangers qui nous avaient devancés dans ces réformes, dont la France, l'Espagne et la Tunisie, pour nous parler de leurs expériences respectives. Les recommandations seront transmises au ministre de la Justice, Garde des Sceaux, pour que son département s'en inspire, à l'effet de peaufiner ce texte, regroupant les normes législatives relatives à la procédure pénale via des décrets d'application qui s'ensuivront », a indiqué au 'Quotidien d'Oran' le bâtonnier du barreau d'Oran, Me Ouahrani Lahouari, en marge du séminaire tenu, hier au Sheraton, axé sur une étude comparative sur la nouvelle législation, en matière de procédure pénale. Les travaux se sont articulés autour de dix communications données par Me Fasla Abdelatif sur « la procédure de la comparution immédiate et les ordonnances de règlement », Benaouda Mohamed, juge

d'instruction près le pôle spécialisé d'Oran, sur « les attributions du juge du magistrat instructeur », Me Djabeur Reda sur « les voies de recours et le pourvoi en matière pénale », Me Kheddoud Djafer sur « la médiation pénale », M. Djâafri, président de la Chambre d'accusation près la cour d'Oran sur « le rôle et les activités de la Chambre d'accusation », Me Memmi Hichem, avocat du barreau de Tunis, sur « l'incident relatif au conflit d'intérêt en matière de procédure pénale », Me Aït Ihaddadene du barreau de Bobigny sur « la procédure de la présence de l'avocat lors de la garde à vue et les modalités de la mise du bracelet électronique », plus les conférences de Me Anouar Bacheur (Tunisie) et Me Jacques Taquet, bâtonnier de Nanterre.

S'agissant de la médiation, en matière pénale, il faut savoir que le nouveau CPP a instauré la médiation comme nouveau mode de règlement alternatif dans le cas de diffamation, d'atteinte à la vie privée, d'abandon de famille, de destruction des biens d'autrui, de coups et blessures ou d'émission d'un chèque sans provision, etc. Le but, selon des avocats « pénalistes », étant de soulager les tribunaux de ces infractions, dites mineures, qui prennent, parfois, beaucoup de temps à la justice. «C'est un point positif, car il permet de régler certaines affaires avant qu'elles ne parviennent en justice, se réjouit-on, à l'unisson.

DÉTENTION PROVISOIRE : LE PRINCIPE TROP VAGUE DE « L'EXCEPTION »

À propos de la garde à vue, les intervenants ont fait remarquer que dans l'ancien code, l'avocat n'avait, strictement, pas le droit d'entrer à l'intérieur du commissariat afin d'assis-

ter son client. Le nouveau code a remédié à ce déséquilibre, dans son article 51 bis 1, en donnant le droit à chaque suspect d'être assisté par un avocat. Mais la durée autorisée est seulement de 30 minutes. Me Ouahrani qualifie cette durée de «peu suffisante». «La durée de détention du prévenu varie selon la gravité des faits qui lui sont infligés. Dans le cas des petites affaires, l'avocat ne pourra assister son client qu'après 48 heures du début de la garde à vue, pour une durée d'une demi-heure. Certes, c'est un acquis, mais il n'est pas conséquent, car il ne nous permet pas d'assister à l'interrogatoire, chose que nous ne cessons de revendiquer», ajoute un autre avocat du barreau d'Oran. Par ailleurs, on estime qu'il n'y a pas eu beaucoup de changements concernant le chapitre 'mise en liberté/détention provisoire'. La seule nouveauté réside peut-être, selon un avocat, dans l'allègement constaté dans la définition de certaines terminologies contenues dans la nouvelle loi, dans son article 123. «Dans son paragraphe 3, l'article 123 explique que le juge d'instruction peut ordonner, exceptionnellement, la détention provisoire d'un inculpé si les conditions de sa mise sous contrôle judiciaire ne s'avèrent pas suffisantes», indique un autre avocat. Et de s'interroger : «Pourquoi le caractère exceptionnel n'est-il pas expliqué dans cette loi ? C'est une définition très vague. De plus, ces mesures ne sont pas suffisantes, car il faut qu'elles répondent à des normes claires pour nous expliquer pourquoi un juge d'instruction décide de la mise sous mandat de dépôt d'un inculpé. Il faut éclaircir ce point par d'autres textes et ne pas laisser une telle décision importante, à l'égard de l'inculpé, à l'appréciation des juges d'instruction.»

Une bouffée d'oxygène pour les jeunes Cinq nouveaux terrains de proximité à Bir El Djir et Oued Tlalat

J. Boukraa

Dans un certain nombre de quartiers d'Oran, les espaces de loisirs et de sports, destinés aux jeunes, accusent un manque latent. Les jeunes peinent, toujours, à trouver des espaces pour s'adonner aux joies du sport. Les espaces existants sont toujours occupés. Ils ne peuvent pas contenir tous ces jeunes, férus de sport en général et de football en particulier. Pour rectifier le tir les services de la direction de la Jeunesse et des Sports prévoit la réalisation de cinq nouveaux stades de proximité. Ces structures, en gazon synthétique, seront implantées dans les localités de Belgaid, commune de Bir El Djir, Oran et la commune de Oued Tlalat. Un avis d'appel d'offres a été lancé pour le choix des entreprises qui vont prendre en charge les travaux de ces stades. Ces structures viennent à point nommé, surtout que certaines localités souffrent d'un manque criard d'infrastructures sportives. En effet, plusieurs quartiers de la ville ne sont pas dotés d'aires de

jeux. C'est, donc, en toute logique que les jeunes sportifs investissent les jardins, les parkings et tout ce qui peut ressembler à un terrain vague et même certaines rues, carrément bloquées par la circulation, pour laisser libre cours à leur envie de jouer au football. Pour permettre aux nations de développer le secteur sportif, des infrastructures adaptées sont primordiales, des investissements réguliers sont nécessaires à la construction et la maintenance de ces infrastructures. La gestion et l'animation des espaces dédiés au sport doivent faire partie de la stratégie des pouvoirs publics. De petits espaces de jeux, notamment dans les quartiers populaires, avec les stades des anciens matico en béton, ne peuvent résoudre le manque cruel d'installations sportives. Et si la ville d'Oran est, relativement, épargnée par cette carence, la situation est autrement plus préoccupante dans les 25 autres communes et petites localités. Ce sont des dizaines de petites localités qui sont démunies en infrastructures sportives «correctes» et des dizaines de milliers

de jeunes qui sont contraints de se rendre en ville pour avoir accès à un stade de football (pas un terrain vague) ou une piscine. Il y a, quelques mois, une grande opération de réhabilitation de dix stades de proximité a été lancée par la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya. Les travaux consistent au revêtement en gazon synthétique des stades de proximité répartis sur plusieurs communes de la wilaya. Il s'agit des stades de Mediouni, Les Amaniers, stade de Ibn Sina (Petit Lac), stade de la cité 500 logements à Oued Tlalat, un stade à Kristel, à Ibn Rochd HLM, à Hai Essabah et la cité 2.000 logements ADDL, Ain El Bia, Hassi Bounif, Hassi Ameur, Oued Tlalat, Tafraoui, Hassiane Toul...

Les autorités locales assurent la mise en place d'une véritable stratégie de relance du sport, notamment à travers la réalisation d'une multiplicité d'infrastructures sportives de proximité - dans chaque daïra, chaque commune, chaque quartier- pour combler le lourd déficit des 30 dernières années.

Bir El Djir Huit milliards pour des aménagements urbains à Sidi El-Bachir

J. Boukraa

Plusieurs opérations d'aménagement urbain ont été retenues pour les différentes localités et cités, relevant de la commune de Bir El Djir. Une enveloppe de près de 5 milliards de centimes, a été débloquée pour l'aménagement de la voirie à la cité 'El Hamar' dans la localité de Sidi El Bachir. Les travaux seront concrétisés dans un délai de 7 mois. L'amélioration urbaine figure, aussi, parmi les priorités des décideurs. C'est ainsi que près de 3 milliards de centimes ont été débloqués pour l'amélioration urbaine et l'aménagement de la cité 'Chahid Saad'.

Ces opérations interviennent dans la lancée des projets d'aménagement inscrits, au profit des quartiers et cités de la commune, depuis le début de l'été. Une première enveloppe de quelque 40 milliards de centimes a été débloquée pour la concrétisation de quelques opérations. Les projets concernent, essentiellement, le

renforcement de l'éclairage public, le revêtement des chaussées et des trottoirs, l'élagage des arbres, l'entretien de l'hygiène et de la salubrité. Ces travaux inscrits sur la base de fiches techniques, conformément aux besoins de chaque cité et quartier, ont touché les sites El Mostakbel 1,2 et 3. Des actions similaires sont programmées pour les cités 198 logements, Hai El Hammar, Millennium, Douar Essaktin et d'autres lotissements.

Par ailleurs, dans le but de promouvoir la lecture, le projet de réalisation d'une bibliothèque municipale, à Sidi El Bachir, sera relancé. A l'arrêt depuis quelques années, cette structure dont les travaux n'ont pas trop avancé, s'est transformée en un lieu de rencontres pour les délinquants. Aussi, la commune a prévu la réalisation de 8 terrains combinés à travers son territoire. Le secteur de l'Education sera, aussi, renforcé par la réalisation de 10 groupes scolaires qui seront réceptionnés en 2016.

Risques liés à l'utilisation des bouteilles de gaz Naftal sensibilise les ménages et les élèves



R. L.

En coordination avec les directions nationales de l'Education et les directions de la Protection civile des wilayas d'Oran, Mostaganem et Mascara, Naftal - branche gaz de pétrole liquéfié, a organisé, du 22 au 26 novembre 2015, une campagne de sensibilisation pour la prévention contre les risques liés à la mauvaise utilisation de la bouteille de gaz butane. Ceci durant, durant cette période de l'année où la demande sur le gaz atteint son pic, en raison de l'extrême froid qui touche plusieurs régions du pays, principalement les régions et municipalités dépourvues de gaz naturel ainsi que les contrées montagneuses reculées.

Cette quatrième édition de la caravane, avec le slogan : «Pour une bonne utilisation de la bouteille de gaz », s'étalant sur cinq jours, se veut une action de proximité, à l'endroit des citoyens, dans le but de parer aux accidents et incidents liés à la bouteille de gaz butane. Pour la clôture de cette caravane

qui a touché la région ouest, la localité de Sidi Chami, dans la wilaya d'Oran, a été retenue pour abriter la dernière journée de son passage, à Oran pour s'élargir aux autres wilayas. Pour le dernier jour, 100 élèves du nouveau CEM de Sidi Chami Oran ont bénéficié de vastes explications sur la façon d'utiliser la bouteille de butane et comment éviter les accidents à la maison, avec la distribution de dépliants et disques contenant les bonnes pratiques d'utilisation et ce qu'il faut éviter. Des questions ont été de même posées aux participants, sous forme de concours, pour évaluer leur degré d'assimilation. A la fin de cette action, la caravane a distribué de cadeaux symboliques. Selon les responsables du District gpl Oran, MM. Benhalima Fayçal et Stali M'hamed, toutes les dispositions sont prises, en matière de disponibilité, de stockage et de transport de gaz butane afin de permettre aux consommateurs d'en disposer régulièrement et parer à toute perturbation dans son approvisionnement.

CHLEF

Le poulet cher et rare

Bencherki Otsmane

Après une accalmie de courte durée voilà que les prix de la volaille partent à la hausse sans que les citoyens ne puissent connaître la ou les raisons de cette envolée des prix. Apparemment rien ne justifie cette flambée des prix qui en l'espace d'un mois est passée de 220 à 320 DA. Personne ne peut prédire à quand la fin de l'ascension qui devrait continuer d'autant plus que généralement les fins d'années la demande augmente davantage sur le poulet. Cependant, si certains lient cette augmentation au contexte d'inflation générale qui n'épargne aucun produit, d'autres assurent que la cherté de l'aliment servant à l'élevage avicole est également mise en cause. Quant aux services agricoles, ils affirment qu'« on ne croit pas à une quelconque crise dans le secteur mais plutôt à une soudaine et forte demande que le marché actuel n'a pu satisfaire ». Par contre, d'autres aviculteurs avancent que cela est dû aux grosses pertes qu'ils auraient subi, les poussant donc à abandonner une filière à risque. A ce sujet il convient de signaler que malgré les campagnes d'information et de sensibilisation menées par les organismes d'assurances à l'image de la CRMA ou la SAA



Ph. Arch.

peu d'aviculteurs contractent des polices d'assurance qui pourraient mettre à l'abri justement de ces déconvenues. Par ailleurs, en prévision des fêtes de fin d'année, nous avons relevé que de nombreuses fermes avicoles ont opté pour l'élevage de la dinde qui devra être mise sur le marché dès la deuxième quinzaine du mois prochain. A titre de rappel, l'année passée à la même époque le kilo de la dinde a été cédé à 240 DA. Qu'en sera-t-il cette année ? Les tout prochains jours nous le dévoileront.

de qui devra être mise sur le marché dès la deuxième quinzaine du mois prochain. A titre de rappel, l'année passée à la même époque le kilo de la dinde a été cédé à 240 DA. Qu'en sera-t-il cette année ? Les tout prochains jours nous le dévoileront.

SAÏDA

L'agriculture en devenir

Tahar Diab

Spécifiée comme étant une région agropastorale, la wilaya dispose d'une superficie arable de 30.8206 ha dont les 2/3 appartiennent au secteur privé.

Des cultures de céréales, de l'élevage ovin en particulier et une lente émergence de l'arboriculture freinée cependant par la zone rouge et l'interdiction de forage pour la protection des nappes phréatiques. La troisième session de l'APW consacrée à la situation du secteur et ses perspectives prometteuses a soulevé de pertinentes interventions préoccupantes qui épousent tardivement la stratégie nationale de la sécurité alimentaire dont « la réussite repose fondamentalement sur la modernisation du secteur et surtout la planification de ses actions rentabilisées auxquelles doivent adhérer tous les fellahs avec l'accompagnement mobilisateur indispensable des cadres de l'agriculture, des élus et de l'administration qui doit cibler prioritairement ses objectifs », dira en substance le wali.

Dans l'intervention du directeur des services agricoles autour de la saison écoulée (2014-2015) les céréales ont difficilement atteint 709.421 quintaux sur une superficie emblavée de 91.739 ha d'où un rendement d'à peine 13 quintaux à l'hectare avec une régression de 50% par rapport à 2012-2013. Cette différence est imputée à la seule pluviométrie alors que d'autres paramètres négligés faussent l'analyse objective. Comparativement aux fruits et légumes avec 157.6636 quintaux, la pomme de terre n'arrive qu'à 541.398 quintaux, pour une consommation -à titre indicatif- de 300 mille habitants.

L'arboriculture fruitière fournit 925.950 quintaux, les oliveraies 97.090, les légumes secs 305.050 quintaux, 2384 pour les vignobles et enfin les fourrages seulement 103.674 quintaux qui ne peuvent couvrir un cheptel de 881.064 ovins, 66.420 chèvres et seulement 25.012 bovins.

Les 579 éleveurs des 3.720 vaches laitières ne fournissent aux 36 collecteurs que 9.988.969 litres pour les 2 laiteries, soit une moyenne de 27.367 litres par jour donc un rendement insignifiant de 7 litres par tête. En ces temps de vaches maigres que désosse déjà la crise financière, le salut est

au dépassement de notre agriculture traditionnelle qui a prouvé ses limites pour la moderniser d'autant plus que la mécanisation demeure disponible localement, dira le DSA, bien que handicapée par l'absence de maintenance en ayant perdu l'EXONAMA. Néanmoins, l'espoir subsiste, rajoutent les intervenants, de revoir des silos de stockage des récoltes dans chaque commune ou tout au moins dans chaque daïra. Par ailleurs, le désenclavement indispensable des campagnes isolées demeure retardé par l'absence de décentralisation de l'entreprise régionale du génie rural dont les matériels d'intervention s'avèrent inconsequents en rapport avec un plan de charge de 1300 km d'ouvertures de pistes en souffrance depuis 2008. Le foncier agricole traîne dans la régularisation administrative et juridique des contentieux attendue de l'Office national des terres agricoles et continue de bloquer l'exploitation des parcelles en litige.

Par ailleurs, des centaines de dossiers déposés depuis plusieurs années attendent leur dénouement positif à l'égard de citoyens aspire à jouir des parcelles excédentaires pour pouvoir profiter au plus tôt des 2 seuls fonds de soutien encore inscrits. Au sujet de la protection des parcours steppiques, les élus dénoncent leur empiètements divers surtout les labours sauvages tout en interpellant les autorités communales à contrôler l'utilisation rationnelle des équipements fournis par le haut commissariat du développement de la steppe, tout en veillant au renflouement de leurs budgets par la location non négligeable des pâturages saisonniers. Au constat amer et parfois révoltant de l'abandon de quelques entreprises collectives agricoles et parfois même certains E.A.I, on a constaté en parallèle des encouragements instructifs à l'instar de la plantation d'arbres fruitiers de plus de 1200 ha, merveilleusement concrétisée, en pleine steppe, par un investisseur privé surnommé « le Californien » qui se déclare prêt, dira le wali, à accompagner techniquement ses riverains, de jeunes bénéficiaires de 1500 ha dans la commune de Sidi Ahmed qui constatent avec stupéfaction la naissance d'un micro-climat inimaginable en cette contrée. Devant cette réussite économique et écologique incontestée, Monsieur Djelloul Boukarabila invite de tels promoteurs à de telles réalisations révolutionnaires

aux rives du Chott Chergui à implanter de véritables barrages verts productifs, limitant parallèlement l'avancée du désert.

Par ailleurs, le projet le plus ambitieux et qui traîne depuis les années 80 c'est le quatrième périmètre national d'irrigation de Dhayet Zraguet avec son extension jusqu'à 2500 ha dont la spécificité des sols n'est pas atteinte par la salinité des eaux du chott. Par ailleurs, dans l'objectif d'intensifier la céréaliculture, le wali sollicite la contribution stratégique de l'Institut national des ressources hydriques quant à la levée réfléchie de la « zone rouge » dont les forages planifiés seraient réservés exclusivement aux céréales et surtout à la production de semences pour combler le déficit constaté chaque année.

En conclusion, le plus intéressant à retenir pour le devenir de l'agriculture a été la déclaration pragmatique (d'orientation nationale ou locale) du chef de l'exécutif qui bouleverse le mode de gestion stérile actuel en optant, précisera-t-il avec insistance, à « planifier les actions nominatives dans le temps et les lieux conformément aux différentes potentialités pour mieux mesurer par étapes la progression palpable du développement ». Et c'est ainsi, ajoutera-t-il, que « contrairement à la lecture archaïque de différents rapports rébarbatifs, l'assistance fera à chaque occasion le bilan réel sur le terrain et évaluera objectivement la marche à suivre en y apportant en temps opportun les correctifs nécessaires pour atteindre les objectifs assignés à chaque opération ».

C'est cette feuille de route qui doit être établie par tous les intervenants avec l'implication effective des fellahs. Aussi, dans l'objectif d'élaborer sérieusement un « Programme intégré du développement rural, M. Djelloul Boukarabila a instruit son DSA aux préparatifs de ce projet pragmatique qui doit être soumis prochainement à l'exécutif interpellé au décollage économique de cette wilaya, maîtrisable à plus d'un titre et dont les potentialités encore inexploitées feraient jalouser plus d'une région démunie. Car, pour réussir le redressement, il faut se rappeler, dira le wali, que l'agriculture a existé bien avant le pétrole et qu'en face de la crise des prix des hydrocarbures c'est l'agriculture réfléchie qui relèvera le défi.

TLEMCCEN

Des opérations pour se débarrasser des ordures ménagères

Khaled Boumediene

Tout est parti d'un constat, « d'une volonté : celle de s'occuper de l'hygiène et de la salubrité des habitants de la wilaya de Tlemcen et d'améliorer leur cadre de vie ». Pour le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, le lancement de vastes opérations de nettoyage et d'enlèvement des ordures ménagères, des déblais, des objets encombrants et de toutes sortes de produits déposés anarchiquement sur les voies et les espaces publics ainsi que dans les quartiers et les cités à grande concentration, s'imposait comme « une nécessité absolue pour le nettoyage et l'hygiène du milieu et afin de soigner l'image de nos villes et surtout donner un nouveau visage à la capitale des Zianides ». Selon le premier chef de l'exécutif, « tout un chacun doit être conscient du rôle et du statut spécifiques de la ville de Tlemcen, y compris Mansourah et Chetouane dans l'ensemble du territoire de la wilaya, qui restent fortement tributaires du comportement de leurs habitants ». Tel est le souhait qu'émet le wali de Tlemcen après avoir adressé récemment des instructions fermes aux présidents des APC et chefs de daïra pour mettre terme à l'état de saleté qui caractérise les villes et agglomérations de la wilaya, notamment le Grand Tlemcen. Selon le secrétaire général de la wilaya,

Amieur Mohamed, un comité de pilotage chargé de coordonner les actions locales en matière de collecte des ordures ménagères et d'hygiène du milieu a été mis en place depuis un certain temps pour prendre en charge la propreté des cités. En outre, suite aux directives du wali, les parcs roulants des communes ont été renforcés en moyens d'intervention. Outre les responsables locaux, ce comité englobe des cellules qui activent sur le terrain, composées essentiellement d'associations de quartiers, environnement, religion, l'algérienne des eaux, l'office national d'assainissement, les travaux publics et des entreprises du BTPH. Ainsi, de nombreuses opérations sont menées actuellement sur les voies urbaines et périurbaines, des assiettes foncières en milieu urbain inoccupées, des oueds, des cimetières, des marchés et des abattoirs de Mansourah, Chetouane et Tlemcen. Selon le SG de la wilaya, on a installé plus de 500 bacs de collecte d'ordures et des panneaux d'interdiction de jet de déchets et ordures ménagères. Selon notre interlocuteur, la police d'urbanisme et les services de sécurité territorialement compétents veillent sur le respect des mesures prises par les autorités de la wilaya et restent déterminés à protéger l'environnement et prendre les mesures légales pertinentes à l'encontre des contrevenants.

AÏN-TEMOUCHENT

Campagne de vaccination du cheptel bovin

Mohamed Bensafi

Une large campagne de vaccination du cheptel a été lancée le 15 novembre dernier dans la wilaya par la direction des services agricoles (DSA), a-t-on appris de cette structure de l'exécutif local. L'opération est destinée à protéger le cheptel contre la fièvre aphteuse de cette wilaya connue pour être un vaste territoire de pâturage en cette période hiver-printemps qui pointe à l'horizon.

Pour ce faire, plusieurs équipes de vétérinaires auront à sillonner les 28 communes et localités agropastorales pour inoculer au bétail les doses de vaccins requises pour le prémunir contre ses pathologies qui constituent une menace sérieuse pour le développement de la production animale. Selon la même source, 19.000 bovins sont concernés par cette campagne qui touchera tout particulièrement les grandes régions d'élevage de la wilaya où l'élevage se pratique de manière intensive, à

l'image des communes d'Aïn El-Arbâa dans la plaine de M'lata, Hasasna et Oulhaça, régions très connues pour l'élevage de bovins. Le cheptel de la wilaya d'Aïn-Temouchent est sain et aucun foyer de quelconque maladie n'a été signalé par les éleveurs sur l'ensemble du territoire, a tenu à relever la même source, signalant toutefois la nécessité de prendre, à titre préventif, des précautions sanitaires.

Ainsi, une trentaine de vétérinaires privés ont-ils été mandatés pour cette campagne qui s'achèvera le 15 janvier 2016, selon notre source qui a également indiqué que les éleveurs de la wilaya bénéficieront de la gratuité du vaccin. L'opération ciblera tous les bovins de plus de 3 mois. Enfin, des campagnes de sensibilisation et d'orientation, destinées à obtenir une large adhésion des éleveurs, notamment les producteurs de lait, aux différents programmes de vaccination, sont régulièrement organisées afin de préserver le cheptel de la wilaya.

RELIZANE

35 projets d'investissement approuvés depuis le début de l'année

Mahi Ahmed

Une source responsable de la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Relizane révèle l'approbation de 35 projets d'investissement depuis le début de l'année en cours.

Le montant global de ces projets est estimé à 159 milliards de dinars et pourraient générer quelque 5000 postes d'emploi. Ces différents investissements qui seront implantés dans les zones industrielles de Sidi Khettab, Belacel, Sidi Saâda et Sidi M'hamed

Benaouda ont trait à l'industrie mécanique, électronique, agro-alimentaire, chimique et des matériaux de construction. Il est utile de signaler que depuis l'an 2011, l'investissement connaît un certain essor avec la concrétisation de 325 projets pour une valeur de 423 milliards de dinars alors que 40 projets ont été mis en demeure pour retard dans la réalisation poussant les pouvoirs publics à la restitution des assiettes attribuées des quelque 847 hectares réservés aux projets d'investissement.

AIR ALGÉRIE

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h15
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	08h15
Adrar - Oran	12h10
Constantine - Oran	17h35
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

Lundi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	15h35
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h15
Oran - Béchar	16h00
Oran - Constantine	18h10
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	21h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	14h05
Adrar - Oran	12h10
Annaba - Oran	17h50
Béchar - Oran	12h50
Constantine - Oran	15h35

INTERNATIONAL

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h35
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Lyon	13h45
Oran - (Paris-CDG)	15h05
Oran - Alicante	15h35
Oran - Djeddah	17h50

Lundi

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	13h50
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	18h05
Toulouse - Oran	13h50
Lyon - Oran	18h45
Paris (CDG) - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55
Djeddah(j+1) - Oran	07h10

Lundi

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Casablanca	14h15
Oran - Paris-CDG	15h05
Oran - Alicante	15h35
Oran - Medine	23h10

Lundi

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	13h50
Marseille - Oran	18h00
Toulouse - Oran	13h50
Casablanca - Oran	17h45
Paris-CDG - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55
Madrid - Oran	11h50

AIGLE AZUR

VOL	DEP/ARR
Dim/Mar/Mer/Jeu/Ven	Paris-Orly - Oran 15h00/ 16h25
Lun/Mer/Ven	Paris-CDG - Oran 15h15/ 16h45
Dim/Mar/Mer/Jeu/Ven	Marseille - Oran 09h00/ 09h40
Dim/Mar/Mer/Jeu/Ven	Oran - Paris-Orly 17h40/ 21h00
Dim	Oran - Lille 10h40/ 14h15

TUNISAIR

Tunis/Oran	Oran/Tunis
Arrivée	Départ
Lundi/Jeu	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

Départ	Arrivée
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

Départ	Arrivée
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

Départ	Arrivée
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

Départ	Arrivée
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

Départ	Arrivée
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

Départ	Arrivée
ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

Départ	Arrivée
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

Départ	Arrivée
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

Départ	Arrivée
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

Départ	Arrivée
ORAN - SBA	
17h00	18h22

Départ	Arrivée
SBA - ORAN	
05h40	06h58

ALGÉRIE FERRIES



Départ

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 03 - 18h00	Ven 04 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Ven 04 - 19h00	Sam 05 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Mer 09 - 12h00	Jeu 10 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Mar 08 - 12h00	Mer 09 - 14h00

TRASMEDITERRANEA

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALMERIA	
Lun 07 - 21h00	Mar 08 - 06h00
Lun 14 - 21h00	Mar 08 - 06h00
ALMERIA / ORAN	
Dim 06 - 23h59	Lun 07 - 08h00
Dim 13 - 23h59	Lun 14 - 08h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



Mardi 01 décembre à 15h au T.R.O
«EL KASR EL MAHJOR»
 Résumé : c'est l'histoire du cheikh Hassane, accusé du meurtre de son neveu... le juge demande son exécution ainsi Hassan vivra pleins d'aventure afin de prouver son innocence.. T.R.O

Mercredi 02 décembre à 17h au T.R.O
«ET TOUFAH»
 Auteur : Abdelkader ALLOULA
 Adpt et mise en scène : Samir BOUANANI T.R.O

Jeudi 03 décembre à 17h au T.R.O
«MNAMEEN»
 Auteur : Amine GHEZIZAT
 Mise en Scène : Djalal ADNANI
MneMan est un one man show, un mélange de fiction & comédie, une romance insolite qui raconte l'histoire d'un jeune qui a grandi en pratiquant sa passion « Dormir », même pendant son réveil il replonge dans ses rêves, dans le fictif, Séries et jeux vidéo... Un jour, en regardant un film, il tombe amoureux d'une actrice américaine, un amour insensé qui ne lui apportera que des ennuis... mais qui le dotera d'un pouvoir fabuleux. (El Fen En-nacht)

CINÉMATHEQUE D'ORAN

Aujourd'hui
-14h30: «Cheikh El Hasnaoui
 de la maison blanche à l'océan bleu» de Abderrazak Larbi Cherif (Alg/2015)
-16h00 : «Gatsby le magnifique»
 De Baz Luhrmann (Usa 2013)
Lundi 30 novembre
-14h30 : «La guerre des mondes»
 de Steven Spielberg (USA 2005)
-17h00 : «Les voyages de Gulliver»
 de Rob Letterman (USA 2010)

INSTITUT FRANÇAIS

Théâtre : récit de mon quartier
Jeudi 03 décembre à 18h à l'IF d'Oran
 De et avec Jean-Jérôme Esposito / Mise en scène de Julie Lucazeau. Un spectacle plein d'humour, sur le thème de l'identité et qui donne une autre vision des quartiers Nord de Marseille.

Art de la scène Khoury Project



Samedi 05 décembre à 19h00
Lundi 07 décembre à 19h30 à la salle Mouggar Palais de la Culture - Imama Tlemcen
 Musique du Monde. Basil, Osama et Elia créent leur projet en 2002. Leur musique est résolument moderne, elle allie harmonieusement les structures de la musique arabe avec les rythmes du monde.

Conférence

Abdelmalek Sayad, sociologue de l'émigration-immigration
Mardi 08 décembre à 18h à l'IF d'Alger
 Par Yves Jammot, formateur et médiateur culturel
En prenant en compte la trajectoire singulière d'un enfant de Kabylie devenu directeur de recherche au CNRS et en se situant dans une perspective socioanalytique, la conférence cherchera à montrer le lien entre les dispositions d'Abdelmalek Sayad et les conditions qui ont rendu possibles ses prises de positions dans le champ de l'immigration.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Peu nuageux Max.20 -Min.7	Ensoleillé Max.22 -Min.6
MOSTAGANEM	
Peu nuageux Max.21-Min.8	Ensoleillé Max.22 -Min.7
TLEMCEM	
Ensoleillé Max.22 -Min.6	Peu nuageux Max.23 -Min.6
MASCARA	
Ensoleillé Max.18- Min.4	Ensoleillé Max.21- Min.6
TIARET	
Ensoleillé Max.15- Min.2	Ensoleillé Max.18- Min.2
CHLEF	
Ensoleillé Max.20 -Min.7	Ensoleillé Max.22 -Min.8
BÉCHAR	
Ensoleillé Max.22- Min.6	Ensoleillé Max.19- Min.4
ALGER	
Peu nuageux Max.19 -Min.6	Ensoleillé Max.21 -Min.5
CONSTANTINE	
Peu nuageux Max.13- Min.4	Peu nuageux Max.14- Min.2
ANNABA	
Peu nuageux Max.17-Min.11	Ensoleillé Max.19-Min.7

Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé (G.R.A.S.) & Centre de Documentation Economique et Sociale d'Oran (C.D.E.S.)

CONFÉRENCE-DÉBAT

Le Lundi 30 novembre à 16h00 au CDES-IBN KHALDOUN 03, Rue Kadri Sid Ahmed (en face de TLS Contact)

Les Sciences Sociales à l'épreuve du terrain
 Algérie, France, Québec, Laos, Vietnam

Animée par **Mr. Mohamed Mebtoul**

Mr. M. Mebtoul animera une conférence autour de l'ouvrage qu'il a rédigé

Site: www.gras_lab@yahoo.fr

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	106,56	113,07
1 EUR	113,47	120,44
1 CAD	80,01	84,93
1 GBP	162,02	171,96
100 JPY	86,40	91,71
1 SAR	28,41	30,15
1 KWD	350,41	371,93
1 AED	29,01	30,78
100 CHF	10.497,38	11.141,65
100 SEK	1.218,33	1.293,17
100 DKK	1.520,84	1.613,93
100 NOK	1.225,67	1.301,52

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	107,64	113,07
1 EUR	114,63	120,44
1 CAD	80,82	84,93
1 GBP	163,66	171,96
100 JPY	87,28	91,71
100 CHF	10.603,95	11.141,65
100 SEK	1.230,70	1.293,17

CAN 2015 des U23 - Algérie-Egypte cet après-midi Victoire impérative pour engranger la confiance



Kamel Mohamed

L'équipe nationale de football des U23 affrontera son homologue d'Égypte à l'occasion de la 1^{ère} journée du groupe B de la CAN-2015 de la catégorie qui se déroule au Sénégal (28 novembre-12 décembre). Le match est prévu cet après-midi à 15h00 (heure algérienne) dans la ville de Mbor, située à 80 km de la capitale sénégalaise Dakar. Le premier match est toujours important dans ce genre de tournoi quant à la qualification au deuxième tour (demi-finales). Pour rappel, l'objectif de l'Algérie dans cette compétition, c'est de terminer parmi les trois premiers pour se qualifier aux jeux Olympiques de Rio-2016 (Brésil).

Le sélectionneur national, Pierre-André Schürmann, a reconnu que ce sera un match «difficile» contre l'Égypte, laquelle demeure «une bonne et redoutable

équipe». Il a ainsi signifié à ses joueurs de se fixer spécialement sur cette rencontre. «Nous sommes concentrés sur le match de l'Égypte et il est faux d'évoquer d'autres facteurs comme la chaleur ou l'état du terrain», a déclaré le technicien suisse qui refuse aussi de parler du groupe de la mort. «Les deux équipes partent à chances égales dans la mesure où elles évoluent dans les mêmes conditions», a encore précisé Schürmann. Cela dit, le coach national a fait savoir qu'il a mis en place un dispositif tactique à même de rivaliser avec l'Égypte et décrocher un résultat avantageux. Schürmann reste «très prudent» car, a-t-il averti, «l'Égypte est un gros morceau d'où l'obligation de faire un bon résultat contre cette formation et de surcroît en début de compétition». Pour lui, «l'Algérie n'est pas favorite et évoluera dans ce tournoi en tant qu'outsider».

Le sélectionneur national a également refusé de focaliser sur les absents, notamment Ramy Bensebaini (Montpellier) et Rachid Aït Atmane (Gijon) qui ne font pas partie du groupe pour avoir été retenus par leurs clubs respectifs. «Nous avons un groupe compact et nous comptons sur la solidarité de l'équipe, laquelle est constituée de joueurs compétitifs», a encore asséné le sélectionneur national. L'Algérie est ainsi tenue de bien débiter la compétition contre l'Égypte car le score de ce match sera déterminant quant à la suite de la compétition qui verra les Verts affronter le Mali et le Nigeria respectivement mercredi et samedi prochains. Les deux premières équipes se qualifieront aux demi-finales. En attendant, Schürmann et ses protégés doivent passer l'écueil égyptien en attendant les autres adversaires qui ne sont pas d'un niveau moindre.

Handball-Division Excellence

Le GSP conforte son fauteuil, le MCO et le WABO respirent

Grâce à son succès sur l'ES Ain-Touta, le GS Pétroliers reste en pole position au classement. Toutefois, la victoire fut longue à se dessiner et ne se concrétisa que lors de la seconde mi-temps, la première s'étant achevée sur un score étriqué de 12 à 11 en faveur des poulains du coach Zeguili. Par contre, la seconde place est désormais occupée par le CRB Baraki et ce à la faveur de son succès sur l'ex-dauphin, le C.Chelghoum Laïd, qui a bien résisté avant de plier devant les protégés du coach Yechkour bien soutenus par

leur nombreux supporters. A la troisième place nous retrouvons le CC Laid et le CR Bordj Bou-Arréridj, vainqueur sur le fil de l'étonnante équipe du MC Saïda qui a tenu la dragée haute aux locaux avant de s'incliner par la plus petite des marges. Bonne opération également pour la JSE Skikda qui, en renouant avec la victoire sur ses terres devant la lanterne rouge, la GS Boufariq, pointe à la cinquième place. A noter aussi la victoire du WAB Ouargla, la deuxième depuis l'entame de la compétition cette fois au détriment du CRB Mila, alors que

l'autre représentant de Ouargla, l'ICO a été battue par son voisin de l'O.El-Qued.

Enfin, le MC Oran devant son public s'est offert un bol d'oxygène en signant sa seconde victoire de la saison cette fois au détriment du MB Tadjenanet. **A. S.**

Résultats

MCO - MBT	20-18
ICO - OEO	26-27
WABO - CRBM	25-24
JSES - GSB	33-23
CRBB - CCL	27-24
CRBBA - MCS	22-21
GSP - ESAT	27-19

Volleyball - Nationale 1A

Suprématie des chefs de file

A. Sadji

Dans les quatre poules les formations qui tiennent le haut du pavé se sont toutes imposées mettant fin au suspense qui pouvait prévaloir quant à la suite des événements. En ce sens qu'à deux journées de la fin de cette première étape, les qualifiés pour la seconde phase sont connus, à savoir les leaders actuels des différentes poules et les dauphins sauf surprise. Ainsi, dans la poule A, le NR Bordj Bou-Arréridj s'est facilement imposé devant Metlili Chaamba et conforte sa première pla-

ce. Quant à son dauphin, l'EF Ain Azel, il l'a imité en prenant le dessus à Tlemcen face au WAT. Dans la poule B, l'Etoile sétifienne a fait valoir sa supériorité sur son voisin de l'ITR. Pour sa part, l'O El-Kseur devant son public, n'a pas raté l'occasion de la venue de l'ASV Blida pour s'imposer. Dans la poule C, le GS Pétroliers a facilement pris la mesure de son hôte du jour, le RC M'sila, et son dauphin du PO Chlef lui a emboîté le pas en s'imposant à Bejaïa devant le NCB. Dans le groupe D, à noter le forfait du WO Rouïba sur son parquet de-

vant le MB Bejaïa, alors que le locataire de la seconde place, l'OMK El Milia, est revenu avec la totalité des points de Laghouat face au MBCL.

Résultats

Poule A		
IBMC - NRBBB	0-3
WAT - EFAA	1-3
Poule B		
ITRS - ESS	0-3
OEK - ASVB	3-1
Poule C		
RCM - GSP	0-3
NCB - POC	0-3
Poule D		
MCBL - OMK	1-3

Inter-régions Est

L'ESB Besbès nouveau dauphin de l'AB Chelghoum Laïd

Décidément rien ne semble arrêter le leader, l'AB Chelghoum Laïd, qui a remporté vendredi une belle victoire en déplacement à Batna où l'ES Bouakeul n'a pas fait le poids devant le promu aux dents longues. C'est d'ailleurs le seul succès de la semaine enregistré à l'extérieur, ce qui permet à l'ABCL de creuser davantage l'écart en tête du classement, puisqu'il compte désormais trois points d'avance sur son nouveau dauphin, l'ESB Besbès. Ce dernier a ainsi réalisé une bonne opération en infligeant au NT Souf sa première défaite de la saison. Profitant du faux pas des

autres poursuivants, l'ESBB s'est donc installé avec mérite sur le podium. Pour sa part, le NRB Têlaghma n'a pas su tirer profit de l'avantage du terrain devant le WA Ramdane-Djamel, qui l'a forcé au nul, alors que le CRB Kaïs et l'ASC Ouled Zouaia sont revenus bredouilles de leurs déplacements respectifs chez l'AB Barika et l'IRB El-Hadjjar, intraitables chez eux. Pour ce qui est de l'autre équipe à l'affût, le NRB El-Kala, elle n'a pas raté l'occasion pour battre le NRB Chréa après une course poursuite au tableau d'affichage, ce qui lui permet de grimper à la troisième place. Par ailleurs, chez les mal-

classés, la lanterne rouge, le NRB Grarem, a récolté un précieux point d'El Oued face à l'IRB Robbah, tandis que l'autre promu, le Nasr El Fedjoudj, s'est ressaisi de fort belle manière en s'imposant dans son antre face au WM Tébessa qu'il rejoint au classement. **M. Benboua**

Résultats

ESBB - NTS	2-1
NRBEK - NRBC	3-2
N.El Fedjoudj - WMT	2-0
ABB - CRBK	2-1
ESB - ABCL	1-2
IRBEH - ASCOZ	2-0
NRBT - WARD	1-1
IRBR - NRBG	0-0

Inter-régions Centre-Ouest

Oued Sly sur les traces de Rouisset

Cette journée fut à l'avantage du MB Rouisset qui a bien réagi après sa dernière défaite contre le MBC Ouled Sly en remportant le choc qui l'a opposé à son désormais ex-dauphin, le CRB Aïn-Oussara. Une belle victoire pour les sudistes qui se sont refait une santé et chassé le doute tout en creusant l'écart sur leur victime du jour pour le porter à cinq points. Le leader gardera quand même un œil vigilant sur son nouveau dauphin aux dents longues, à savoir son bourreau de la dernière journée le MBC Ouled Sly. Le promu pointe en effet son nez juste derrière le leader à quatre points seulement et ce à la faveur d'une belle victoire arrachée sur le terrain de l'ORB Oued Fodda. Pour

sa part, l'USB Tissemsilt s'est contentée d'un petit point ramené de Hydra où le HAC est en train de marquer le pas par rapport au wagon de tête. Bonne opération pour l'ARB Ghriiss qui remonte à la quatrième place à la faveur de sa petite mais précieuse victoire aux dépens de l'IRB Aïn El-Hadjjar. Quant à l'IRB Laghouat, en renouant avec le succès, il s'installe dans le

ventre mou du classement tout en enfonçant son adversaire du jour, le MBH Messaoud. Ce dernier ferme la marche au classement avec le CRB Boukadir qui concède une autre défaite cette fois chez l'IRB Sougeur. De son côté, le SC Aïn-Defla est allé forcer au nul l'ESB Dahmouni tout comme le FCB Frenda chez le WAB Tissemsilt.

Fouad B.

Résultats

ESB Dahmouni - SC Aïn-Defla	2-2
IRB Laghouat - MB Hassi Messaoud	2-0
ORB Oued Fodda - MBC Ouled Sly	0-2
WAB Tissemsilt - FCB Frenda	2-2
Hydra AC - USB Tissemsilt	1-1
MB Rouisset - CRB Aïn-Oussara	2-1
ARB Ghriiss - IRB Aïn Hadjar	1-0
IRB Sougeur - CRB Boukadir	2-1

Inter-régions Ouest

Une meute de poursuivants derrière l'USMO



Les résultats de cette huitième journée dans ce groupe ont totalement relancé la course à la première place donnant accès à l'étage supérieur. Le nul imposé par le promu, l'IRBEK, a totalement changé la situation en haut du classement. Le mérite revient aux gars d'El Kerma qui ont freiné l'élan des Unionistes, accrochés pour la première fois de la saison à domici-

le. Ce partage des points a été exploité à bon escient par le CRBS qui s'accapare de la deuxième place à deux longueurs seulement du leader, l'USMO. Le team de Sfisef est allé à Oran enfoncer la JSEA qui poursuit sa chute libre vers les profondeurs du classement. Derrière le dauphin, le CRBS, on retrouve quatre formations, le CRBH, l'IRBM, le ZSAT et l'IRBEK à trois

points seulement de l'USMO. Le CRB Hennaya a bien réagi en remportant le derby face à l'IRBM qui a concédé sa première défaite de la saison. Le Zidoria de Témouchent, quant à lui, est revenu avec un bon point de son déplacement à Mohammadia devant le CCS, auteur d'un parcours qualifié de catastrophique pour l'équipe sigoise, présentée comme un prétendant à l'accession.

L'autre représentant de Témouchent, à savoir le CRT, a fait l'essentiel devant son hôte du jour, le HBEB, et revient à quatre longueurs du leader. En bas du tableau, l'USM Tindouf a signé son premier succès à l'extérieur face à l'ES Araba qui est bien partie pour enregistrer sa seconde rétrogradation consécutive. En revanche, le MB Sidi Chahmi donne l'impression d'avoir retrouvé ses marques à la suite de sa deuxième victoire de rang face au NRBB. C'est de bon augure à la veille de son derby tant attendu face à la JSEA. Notons que la JSS a été exemptée de cette journée.

R. S.

Résultats

CRBH - IRBM	1-0
CCS - ZSAT	0-0
USMO - IRBEK	1-1
CRT - HBEB	2-0
JSEA - CRBS	1-2
NRBB - MBSC	1-2
ESA - USMT	1-2

Ligue 1

L'USMA champion avant l'heure de la phase aller



LIGUE 1	
MOB 2-1 DRBT	
ESS 1-0 RCA	
MCO 1-0 NAHD	
USMA 2-1 USMH	
CRB 2-0 JSS	
RCR 5-1 USMB	
JSK 2-0 ASMO	
CSC 1-1 MCA	

CLASSEMENT		
Equipes	Pts	J
1). USM Alger	29	12
2). CR Belouizdad	22	13
-). DRB Tadjenanet	22	12
4). USM El-Harrach	21	13
5). MO Béjaïa	20	13
6). MC Alger	19	12
7). JS Kabylie	17	13
-). ES Sétif	17	13
9). NA Hussein-Dey	16	13
-). JS Saoura	16	13
11). MC Oran	15	13
12). RC Relizane	14	13
-). USM Blida	14	13
14). CS Constantine	13	13
15). ASM Oran	10	13
16). RC Arbaâ	8	13

M. A.

La 13^e journée du championnat de Ligue 1 qui a démarré ce vendredi avec deux matches avancés qui ont débouché sur les victoires du MOB à l'arraché face au DRBT, lequel n'a pas démerité et de l'ESS qui fut loin d'être convaincante face à la lanterne rouge, le RC Arba, s'est poursuivie hier avec les six matches au menu où le grand bénéficiaire dans le haut du tableau fut incontestablement l'USM Alger, lequel avec un match en moins face au MCA et sept points d'avance sur ses dauphins, le DRB Tadjenanet et

le CR Belouizdad, s'est drapée avant l'heure du titre honorifique de champion de la phase aller et ce à la faveur de son succès dans le derby algérois face à l'USMH, laquelle quitte le podium. Mais toujours est-il que la palme du jour est à mettre à l'actif du RCR qui s'est révolté en cartonnant devant l'USMB qui a pris l'eau de toutes parts avec un joueur au-dessus du lot Manucho, le transfuge de l'USMA qui s'est distingué en inscrivant quatre buts.

Dans les autres rencontres, à l'exception du nul un but partout qui a sanctionné les retrouvailles à Constantine entre le CSC et le

MCA et qui n'arrange pas les affaires du Chabab qui se retrouve en position de potentiel relégable, l'avantage du terrain a été déterminant sur les autres stades. A Alger, au stade du 20 Août, le CRB, qui a pris la mesure de son adversaire du jour la JSS, rejoint le DRBT à la seconde place. A Tizi Ouzou, au stade du Première Novembre, la JSK grâce à un doublé du Burkinabé Diawara se donne de l'air, à contrario l'ASMO reste engluée dans les bas du classement. A Oran, au stade Ahmed Zabana, le MCO a assuré l'essentiel face au NAHD grâce à une réalisation de Larbi Kamel en attendant mieux.

Ligue 2 - Match décalé : JSMB 0 USMBA 0 Un bon point pour l'ex-leader

M. Z.

Le choc JSMB-USMBA n'a pas connu de vainqueur et c'est la JSMB qui a raté l'opportunité de s'accaparer de la troisième place. En effet, l'USMBA a contraint les Béjaouis au nul, mettant ainsi fin à la belle série de la JSMB.

Le tournant du match pour les locaux se situa à la 37', lorsque Chehaimia n'a pu transformer le penalty accordé par le referee, le keeper Ghalem s'étant opposé avec brio. Belle affaire des gars de la Mékerra qui ont su gérer leur match devant une équipe de Béjaïa qui est revenue très fort ces dernières semaines. A noter que cette rencontre s'est déroulée, huis clos oblige, en l'absence du public. A la faveur de ce résultat, l'USMBA cède la première place au profit du CAB et reste en deuxième position avec une seule longueur de retard. Par cette contre-performance, la JSMB a mal préparé son périlleux déplacement lors de la prochaine journée à Batna pour croiser le fer avec le CAB.



MCA - En prévision du mercato hivernal Réunion direction-staff technique

Le président du MC Alger, Lachour Betrouni, devrait se réunir aujourd'hui avec l'entraîneur de l'équipe, Meziane Ighil, pour aborder la liste des joueurs à libérer et à recruter. Ighil, qui a pris en main l'équipe en cours de saison, avait déjà déclaré que «certains joueurs ne méritaient pas d'être dans l'effectif du Mouloudia». Il avait alors annoncé que des joueurs devraient être libérés et

d'autres recrutés au mercato hivernal. C'est dans cette optique que le président du club se réunira avec Ighil et son adjoint, Mustapha Biskri. Les premières informations parvenant du Mouloudia font état de la probable libération de Mokdad et du Camerounais Patrick Ngola qui n'ont «pas donné satisfaction sur le plan technique». Les deux joueurs sont également considérés par Ighil comme étant «in-

disciplinés», a-t-on révélé. Le coach du Mouloudia avait signifié que l'équipe devrait être renforcée au niveau des trois compartiments, ce qui laisse supposer que la liste des libérés sera assez longue. On annonce aussi des contacts officieux avec l'ancien cadre de l'équipe nationale, Karim Ziani, de même qu'un éventuel retour de Amir Sayoud, qui évoluent actuellement à Tadjenanet. **K. M.**

AS Khroub

L'équipe dans une spirale négative

A. Mallem

Tenue en échec ce vendredi sur son propre terrain par l'US Chaouia, l'ASK est dans le creux de la vague. L'entraîneur est démissionnaire et les dirigeants restent perplexes devant le passage à vide que traverse leur équipe. «Cela n'a pas marché. J'assume l'échec et j'ai décidé de me retirer en laissant la place à un autre entraîneur qui pourrait, peut-être, provoquer le déclic salutaire pour sauver l'équipe», nous a déclaré, les larmes aux yeux, Abderrachid Teraï, l'entraîneur de l'ASK, dans les vestiaires à la fin du match. Et d'ajouter : «Je reste convaincu que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour redresser la situation. Dieu m'est témoin. Et je pars la conscience tranquille». Ceci dit devant le président du directoire qui gère l'équipe, en l'occurrence Abdelali Mohamed dit «Mogo». Ce dernier a avoué ne pas comprendre ce qui arrive à l'équipe. «Pourtant, nous n'avons aucun problème au niveau de la gestion administrative. Tous les joueurs sont à jour, aussi bien pour les salaires que pour les primes de matchs. Je crois que le ressort est cassé depuis la défaite concédée à do-

micile contre la JSM Béjaïa lors de la 11^{ème} journée. En effet, depuis ce match, l'ASK est entrée dans une spirale négative en perdant consécutivement deux matches en championnat et un en Coupe d'Algérie devant l'E. Collo. Le dernier échec subi devant le CA Batna a poussé Teraï à jeter l'éponge. Mais sur insistance des dirigeants, il était revenu en cours de semaine pour reprendre la barre technique et préparer le match contre l'USC. Et le voilà qu'il remet ça, mais cette fois, cela semble définitif car aucun des dirigeants n'a levé le petit doigt pour l'en dissuader», dira-t-il. Pour Redjimi Lazhar, l'entraîneur adjoint de l'ASK, les trois défaites consécutives ont créé une grande pression sur les joueurs. «Nous avons tout fait cette semaine pour préparer et remettre l'équipe sur les rails. Malheureusement, les supporters n'ont pas joué le jeu en conspuant les joueurs et l'entraîneur durant toute la rencontre. Cette situation s'est répétée sur le moral des joueurs qui n'ont pu conserver l'avantage d'un but inscrit en première mi-temps, ce qui a provoqué le départ de l'entraîneur en chef», conclura-t-il.

US Chaouia

Une métamorphose signée par le Libyen Irbiche

Abdelmadjid Yahi, le président de l'US Chaouia, est convaincu que son équipe est maintenant sur la bonne voie, surtout après sa prise en main par l'entraîneur libyen Irbiche qui avait dirigé l'équipe nationale de son pays. En peu de temps, ce technicien a su améliorer le jeu collectif de l'équipe qui demeure invincible sous sa coupe avec à la clé deux victoires en déplacement hors de ses bases où elle est revenue avec le plein de points de Mécheria face au MC Saïda et à domicile face au CABBA, outre le nul réalisé ce vendredi face à l'ASK. Notre interlocuteur, très satisfait à la fin de ce match que son équipe a disputé sur la pelouse du stade Abed-Hamdani d'El-Khroub, qui s'est terminé sur le score de 1 à 1, se dit très confiant quant à l'avenir de son équipe dont l'objectif reste le maintien. Et cette série de bons résultats a permis aux Chichènes, comme on surnomme l'USC, de s'éloigner de la zone dangereuse en occupant la 15^{ème} place au classement, totalisant 15 points, très loin derrière le leader batnéen, le CAB, qui en compte 25 après cette 13^e journée. «Mon équipe va revenir petit à petit parmi le groupe de tête en-

gagé dans la course au titre. Il faut compter avec nous à l'avenir», a pré-dit le premier responsable du club. Sur un autre plan, celui des finances, Yahi estime que «la situation est loin d'être reluisante. Figurez-vous que nous n'avons pas touché un centime de la part des autorités locales et de wilaya depuis l'année passée. Et je peux dire sans exagérer que l'USC est le club le plus démuné de ce championnat. Mais je reste en place pour l'aider en attendant des jours meilleurs». Pour l'entraîneur Abdelhafid Irbiche, il n'y a pas de secret quant à la réussite rapide qu'il vient de connaître à la tête de l'équipe chaouïe. «Je travaille dans un esprit collégial avec l'administration, les joueurs et même les supporters. L'USC compte de jeunes joueurs qui restent à l'écoute des conseils prodigués par le staff technique et les dirigeants. C'est très positif en ce sens que cela nous met à l'aise pour travailler. L'équipe progresse nettement d'une rencontre à l'autre, ce constat étant visible sur le terrain, puisque nous venons de glaner sept points sur les neuf possibles», a-t-il conclu.

A. M.

Division nationale amateurs Est

Une première pour le NC Magra, Hamra sur une courbe ascendante

M. Benboua

En attendant le déroulement du match entre l'USMAN et l'ESG, qui a été décalé à mardi et qui en cas de victoire des Annabis, ils s'installeraient en tête, cette neuvième journée du championnat n'a pas apporté son lot de changements, puisque les deux co-leaders, le MO Constantine et le NRB Touggourt, ont conforté provisoirement leur place en tête en arrachant respectivement le nul chez l'US Tébesa et l'US Biskra. Si pour l'UST, qui occupe le ventre mou du classement, le fait de récolter un point devant un prétendant à l'accession est une bonne opération, il n'en demeure pas moins que l'USB, qui avait la possibilité de virer en tête, a perdu deux précieux points qui vaudront certainement leur pesant d'or lors du décompte final. Pour ce qui est des autres poursuivants, l'Entente de Collo s'est inclinée à Merouana face à une équipe de l'ABM qui se replace,

alors que la lanterne rouge, l'USM Aïn Beïda, n'a pas été capable de relever la tête à domicile, concédant le nul devant le CR Village Moussa. Pour sa part, le HB Chelghoum Laid, lui aussi décevant, est passé complètement à côté de son sujet en s'inclinant à domicile face à Hamra Annaba, qui poursuit son ascension. Enfin, l'AS Aïn M'lila a encore une fois été contrainte au nul à domicile devant le MSP Batna et régresse dangereusement au classement, tandis que le NC Magra, irrégulier jusque-là, a remporté sa toute première victoire en déplacement avec l'art et la manière face à l'USM Khenchela.

Résultats

ABM	2-1	E.C
USMAB	0-0	CRVM
ASAM	1-1	MSPB
HBCL	0-1	Hamra
UST	1-1	MOC
USMK	0-3	NCM
USB	1-1	NRBT

La bêtise pense, la médiocrité s'épanouit

Par Benabid Tahar*

Et, bien encadrés par ces deux «prouesses», le dévoiement, l'escobarderie, la corruption, la violence, l'absurdité... se normalisent au grand dam du bon sens et du droit. Ahurissant, diriez-vous. Je vous l'accorde. Exagéré ; je n'en suis pas si sûr. On dit que le diable enlève la raison à ceux qu'il veut précipiter dans le désastre. Pour ne pas succomber à la résignation mortifère, il est des phases de la vie dont la gravité invite le devoir de vérité à se placer au dessus du devoir de réserve et la raison d'état à céder face à la raison de l'histoire. Car lorsque le bateau coule, même les gens de la première classe se noient. Tout rat venant peut alors s'autoproclamer capitaine. L'histoire sait parfaitement reconnaître les coupables et ne tergiverse pas dans ses jugements, toujours sans appel. Se taire devient de ce fait un acte de forfaiture à l'endroit de notre pays, dangereusement en perte de repères. Autrement, si l'on n'est pas en état comateux permanent ou perclus d'insensibilité, d'insouciance, extrême, il faut user d'une très forte dose d'humour et de dérision, voire de magie, pour arriver un tant soit peu à conjurer cette invraisemblable déroute. Il ne s'agit pas ici de soumettre le panorama sociopolitique au seul regard critique ou à la vindicte populaire. L'enjeu réel et décisif pour notre avenir est la question du devoir moral qui devrait indéniablement interpeller chacun de nous. En clair, nous sommes mis en demeure de nous demander jusqu'à quand doit-on encore obéir à nos déraisons, ingurgiter l'irrationnel indigeste et nous exonérer de l'exercice civique.

Aux exceptions près, les hommes politiques d'une manière générale, vassaux des baronnies, affidés ou chefs de file, se plaisent à s'entendre parler, aiment surfer sur les non-dits, affectionnent par obligation partisane ou clanique, par illettrisme ou par indolence, les phrases populistes, démagogiques, toutes prêtes à l'emploi et auxquelles ils croient peu ou prou, souvent pas du tout. Ah ! si vous entendiez ce beau monde papoter en aparté, une fois débarrassés de l'habit protocolaire. Sidérante comédie se joue loin des feux de la rampe. Pour s'approprier ou défendre des privilèges, d'aucuns, au demeurant nombreux, sont toujours prompts à opposer au débat sérieux la forfanterie et "la stérilité utile" du propos, joliment enveloppée de laïus creux, doré de fil phraséologique soigneusement tressé dans les antichambres de l'incantation, sous l'œil vigilant du suzerain. Ce dernier n'a d'ailleurs pas besoin de trop se creuser les méninges ou déployer des efforts particuliers en pédagogie pour coopter la courtoisie flagorneuse, prédisposée, bien plus que de mesure, à assurer le service.

Dans une sorte de course effrénée à la bénédiction, c'est à qui mieux plaira au parrain. Vautrés dans un populisme outrageant, professionnels de l'illusion, ils font preuve d'une dextérité remarquable pour encenser «l'opinion acquise» et au besoin enfumer le reste. De vrais

«Tout homme est imprégné de l'erreur et de la bêtise. Les imbéciles en font une pratique courante tout en excellant dans la seconde»

Citation anonyme

pontes de l'embrouille et du brouillage cérébral auquel ils sont eux-mêmes soumis. Casuistes de circonstance, usant d'une prose préconçue, artificiellement convaincante, ils servent des tartinades à consommer sans voire, même, et c'est souvent le cas, si la date de péremption est largement dépassée.

Entre ceux qui versent dans le satisfecit rituel et la suffisance et ceux qui prêchent la sinistrose, la plèbe est déboussolée. Au mieux, elle vibre au rythme des tirades et discours d'experts qui se construisent et se déconstruisent au gré des conjectures, des conjonctures, des injonctions, des orientations...

La culture approximative, si ce n'est l'inculture, la médiocrité intellectuelle et scientifique exubérante et le déficit de formation de qualité qui caractérisent une certaine frange de la coterie ont produit un syncrétisme chaotique. L'érosion des consciences a fait le lit de l'imposture et l'avalissement, érigés en mode de pensée. Lorsque la prétention est portée par l'ignorance et l'incompétence, la finalité ne peut être que dérision, imprécation et désastre. A parier que pousser l'outrecuidance jusqu'à confier à un vieil ànier le domptage d'une meute de lions sauvages ne surprendrait pas, ne choquerait point. Heureusement que le ridicule ne tue pas. Au quel cas, nombreux parmi nous auraient trépassé depuis belles lurettes. Au pandémonium nous aurions élu domicile en raison de nos lâchetés, de nos égoïsmes et nos perversions.

En disgrâce, suppléées par la ruse et l'intrigue, sous-tendues par la servilité et les allégeances interchangeables, l'effort, le mérite, l'honnêteté, l'abnégation, la droiture, le nationalisme désintéressé et autres valeurs

du même registre, poussées jusqu'à leurs derniers retranchements, se cachent pudiquement. Est candidat à la marginalisation, à l'inquisition et l'excommunication, traité en paria, qui fait montre de sérieux, de rigueur et de peu de docilité. Pour notre malheur, la médiocrité pensante, naturellement misogyne à l'égard de l'intelligence et la moralité, s'est assurée un bel avenir. Mais alors prenons garde ! Le répit n'est qu'éphémère. L'effet boomerang des dévoiements de l'aréopage de "boultiques" et ses appendices risque d'être terrible, tel un ressac chargé de lames tranchantes qu'on reçoit en pleine figure. Qui sème le vent récolte la tempête. Sérieusement tout de même, peut-on imaginer qu'on puisse avancer sans questions bien posées appelant réponses bien pensées. Ne dit-on pas un problème bien posé est à moitié résolu. Quant aux bons questionnements, ils ne peuvent émaner que des esprits savants, éveillés, équilibrés et sincères. Idem pour les solutions. Dieu nous en préserve, dès lors que la bêtise, avocassière de la médiocrité, se met à réfléchir, bonjour les dégâts.

En règle universelle, si un pouvoir s'entête à exercer son autorité en marge de la raison, au détriment de la liberté des citoyens, de leur sécurité et de leur bien être, et si une opposition oriente l'essentiel de son activité vers la fustigation des gouvernants, c'est qu'il y'a un sérieux déficit de sagesse, de vision et de culture de l'état et de la nation. La force réelle d'un politique ou d'un chef réside dans sa propre sagesse, dans son intelligence, dans sa clairvoyance, dans son sens du devoir, dans ses capacités d'écoute et d'analyse et dans son respect des lois. C'est en produisant des lois censées

et performantes, en veillant à leur application et en leur laissant le libre arbitre dans la conduite de leur empire qu'il assierait son autorité tout en inspirant le respect, s'assurant naturellement l'adhésion des citoyens. Est-il besoin de rappeler que les lois fixent les devoirs et les droits de chacun mais ne prescrivent ni prodigalité ni magnificence à qui-conque. Si en revanche la chefferie s'exprime par la seule sévérité et autoritarisme, elle déborde forcément vers le despotisme et la tyrannie. Une telle posture, outre les malheurs qu'elle charrie, pousse les hommes à commettre plus de fautes, plus de sottises.

Le comble de l'ignominie c'est lorsqu'un environnement sociopolitique est sous l'emprise de l'incompétence, du mensonge, de l'intrigue et des faussetés, le tout porté par un sophisme délétère qui vous donne l'impression d'un environnement sain au premier regard mais vicieux, pernicieux, au second. La voie est alors grande ouverte à toutes les formes de perversion et conduira tôt ou tard à la destruction de la société. J.J.Rousseau disait : "un peuple ne serait jamais ce que la nature de son gouvernement le ferait être". Très juste. Il convient cependant de signaler que dans les républiques de nos jours, les détenteurs du pouvoir ne sont pas le seul élément façonneur de la société, bien qu'ils en soient les artisans principaux. L'opposition a aussi sa part de responsabilité et un rôle important à jouer. Il importe alors de noter que les responsabilités politiques, gouvernementales, partisanes, administratives, exécutives..., prestent à hauteur de ce que valent les hommes et les femmes qu'on aura formé dans les écoles et dans les institutions politi-

ques. Fanatiques, ils produiront des radicaux prédisposés à la violence et au terrorisme. Belliqueux, ils feront des guerriers. Egoïstes, ineptes, mal préparés et peu soucieux de la morale, ils propageront au sein de la société le vice, la corruption... et bien plus. Sages, Illuminés, cultivés, probes et respectueux de la science et des hommes de savoir, ils porteront tout haut le peuple et l'inscriront dans le concert des nations civilisées.

Les erreurs à répétition et les errements dont fait preuve un certain personnel par excès de zèle intéressé ou sous le poids de la filiation partisane ou clanique sera le bourreau qui sacrifiera le pays sur l'autel des intérêts mesquins. Tenter de justifier, perfidement, l'incongruité des faits et actes par la discipline, par la fidélité ou par l'allégeance relève de l'irresponsabilité et constitue une violence faite à la conscience. C'est pourtant avec cette même conscience qu'on finit toutes nos journées et aussi notre vie. N'est-ce pas à elle qu'on doit d'abord égard et fidélité ? Il n'y a aucune honte à confesser ses échecs. Il s'agit même d'une forme de vertu. L'absurdité malveillante, destructive, réside justement dans le fait de demeurer arc-bouté obstinément sur des approches qui ont suffisamment prouvé leurs incohérences et qui ont largement épuisé leurs limites.

En réminiscence, il me vient à l'esprit une citation : «Tout homme est imprégné de l'erreur et de la bêtise. Les imbéciles en font une pratique courante tout en excellant dans la seconde». Se peut-il faire enfin, par la bénédiction d'un salvateur sursaut patriotique ou un heureux éveil de conscience, que les préceptes de la raison reprennent leurs droits pour amener les uns et les autres à agir selon les maximes de l'analyse et du jugement rationnels. J'ose l'espérer pour finir avec une touche d'optimisme.

*Professeur à IENST Alger



APARTEMENTS

■A vendre appartement F3 - 72 m² - Imma. TLEMCCEN - N° Mobile : 0561.91.94.74

■Vds très joli F4. 92 m². 5^{ème} étg. Akid Lotfi. Chambres spacieuses avec des placards et cuisine très bien aménagée. Cité très sécurisée avec gardien et à proximité de la poste, commissariat et dispensaire 50 m. Meilleur endroit à Akid Lotfi - Tél : 0675.84.84.29 - Curieux s'abstenir

■Part. Vend Appartement F4 : 4^{ème} étage. 108 m². Calme + Sécurité. Immeuble vitré CNEP. Chauffage central + Clim - 23, Av. d'Arcole - Gambetta - Prix après visite - Tél : 041.53.15.89 - 0542.96.55.03

■Partic. Loue appartement duplex F4 toutes commodités Haï Yasmine. ORAN + Vend F3 + garage. Entrée individuelle. Excellent voisinage - Pour Habit. ou Prof. libérale - Point du Jour. ORAN - Tél : 0774.57.46.33

■Vends appartement F2 - 1^{er} étage - 56 m² - Cité la Glacière - Maraval. ORAN - Tél : 0771.80.25.09

■12, Rue du Cercle Militaire / Place d'Armes - Loue 2 Pces - 4^{ème} étage - Toutes commodités - Tél : 0664.36.28.72 - 0771.34.13.87

■Vds F3 Top + courette + séchoir + cave avec citerne + garage 2 Voit. Refait à neuf à côté Ttes Comm. Chauff. + clim + chauffe-bain + ADSL + meuble au Rez-de-Ch. - SENIA - Prix Dem. 11 - Loue local à Petit 100 m² dépôt - Tél : 0558.49.94.13

■Loue Appartement 3 pièces, cuisine, Aïn Turck, côté autoroute, 2^{ème} étage, standing, toutes commodités (Hôpital - Etablissements Scolaires). Citerne d'eau - Parking - Tél : 0559.95.67.35

■Loue : F2 côté Béranger + F3 Place des Victoires + F2 meublé Miramar + Villa Bd Millenium + Villa Canastel + F1 + F2 courte durée Aïn Turck - IMMO. LIBERTE - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■Vend Appartement F4 à Boulanger. Vente bel Appartement quartier calme à Boulanger dans une résidence de 4 locataires, très bien entretenu : 02 Salons. 02 Ch. SDB moderne et belle cuisine meublée. Sup. 145 m² - Tél : 0542.89.75.37

■A louer une Pièce Cuisine + Studio à 80, Rue Montgolfier - Hippodrome - ORAN - Tél : 0775.17.80.74

■Vds 1 Appartement F3. C.S. Bon voisinage. Désistement 1^{er} Main. Cuisine équipée - Climatiseur - 1^{er} étage Haï Es-Sabah - ORAN - Tél : 0773.44.58.08 - Prix après visite

■Vends : F3 lycée Lotfi 2^{ème} (15 MDA) - F3 USTO 2^{ème} (11 MDA) - F4 Canastel 2^{ème} (18 MDA) - F4 Fernandville 2^{ème} (14,2 MDA) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■Loue : F4 Yasmine 3^{ème} (3 U) - F3 Yasmine 10^{ème} (2,5 U) - F3 Cavaignac 1^{er} (3 U) - F5 Larbi Ben M'hidi 2^{ème} (5 U) - Villa El-Kerma (5 U) - AG « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■F3, 1^{er} Rond-point Dubaï H. Yasmine (2) - (03) F3 1^{er} étage Chouhada Sabah - F4 meublé Chouhada 5^{ème} et dernier étage - F4 R.D.Ch. Dar Beïda - Local à louer 30 m² - Agence Immo. EL-AMINE - 0557.51.62.93

■Vends : F1 Dumanoir 550 U / F2 1^{er} 560 U Béranger / F3 1^{er} Béranger 650 U / F1 en Duplex 450 U Rue Dumanoir / F2 Seddikia 820 U / F2 Miramar 850 U - Local 18 m² Dumanoir 300 U / AG. DJIWEED EL-ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■Vends F4 Cité Yaghamoracène. Acté. 4^{ème} étage. 76 m². Face à la Salle des fêtes Shahrized - Prévoir travaux et négociable - ORAN - Tél : 0794.52.28.23

■Location Appartement F3 Duplex à Haï Salam II - 3^{ème} étage avec Ascenseur - 2 Façades - Tél : 0552.64.69.02

■A vendre Appartement F4 Pyramides USTO - 4^{ème} étage - Sup. 105 m² - Tél : 0552.64.69.02

■A ORAN : A vendre de très beaux Appartements F1, F2, F3, F4 et F5. Endroit très calme. Bon voisinage. Parking. Avec toutes commodités : Akid Lotfi - Yasmine 2 - D. Salem - Seddikia - Millenium - Les prix : 550 - 950 - 11 - 13 - 15 - Tél : 0795.35.32.60

■A vendre un appartement F3 - 4^{ème} étage - Situé à GDYEL (ORAN) - Tél : 0794.16.01.48 - 0776.50.57.09

■A vendre F2 - 3^{ème} étage Résidence Le Progrès en face l'Hôpital Pédiatrique CANASTEL - Prix : 850 - Tél : 0794.16.01.48 - 0776.50.57.09

■Location Appart F2 et F3 équipés, bien aménagés, dans résidence toutes commodités (Restaurant - Sauna - Cafétéria...) à Paradis-plage - Aïn Turck - Tél : 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■Promoteur Immobilier met en vente sur Plan des Appartements F3, F4, F5, F6 Duplex, nouvelle construction entre Promotion Golf et Hasnaoui - Tél : 0555.46.41.80 - 0550.71.38.16

■Echange Appartement neuf à TLELAT F3 au centre-ville contre Appartement à ORAN - Tél : 0799.84.02.63

■A vendre F2. Acté. 2^{ème} étage. 2 balcons - Prix : 480 - Saint Pierre. ORAN - Pas de courtiers S.V.P. - Tél : 0541.17.48.22

■A louer appartement Larbi Ben M'hidi (C.-Ville) 3 P.C. 108 m² - 1^{er} étage - Idéal Prof. libérale - Tél : 0554.67.78.68

■Vends F4 - 92 m² - Bien ensoleillé - 2 façades - 3 balcons - Dans petite résidence - Acté - Libre - à Haï Yasmine 2 - Prix : 1150 U négociable - Tél : 0661.48.00.92

■Vends Appartement F3 dernier étage 4ème en face Méridien, vue sur mer, immeuble sécurisé avec Interphone. Parking assuré - Akid Lotfi E.P.L.F. 2000 Logts. ORAN - Tél : 0558.66.45.22

■A vendre F3 - 58 m² - Cité Dalila - Gambetta - ORAN - 4ème étage - Tél : 0556.92.66.06

■Vends F4 dans cité clôturée. Parking H24. Jardin pour enfants. 7ème étage avec Ascenseur - Possibilité de Promesse de Vente - à Maraval - Libre de suite - Tél : 0559.88.25.76

■Vente Appartement F3 - 75 m² + Local 35 m² communicant. Le tout refait à neuf à Akid Lotfi ORAN en face la nouvelle Poste / Rez-de-chaussée surélevé - Convient très bien pour Profession libérale - 0770.74.38.51

■Vds F3 - Acté - 4^{ème} étage. Refait à neuf + Eléments Cuisine - Chauff. - Chauffe-bain - T. bien situé à USTO. Prix encourageant, négociable - Possib. Promesse de Vente - Tél : 0550.25.99.69 - 0771.32.50.18

■Loue Chambres dans Hôtel avec parking à MOSTAGANEM - Tél : 045.42.01.57 - 0791.72.57.16

■A.V. Appartement F4 de luxe. équipé de tout. 120 m². Aux Pyramides - Prix fixe 1 Milliard 550 Millions - Tél : 0556.77.72.90

■Loue Appartements F2 et F3 meublés. Gd Standing. Garage. Vue sur mer - à Cap Falcon (Aïn El-Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0773.59.09.23 - 041.26.52.15 - 0774.42.78.56

■Vends F3 Plaza Es-Seddikia les Oeillets 105 m² : 2 Millions 600 + F4 Plaza Es-Seddikia Géranium prix 3 Milliard 600 - Tél : 0550.12.20.67

■Cherche Location (F3), (F4), (F5) dans une résidence * Plaza, Hasnaoui, Hasane Fernandville, Mobilart... * - Tél : 0550.12.20.67

■Vends Appartement F3 vue sur mer Front de mer luxe immeuble très propre. Prix : 2 Milliards 800 + Vends Appartement côté lycée Lotfi 55 m² (F3) 1er : 790 Millions + Vends (F2) 2ème Av. Loubet 1 Milliard 100 + Vends F2 Rés. Saharaoui. Gambetta 1 Milliard 100 - Tél : 0550.12.20.67

■Location : F4 Rond-point Pépinière 5 Millions + F4 Place Hoche immeuble neuf 5 Millions + F3 Front de mer vue sur mer 6 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■Loue : F3 meublé Natixis lycée Lotfi 8 Millions et F4 meublé luxe 9 millions côté lycée Lotfi + F3 meublé luxe en face du Sheraton avec garage électrique 9 millions + F3 meublé Centre-ville luxe 12 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■Loue F6 et F4 à Mobilart sans meuble ou avec meuble + Loue F3 meublé Promotion Plaza Camélia prix 14 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■Loue des Appartements sans meuble Promotion Hasnaoui : F3, F4, F5 + Loue des Appartements avec meuble à la Promotion Hasnaoui des F4 + Loue F4 avec parking sous-sol Promotion Eden Belair prix 8 Millions/mois - Tél : 0550.12.20.67

■Vends F2 - 5ème étage à Haï Yasmine - Désistement (350 U) et F3 à SAÏDA - RDC. Haï Riyade (700 U) négociable - Tél : 0554.06.39.16 - 0772.41.91.29

■A vendre Appartement F3 - 4e étage. Sup. 80 m². ORAN Est - Haï Khe-misti cité Baba Ahmed Rachid - Akid Lotfi - Tél : 0771.73.74.00 - 0557.15.87.90

■2 Pièces - Cuisine - SDB - Refait à neuf - 6, Rue Bouchikhi AEK - Rue de la Caisserie derrière la Brasserie - ORAN - N° T : 0771.73.69.68 - Prix après visite

■Vends F4 - 92 m² - Bien ensoleillé - 2 façades - 3 balcons - Dans petite résidence - Acté - Libre - à Haï Yasmine 2 - Prix : 1150 U négociable - Tél : 0661.48.00.92

■Vends Appartement F3 dernier étage 4ème en face Méridien, vue sur mer, immeuble sécurisé avec Interphone. Parking assuré - Akid Lotfi E.P.L.F. 2000 Logts. ORAN - Tél : 0558.66.45.22

■A vendre F3 - 58 m² - Cité Dalila - Gambetta - ORAN - 4ème étage - Tél : 0556.92.66.06

■Vends F4 dans cité clôturée. Parking H24. Jardin pour enfants. 7ème étage avec Ascenseur - Possibilité de Promesse de Vente - à Maraval - Libre de suite - Tél : 0559.88.25.76

■Vente Appartement F3 - 75 m² + Local 35 m² communicant. Le tout refait à neuf à Akid Lotfi ORAN en face la nouvelle Poste / Rez-de-chaussée surélevé - Convient très bien pour Profession libérale - 0770.74.38.51

■Vds F3 - Acté - 4^{ème} étage. Refait à neuf + Eléments Cuisine - Chauff. - Chauffe-bain - T. bien situé à USTO. Prix encourageant, négociable - Possib. Promesse de Vente - Tél : 0550.25.99.69 - 0771.32.50.18

■Loue Chambres dans Hôtel avec parking à MOSTAGANEM - Tél : 045.42.01.57 - 0791.72.57.16

■A.V. Appartement F4 de luxe. équipé de tout. 120 m². Aux Pyramides - Prix fixe 1 Milliard 550 Millions - Tél : 0556.77.72.90

■Loue Appartements F2 et F3 meublés. Gd Standing. Garage. Vue sur mer - à Cap Falcon (Aïn El-Turck - ORAN) - Possibilité location courte durée - Tél : 0773.59.09.23 - 041.26.52.15 - 0774.42.78.56

■Vends F3 Plaza Es-Seddikia les Oeillets 105 m² : 2 Millions 600 + F4 Plaza Es-Seddikia Géranium prix 3 Milliard 600 - Tél : 0550.12.20.67

VILLAS

■Vds Villa 400 m², quartier résidentiel, R+2 : 8 Ch. 2 Halls. 2 Salons. 2 Cuis. 2 SDB. Hammam. Terrasse. Jardin - Gar. 3 voitures - Peut être aménagée en 3 Apparts - Tél : 0675.402.420

■SIDI BELABBES - Loue Immeuble 3 niveaux. 160 m² chacun. Fini à 80% - à usage professionnel ou commercial - T. bien situé centre-ville - Tél : 0550.91.97.60

■URGENT : Vends 2 Villas dans la même coopérative. Une (R+1) finie - (R+2) semi finie de 115 m² Haï Felaouène (El Barki) Coop. 24 Février. Libres de suite - N° : 0556.18.73.26 / 0558.20.35.03

■A vendre Maison 140 m² double façade. R+1 - 2 salons. 4 chambres. Local commercial - Adresse : 17, Rue Général Buat - Bastié - ORAN - Tél : 0779.45.51.03 - 0791.64.17.82

■Loue un Bien à usage habitation, bureaux ou dépôt de 1.100 m² près de l'Av. Sidi Chahmi (ORAN) avec une surface libre + 3 garages. Toutes Comm. Tél. Eau. Elect. Sécurité totale - 0782.35.51.53 / 0770.12.24.84

■Vends Villa 300 m². Actée. R+1. Toutes commodités. Au RDC Dépôt - A l'étage Habitation. Finition luxe et tendance - à Fernandville. ORAN - Tél : 0782.35.51.53 / 0770.12.24.84

■Vends : Villa 250 m² Lotissement 154 Bir El Djir + VILLA 170 m² R+3 route Cap Falcon sur Bd - 0774.33.17.00 - 0770.31.70.77

■A louer Maison à Haï Chahid Mahmoud (D. Boudjemaâ) - Tél : 0698.25.28.81

■A vendre des Villas avec ou sans piscine à : Canastel - Point du Jour - Saint-Hubert - Belgaid - Pépinière - Bir El Djir - La LOFA... Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

■Loue villa 620 m². R+2 + garage. 1^{er} étg. : Gd salon. 3 Chambres. Gde Cuisine. Hall - 2^{ème} étg. : Gd Salon. 2 Chambres. Cuisine. Terrasse - Jardin 200 m² - à Maraval rond-point Nakhla - Tél : 0774.56.44.63

■A vendre Villa à Maraval en face Sid El Senouci - Actée - R+1 - 02 Cuisines. 3 Douches. 6 Pièces. Hall. Cours. Deux Locaux commerciaux - Tél : 0774.97.84.59

■A vendre Maison de Maître 120 m². Sous-sol. RDC : salon + cuisine + WC + cour - 1^{er} étage : 4 chambres + WC + douche + grand balcon + Terrasse - Haï Bouamama (Coca) - Tél : 0559.23.40.47

■Maison de Maître à louer à Bethioua (Camp 5 - Aïn Bia - ORAN) refait à neuf avec trois pièces, une cuisine, un grand salon et salle de bain - entouré d'un grand jardin - N° de Tél : 0554.63.64.47 - 0661.21.66.42

■A vendre Immeuble sur une surface de 156,27 m² à Front de Mer. Il comprend 1 RDC et 5 étages (F3). Le RDC : 2 magasins avec arrière-boutique - Tél : 0797.52.14.46 - 0552.81.81.49

■Vds Villa 286 m² Cité Zabana Misserghine. RDC : 1 salon, cuisine, hammam + SDB - Garage (pour 3 U) et 2 courettes - 1^{er} étage : 3 chambres, 1 salon et Gd hall - Prix demandé : 41 MDA Négoc. - Tél : 0776.44.73.90

■Vends 2 Villas Canastel 145 m² cité policière R+1 neuve 4 milliards 500 Nég. + Vends villa de 500 m² Cave RDC + 1 à la cité militaire Canastel avec 2 Faç. + Vends Villa Canastel moderne 260 m² cité policière R+1 neuve 6 milliards dernier prix - Tél : 0550.12.20.67

■Loue des Villas Hasnaoui Promotion de 300 m² prix de 15 à 17 Millions et 500 m² prix de 18 à 20 Millions + Loue Villa 150 m² neuve cité militaire Canastel prix 12 Millions + Loue Villa R+1, 400 m² à Bir Djir 2 Faç. avec garage + jardin état initial. Prix 13 millions - Tél : 0550.12.20.67

■Loue 2 Immeubles à Bir El Djir et Boulevard El Morchid des Appartements (F3) neufs avec cuisine équipée à 8 Millions chaque Appartement - Tél : 0550.12.20.67

■Vends Villa 318 m² F4 + un grand Salon + Garage + une grande Cour - N° 16, Rue Général Nivelles prolongée Castors T.U.O. - Maraval - Tél : 0558.06.96.69 ou 0554.56.07.78

■A.V. : R+1 - 200 m² Cité des Médecins 4ème Périphérique Bir El Djir - Tél : 0558.20.32.99

■Vente au Camp 5. Aïn El Bia - Bethouia - ORAN : Villa 247 m². Actée. 2 façades faisant coin - Jardin. Garage. Salon. Séjour. 1 Chambre - Libre de suite - Prix offert : 1 Milliard - Tél : 0676.82.45.59

■Vends Villa de 400 m² côté Hôpital Pédiatrique Fernandville. 2 Faç. avec piscine moderne à bon prix et le dernier prix 7 Millions - Tél : 0552.38.71.79

■Vends Villa de 340 m² R+1 + Appartement à 2ème étage avec 2 Locaux à Miramar côté feu rouge lycée Lotfi à bon prix dans une ruelle mouvementée, convient pour Habit. ou Prof. libérale (Notaire - Médecin - Avocat... etc.) + Vends villa de 1.000 m² sur Bd Es-Seddikia - Tél : 0552.38.71.79

■Vente Maison R+2 - Reste finition 1er et 2ème étage - 200 m². Double façade. Sise à ARZEW 7ème Rue des Jardins. Vue panoramique - PD : 3 Mds 300 Nég. - Tél : 0790.55.64.20

■A vendre Maison de Maître. Actée. A Aïn El Baïda. Sup. 100 m². Deux façades. Commerciale - 3 Pièces + Cuisine + une Cour - N° 0553.12.94.33

■Loue Villa 200 m² avec garage 60 m² Cité Hoggar USTO mitoyenne avec Hammam. Sauna - 1er : 3 Gdes Pces. Cuis. SDB. WC. Hall. Gde Arrière-cour - 2ème : Similaire au 1er - Tél : 0796.99.57.11 - Convient Bureaux ou Administration - Prix 150.000,00 DA par mois

■Vds / Echange Villa (Boudjemaâ) 160 m². Actée. Elect. Gaz. Eau - Garage. 3 Pièces. Cuisine. Hall. SDB et WC séparé. Haouch Avant et Arrière - Prix négociable 1,6 Milliard - Tél : 0772.888.112

■A vendre Villa à Bir El Djir. Sup. 180 m² - Actée - R+2 - 02 Garages. Cuisine. Réception. Hammam. WC. Une Cour - 1er étg. : 03 Ch. SDB. WC. Un Salon Loft - 2ème étg. : Grande Buanderie avec Cuisine d'été - Prix Ap. visite - Tél : 0550.35.81.67 - 0560.98.66.60

■SIDI BEL ABBES Centre-ville : A vendre Maison 380 m². R+1. Dble Faç. RDC : 02 Locaux Commerc. 100 m² chacun + garage 03 Voit. + puits - 1er étg. : 02 Apparts Indépend. 08 Pces + 02 Cuis. 2 SDB. Cour. Terrasse. Chauff. Cent. Prix Ap. Vis. - Tél : 0557.32.91.61 / 0540.37.01.87

■Vends Carcasse avec entourage en Briques. Terrain 200 m² (Bâti environ 160 m² par étage). S/Sol - R+3 - 4ème étage retiré - Lotissement El Fajr - Bir El Djir - Tél : 0661.51.73.36 - Courtier et curieux s'abstenir

■Loue Villa R+1 + Garage + Jardin à Point du Jour côté El-Morchid - ORAN - pour Bureau ou Habitation + Loue Licence Cafétéria - Tél : 0553.07.99.29

■Entreprise privée à ORAN cherche Soudeur - Envoyer C.V. par Email : maghraoutarek91@gmail.com

■J.H. 26 ans, habite à Oran ; sérieux dynamique, licencié en Psychologie de travail, attestation en informatique, permis de conduire : cherche Poste de travail dans un établissement public ou privé - Tél : 0540.15.53.07

■Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Responsable Hygiène et Sécurité (HSE) - Envoyer CV à : s.kouachi@sarlami2000.com

■Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Transport pour Personnel - Contacter : 0560.04.87.93

■Atelier de Couture à Choupet recrute des Couturiers qualifiés avec bonne finition et expérience Point droit, avec ou sans diplôme, sérieux et motivés - Tél : 0770.44.23.48 / 0549.82.77.89

■Hôtel 04 Etoiles cherche : 01 Caissier - 01 Serveur Restaurant - 01 Agent Entretien polyvalent - Tél : 041.29.17.44

■Sté Bureautique et Arts graphiques à ORAN cherche avec expérience : Aide Magasinier - Infographe - Agent de sécurité - Agent commercial - Résidant à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. avec Photo e-mail : recrut61@yahoo.fr

■Sté privée sise à ORAN dans l'Agroalimentaire cherche un Gérant expérimenté - Tél : 0782.20.40.05

■Société de Taxi recrute des Chauffeurs diplômés - Tél : 0560.900.122

■Hôtel nouveau Centre-ville ORAN cherche Cuisinier diplômé et Technicien Supérieur + Expér. et Serveur avec diplôme + Expér. - Résidant à ORAN-Ville - Envoyez votre C.V. par Fax au N° : 0541.33.25.94 ou Contactez le N° : 0556.54.65.53 - Pour Entretien

■J'ai cherché Location des Fourgons avec Chauffeur ou sans - Tél : 0541.95.46.83

■Salon de coiffure Dame cherche Coiffeuse qualifiée et sachant faire Epilation avec le fil... à Cité Petit. ORAN - Tél : 0790.82.09.21

■Société privée à Oran, Production fromage et produits laitiers, recrute : 02 Laborantins (Contrôle Qualité) fromage et dérivés - 01 Comptable ou Aide Comptable avec expérience (sur place usine) - Envoyer CV au : 3100.contact.2000@gmail.com

■L'Entreprise SARL ESAR IBERICA recrute : Agent commercial - Monteur des grues à tours - Monte-charges - Plates-formes motorisées... - Electromécanicien pour les réparations - Expér. exigée - Envoyez votre CV à : esariberica@gmail.com

■Cherche Femme de +30 ans pour faire ménage et s'occuper de deux enfants scolarisés à Yaghamoracène - Salaire : 12.000 DA - Appelez le : 0553.40.08.40

■Ets Travaux Bâtiment cherche Bricoleur (Electricité - Plomberie - Peinture). Sérieux et expérimenté - Age +30 - 50 ans - N° Tél : 0773.83.11.77

■Ascenseurs Omega Algérie recrute : Architecte et Ingénieurs (Master) Electromécaniciens - Maîtrise outil informatique : Autocad - Solidworks... Transmettre CV + Photo par Email : direction-omega@outlook.com

■Ets à TLEMCCEN recrute Secrétaire Homme niveau universitaire - Déposez CV : 6, Rue Commandant Hemri Ahmed en face Fac de Médecine - Tél : 0560.95.84.22

■Ascenseurs Omega Algérie recrute : Techniciens Electroniciens / Electromécaniciens. Avec Permis de conduire - Transmettre CV + Photo par Email : direction-omega@outlook.com

■Sté recrute pour ses filiales : Mécaniciens industriels - Electriciens industriels - Ayant 5 ans d'expérience - Envoyez votre CV : Abdelhak0619@yahoo.fr - Fax : 041.40.31.83 - Tél : 0552.57.23.64

■Recrute Psychologue licencié en arabe, français ou Traduction, pour l'accompagnement d'un enfant autiste au sein d'une école primaire - Envoyez CV : junior.academy31@gmail.com - Tél : 0673.39.99.88

■Cherche Réceptionniste dans salle des fêtes à ORAN - Ouest et Bricoleur spécialisé Electricité en bâtiment - Tél : 0550.05.10.05

■Quotidien Sportif recrute 01 Directeur de publication ayant Licence et plus en Journalisme - Expérience minimum 5 ans dans la Presse Sportive - Envoyez vos CV au : Recrute31@hotmail.com

■Afin d'extension son réseau, une Entreprise privée Ch. des Agents agréés ou Dépositaires, possède Camion Frigo et Chambres froides ou l'un des deux - Etude ttes propositions - Envoyez Fax : 041.79.14.09 ou mail : abattoirs_2008@yahoo.fr

■Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Comptable - Expérience souhaitée 2 ans min. - Envoyer CV à : recrute1429@gmail.com

■Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Responsable Hygiène et Sécurité (HSE) - Envoyer CV à : s.kouachi@sarlami2000.com

■Société privée sise Village Bouamama - Sidi Chami - ORAN : Cherche Transport pour Personnel - Contacter : 0560.04.87.93

■Atelier de Couture à Choupet recrute des Couturiers qualifiés avec bonne finition et

TERRAINS

■ A vendre des Terrains : 200 m² + 353 m² + 1680 m² + 1000 m² + 408 m² à Fernand-Ville - 240 m² à Bir El Djir - 275 m² + 204 m² + 200 m² à Canastel - Tél : 0555.11.71.13 - 0772.25.08.10

■ Location d'un Espace de stockage à Hassi Ameur : Espace de stockage non couvert, très accessible, en pleine zone industrielle de Hassi Ameur - Superf. 30.000 m² - N° de Tél. à contacter : 0542.89.75.37

■ A louer ou A.V. 500 m² à EL KERMA ORAN Zone 300 m² couvert, 2 bureaux et WC - Elect. 380 V - Bien situé - Tél : 0793.19.33.00 - 0696.46.10.26

■ Vends Lot 200 m² - Acté - avec Douche publique (Ancien), Année 80 - Cité Petit côté DALIA - (ORAN) - Tél : 0794.52.28.23

■ A vendre Terrain 3700 m² Agricole à MOUTAGANEM, Daira SIDI LAKHDAR, Commune HADJADJ - Vue sur mer - Tél : 0555.11.71.13

■ Vente Terrain de surface 6.450 m² - Acté avec Livret foncier + un Plan - situé à l'entrée de Ayaïda, Commune de Aïn El Bia - Daira de Bethioua - W. ORAN - Contacter : 0778.30.22.62

■ Affaire à saisir : Vends Ferme de 3 Ha, Actée à Alaimia route d'ARZEW avec Maison de 2 étages avec Unité de production de Saucissons fumés et autres - Tél : 0551.63.40.47

■ Vends Terrain 300 m² - Route Sidi Othmane - TLEMCCEN - Mob : 0554.17.62.42

■ Vends Terrain pour Promotion Immobilière à très bon prix à 7 Millions le m² (côté RTA Oran) de 2.000 m² avec Permis de deux Tours de R+16 + Vends Terrain de 470 m² Bd Mobilart + Permis de R+15 - Tél : 0552.38.71.79

■ Vends Terrain de 630 m² Vieux Canastel bon prix 12 Millions le m² + 600 m² à la cité militaire Canastel prix : 16 Millions 500 le m² + Vends Terrain de 1.200 m² à Belvédère Point du Jour 11 Millions/m² avec 25 mètres de façade - Tél : 0552.38.71.79

■ Vends Terrain sur le boulevard Trait d'Union de 327 m² - Prix : 14 Milliards - Tél : 0550.12.20.67

■ A vendre Lot de Terrain 113 m² - Acté - Viabilisé - Route principale goudronnée - Prix intéressant - à Haï Hachem - BOUTLELLIS - Tél : 0783.85.07.81

■ Vends Terrain - Acté - 600 m² au Bd Mille-nium - Bir El Djir - Tél : 0542.33.25.23

■ Vends Lot Terrain, 305 m², Acté, Viabilisé 100%, Bon quartier, Très bon voisinage, Situé à Haï El Louz - Sidi El Bachir / Bir El Djir - ORAN - Prix après visite - Tél : 0559.04.88.87

■ Vends Usine à la Zone Industrielle de Oued Tlélat - ORAN - 3.500 m² - Composée de Hangar de 1.200 m² + Bloc administratif de 550 m² - Tél : 0782.20.40.05

■ Loue : Local 33 m² Rue Maupas, St-Eugène (4 U) - Local 20 m² + soupen-te Rue Lamoricière centre-ville (3 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Location Local 47 m² à Akid Lotfi - ORAN, Double façade, Avec sanitaires, dalle de sol et peinture neuve (Bien aménagé), Convient pour Cabinet médical - Pharmacie - Bureaux... N° Tél : 0557.30.12.33

■ A louer 2 Locaux à Point du Jour de 18 m², Equipés, Vitrine + Rideaux - Electricité - Sanitaires - A louer bel Appartement Akid Lotfi face Méridien 2^{ème} étg. (meublé) F3 avec parking gardé - Tél : 041.40.12.37 - 0559.44.77.91

■ A louer Local à Haï Nour 30 m² avec Cave 74 m² - équipé - Tél : 041.40.12.37 - 0559.44.77.91

■ A louer Local 35 m² pour Pizzeria - Salon de thé... Rond-point ZABANA début Front de mer à ORAN - Prix après visite - N° 0771.62.72.64

■ A vendre un grand Café de 120 m² + un Local de 30 m² à Haï Yasmine à côté Hasnaoui - Prix après visite - 0661.20.64.27

■ URGENT : Vends Clinique neuve avec Agrément - Fonctionnelle - Bien située (ORAN Est) - Bon prix - Contactez : 0540.14.84.29

■ Local à louer au centre-ville en face marché Michelet - 23 m² - Tél : 0799.84.02.63

■ Location Dépôt 110 m² - Hauteur 4,5 m avec 2 grands Portails (Gambetta) - ORAN - Tél : 0558.76.17.72

■ Local à louer 45 m² avec climatisation + sanitaires + cour + vitrine (propre) mitoyen du consulat d'Espagne centre-ville Oran - Tél : 0555.05.81.15 - 0558.13.43.65

■ A vendre local 1000 m² bâti à la Z.I. de Bir Djir - Tél : 0778.05.13.39 - 0553.25.83.84

LOCAUX

■ A ORAN : Vends Local, Sup. 21 m² avec sanitaires plus vitrine, aménagé à 100% Haï El Yasmine 2 à côté de promoteur Hasnaoui - 0772.22.86.92

■ SIDI BEL ABBES : Location Local deux grandes portes avec Hauteur 4 m - Sup. 120 m² - Sanitaires - Convientrait Dépôt ou Commerce - Situé à l'entrée de l'autoroute Est - Ouest « Adda Boudjellal - Mâconnais » - Tél : 0776.60.00.46

■ A louer Local commercial à SIDI BEL ABBES Av. Mohamed V face immeuble le Lido - Surface 97 m² avec soupen-te - Tél : 0770.12.42.67

■ A louer 2 grands Locaux 400 m² au faubourg Thiers - SIDI BEL ABBES - Tél : 0770.12.42.67

■ A louer un grand Local de 160 m² à Courbet à 40 m de la Maison Peugeot - Tél : 0776.46.10.45 - 0777.07.59.87

■ Loue : Local 33 m² Rue Maupas, St-Eugène (4 U) - Local 20 m² + soupen-te Rue Lamoricière centre-ville (3 U) - AG. « ABDALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Location Local 47 m² à Akid Lotfi - ORAN, Double façade, Avec sanitaires, dalle de sol et peinture neuve (Bien aménagé), Convient pour Cabinet médical - Pharmacie - Bureaux... N° Tél : 0557.30.12.33

■ A louer 2 Locaux à Point du Jour de 18 m², Equipés, Vitrine + Rideaux - Electricité - Sanitaires - A louer bel Appartement Akid Lotfi face Méridien 2^{ème} étg. (meublé) F3 avec parking gardé - Tél : 041.40.12.37 - 0559.44.77.91

■ A louer Local à Haï Nour 30 m² avec Cave 74 m² - équipé - Tél : 041.40.12.37 - 0559.44.77.91

■ A louer Local 35 m² pour Pizzeria - Salon de thé... Rond-point ZABANA début Front de mer à ORAN - Prix après visite - N° 0771.62.72.64

■ A vendre un grand Café de 120 m² + un Local de 30 m² à Haï Yasmine à côté Hasnaoui - Prix après visite - 0661.20.64.27

■ URGENT : Vends Clinique neuve avec Agrément - Fonctionnelle - Bien située (ORAN Est) - Bon prix - Contactez : 0540.14.84.29

■ Local à louer au centre-ville en face marché Michelet - 23 m² - Tél : 0799.84.02.63

■ Location Dépôt 110 m² - Hauteur 4,5 m avec 2 grands Portails (Gambetta) - ORAN - Tél : 0558.76.17.72

■ Local à louer 45 m² avec climatisation + sanitaires + cour + vitrine (propre) mitoyen du consulat d'Espagne centre-ville Oran - Tél : 0555.05.81.15 - 0558.13.43.65

■ A vendre local 1000 m² bâti à la Z.I. de Bir Djir - Tél : 0778.05.13.39 - 0553.25.83.84

■ Chirurgien-dentiste possède Local plus Fauteuil dentaire à Haï El-Yasmine - Offre Location ou autres - Tél : 0790.66.95.94

■ Vends ou Echange Magasin, Sup. 135 m² / 3 Rideaux - face cathédrale centre-ville d'ORAN - contre Villa à ORAN - Est ou Maraval + Compli - Tél : 0773.36.56.03

■ A louer un Local de 90 m² avec sanitaires à 400 m de l'Hôpital Canastel - Tél : 0557.43.79.68

■ Sur voie principale à BELLOULADI - SIDI BEL ABBES : A vendre 4 Locaux commerciaux, Sup. 65 m² chacun - Tél : 0779.05.22.29

■ Location de 3 Hangars à la Zone Industrielle Es-Sénia et El-Kerma de 2.000 m² et 5.000 m² couvert avec panneaux Sandwich et un autre de 11.000 m² couvert 4.000 m² à Es-Sénia (Location ou Vente) - Tél : 0552.38.71.79

■ Vends Local de 1.000 m² usage Dépôt et Showroom à bon prix côté la CASORAN - Tél : 0552.38.71.79

■ Location Dépôt de 300 m² Gambetta 11 Millions/mois + 400 m² USTO prix : 15 Millions + location Local de 180 m² sur Boulevard Bernanville avec 2 rideaux, neuf, à bon prix 13 Millions/mois - Tél : 0550.12.20.67

■ Loue des Bureaux Open Space à partir de 100 m² pour 1.000 DA/m² sur Boulevard Morchid et plusieurs endroits + Loue F5 Seddikia Terminus de Bus (de 8 à 10 millions) usage Bureau + Loue Bureau (F3) 1er Tripoli 6 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ A vendre Local commercial, Neuf - Sup. 15 m² ORAN - Est - Haï Khemisti, Akid Lotfi, Cité Baba Ahmed Rachid - Tél : 0771.73.74.00 - 0557.15.87.90

■ Loue pour longue durée : Local de 300 m² bien situé - Convient pour Siège de société - Bureaux - Tél : 0559.18.45.66

■ Vends Pharmacie (Fond + Murs) en service, plein centre-ville d'ORAN - Sup. 54 m² + 24 m² de cave - Tél : 0540.99.87.80

■ ORAN - Loue Locaux : 1) 250 m² - 2) 30 m² - Eau + Gaz + Electricité + Sanitaires + Appartement 250 m² meublé F8 Bureaux et Chambres - Tél : 0771.72.50.90

■ A vendre Cave - Actée - 151 m² à AÏN TOLBA Centre - Livre foncier - W. AÏN TEMOUCHENT Tél : 0552.76.56.89 - 0550.88.77.07

DIVERS

■ Institut IMAGE agréé lance une Formation : Educatrice de la première enfance (Niveau 03 AS) - Tél/Fax : 041.79.17.49 - Mob : 0770.37.75.10 / 0770.37.77.56

■ Vends Machine industrielle (Presse) Production : Houdris - Parpaings - Bordures et Pavés, Année 2013, Bon état - Vends Camion tracteur (Double Pont) 6/4, Année 2013, Bon état - Téléph. 0661.250.538 - 0661.328.373 - 0658.701.057

■ Vends Matériels de jeux très bon état y compris Billard à AÏN TEMOUCHENT + Vends IBIZA blanche neige 2015 - Carte grise SAFIA - Tél : 0779.94.95.21

■ A vendre Lots de Pièces de rechange divers véhicules ancien modèle + Lots de Plaques de pannes - Tél : 0770.12.42.67

■ Préparation de Gâteau traditionnel : Makroud - Baghrir - Madeleine - Bourak... pour Mariage - Barkoukés pour Nafsa et Couscous pour Fête - Tél : 0791.83.70.60

■ Cours d'anglais tous Niveaux, jeunes et adultes, en personnalisé ou en mini groupes - Tél : 0552.47.65.89 - H.B.

■ Loue Licence de Café à ORAN - Tél : 0551.33.93.79

■ UniBeauté Centre de formation vous accompagne dans la mise à jour de vos connaissances professionnelles : Technique de coiffage - Chignons - Coupe - Coloration - Permanente - Défrisage - Tél : 041.53.32.23 / Adr : 4, Rue Ezzaoui Mustapha - Gambetta, ORAN

■ TLEMCCEN : Vds Echographe TOSHIBA 77B sonde convexe 3,5 - Prix 10 Millions de centimes - Tél : 0558.50.67.32

■ Loue Licence de taxi 31 pour deux années renouvelables - Tél : 0554.21.42.44

■ Promotion immobilier possède Agrément pour l'exercice de la Profession « Immobilier » cherche Associé avec Terrain pour Construction Bâtiment - Tél : 0550.71.38.16 - 0555.46.41.80

■ Prends en charge tous Travaux d'Etanchéité et Peinture : Villa - Appartement - Immeuble... Tél : 0540.27.93.87

■ Vends Ligne d'Imprimerie Offset sur Métal 02 couleurs en Y marque MAILANDER Germany (50 m de long) jamais servi en Algérie, Marge 110 cm x 100 cm - Tél : 0661.20.16.77 - H.B. - Intermédiaire s'abstenir - Pris après visite

■ Cherche Achat Fusil de chasse - Contacter Tél : 0772.54.14.16

■ A vendre Groupes électrogènes 400 KVA et 850 KVA - Tél : 0778.05.13.39 - 0553.25.83.84

■ Offre Logiciel sur mesure ou standard : Stock - Facturation - Production - Cabinet médical - Clinique médicale - Hôtellerie et autres... Tél : 0559.84.24.62

■ Pour tous les cadeaux de fin d'année (Calendriers - Agendas - Stylos - Cartables - Shops - Horloges... etc.) avec votre publicité (Sérialisation - Impression) appelez : 0777.76.30.12 - (Prix - Qualité - Délais)

■ Vente des Baraquas sahariennes toutes les gammes, état neuf, disponibles à ORAN + Vente des Conteneurs 40 pieds très bon état - Tél : 0560.21.87.00

■ Pour Fabrication Gants, Doigtiers médicaux et vétérinaires toutes tailles, Surbottes médicales... etc. : Vends Thermosoudeuse (PE et PP) marque CIBRA - Site : www.cibra.it - Tél : 0561.41.04.50

■ J.F. : L'Ecole ELEGANCE vous propose des Formations pour l'obtention des diplômes d'Etat en CAP Coiffure et BT Esthétique - Inscription immédiate - Tél : 0667.10.98.16 - Protin - ORAN

■ Ecole d'Informatique lance les Formations diplômantes et qualifiantes suivantes : Initiation en Informatique - Bureautique - Autocad - Access - Mob : 0542.87.10.55 - Fixe : 041.72.08.49 - Adr : 350 Logts Haï Es-Sabah Bloc K22 - ORAN.

■ Vends une Charpente métallique 54 x 18 - Hauteur = 6 m - Contacter : 0792.00.13.90

■ L'Ecole Professionnelle de Cuisine et Pâtisserie forme : Cuisinier - Pâtissier - Bricocher - Pizzaiolo - Gât. Orientaux - Réception - Chef de rang : Cité Bon Accueil - Carreaux - ORAN - Tél : 041.42.34.46 - Mob : 0696.19.56.53 - 05

■ Vends Meubles de la Malaisie : Chambre - Demi Chambre - Salons - Salle à manger - Chaises et Tables pour Coffee Shop et Pizzeria - Tél : 041.54.10.20

■ Vends Briques Réfractaires - Dalle - Occasion et Neuf - Tél : 0771.92.73.42

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Papier Peint - Moquette - Gerflex - Gazon Synthétique - Tapis Mosquée - Tapis Couloir - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Importateur Grossiste dispose en Stock : Photo Murale - Parquet Stratifié - Parquet en PVC - Papiers Adhésifs - Bordure Décorative - Tapis Rouge - Tél : 0560.01.51.79 - 0550.22.76.48 - BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■ Prépar. Conc. Résidanat - Echo Gle - ECG - Doppler - Délégué Médical - Vendeur Pharmacie - Contact : 041.33.70.34 / 041.29.96.32 - 7/7 à partir de 14 H - Site : www.ecoleantar.com

PENSÉE

La famille OULDALI

d'ORAN et de CHAABAT-EL-LEHAM

demande à tous ceux qui ont connu notre frère - père - oncle

OULDALI Saïd

ancien directeur d'école - décédé le 28-11-2011 - d'avoir en cette douloureuse occasion une pieuse pensée pour lui.



PENSÉE

A la mémoire de notre regretté père **CHEKKALI Mohamed**. Triste fut la journée de Vendredi 28 Novembre 2014 où tu nous as quittés à jamais. Tu as laissé derrière toi un immense vide que nul ne peut combler. Tes enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. ALLAH Yrahmek
Ton fils Zouheir

DÉCÈS

La famille LAOUAMI a la

douleur de faire part du décès

de son cher et regretté

LAOUAMI Mohamed

Saïd dit Si Moh,

survenu le 28/11/2015.

L'enterrement aura lieu

aujourd'hui 29/11/2015

à ZEKRI - TIZI-OUZOU.

PENSÉE

Mme BENTAOUZA née BENAMAR Halima.

Le 29-11-2014, un an déjà que tu nous as quittés... Chaque jour qui passe nous honorons la mémoire de celle qui nous marquera à jamais par sa force de caractère et sa joie de vivre. Tu aurais laissé à tes enfants et tes petits-enfants un héritage moral bien plus précieux que tous les biens de la terre, la philosophie de vie. Même si les événements de la vie continuent à nous rappeler le vide laissé par ton absence, nous continuons notre chemin tout en pensant à toi. Tu nous manques et nous prions pour que tu reposes en paix. On t'a aimé, on t'aime et on t'aimera à jamais « Mémé ».
Ton fils Zino, la fille Karima et Aïda



40ÈME JOUR

Cela fait déjà 40 jours :

La famille

HAMDANI

a l'immense

douleur

d'annoncer le

décès de son

cher et regretté

HAMDANI Djelloul.

On demande à tous ceux qui

l'ont connu d'avoir une pieuse

pensée et prier Dieu, Le Tout-

Puissant, de le recevoir

dans Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons

et à Lui nous retournons.

إنا لله وإنا إليه راجعون



DÉCÈS

Les familles

TSOURIA

BELAID -

NEHAR-

BELAID -

BELHADJ

MOHAMMED - OULD ALI -

SABRI ont le regret de vous

faire part du décès de

TSOURIA BELAID Mohamed

- Ancien Cadre Sonelgaz

et Sportif émérite -

survenu le Jeudi 26

Novembre 2015 et enterré le

Vendredi 27 Novembre 2015.

« Inna Lillah Oua Inna llayhi

Radjioune »



CONDOLÉANCES

Le Doyen

de la Faculté de Médecine

d'ORAN, l'ensemble

du Personnel Enseignant

et Administratif, adressent

leurs sincères condoléances

au Professeur BENNANI

ABDELLATIF

suite au décès de son frère

MOHAMED EL BACHIR.

La «Grande Muraille verte» dissipe l'idée du «barrage vert»

Par Benallal Mohamed

«Savez-vous ce que disent les arbres lorsque la hache entre dans la forêt ?
Regardez ! Le manche est l'un des nôtres !» citation

C'était en 2007 que les 11 chefs d'État africains se sont réunis positivement pour se mettre objectivement d'accord sur le projet du siècle de la «Grande Muraille verte» de l'Afrique noire. Le projet était de transformer le Sahel jaune, s'étalant sur une bande de terre aride de 7 600 km sur 15 km sous forme de diadème vert pour lutter contre la désertification. Il ne s'agit pas simplement de planter des arbres, ce projet permet de placer toute cette géographie jaune et aride dans le cadre d'un développement global et durable. C'est un projet panafricain ambitieux dont une partie des finances est issue de l'institution mondiale pour l'environnement, la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et l'Union européenne (UE) ainsi que d'autres institutions retenues pour apporter un soutien financier supplémentaire et un appui technique. Cette initiative était la bienvenue pour des pays pauvres car elle s'attaque aux problèmes de cette région aussi pauvre et peut aussi dans la mesure des finances, à travers des projets communs et transfrontaliers, pour bâtir un écosystème écologique et économique et en même temps œuvrer à la prévention des conflits naturels humains et économiques.

C'EST UNE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette image verte du mur végétal du Sénégal à Djibouti devrait être une priorité de l'Union africaine, c'est une véritable aubaine pour créer une ressource pouvant formuler un vaste programme pour la restauration de terres aptes à produire une richesse à l'homme avant tout africain. C'est aussi un privilège africain pour une adaptation d'un nouveau contexte climatique c'est un vaste micro climat. Il fallait être sûr que tout le monde partage les mêmes objectifs, et définir des zones prioritaires d'intervention afin que la géographie de couleur jaune devienne verte. Ceci étant fait, maintenant nous pouvons passer aux projets. Il est plus que certain que le sol, le climat et la végétation vont donner une nouvelle vie où l'économie prospérera par de nouveaux investissements créateurs de valeur ajoutée et de pôles de croissance. Sachant qu'ailleurs avec du gaz et de l'eau, la technologie avait pu créer de la matière plastique qui nous a permis de faire tout matériel utile à usage pour le bien-être de l'homme, son contexte et son cadre de vie. Alors qu'en est-il avec du bois très écolo.....

MANQUE DE FINANCEMENT

Les scientifiques se sont aussi mis sur les rails du train pour un tel projet écolo. Tout serait ainsi prêt sur le papier. Des plans et des projets qui ne demandent qu'à être financés. Les quelques millions d'euros engagés depuis 2007 sont loin d'être à l'échelle des sommes qu'il faudra mobiliser à l'avenir selon les sources médiatiques alors que le Mali risque de voir son conflit armé s'éterniser au



profit d'une portion de ce projet.

LE BARRAGE VERT ALGERIEN

C'est en 1972, le président de la république feu Houari Boumediene (Allah yarrahmah) proclamait la réalisation du barrage vert, les travaux du projet «Barrage vert» étaient lancés exactement en 1974. Le projet devait relier les frontières algéro-marocaines aux frontières algero-tunisienne avec une distance de plus de 1200 km sur une largeur de 20 km, soit une surface de 2,4 millions d'hectares. Ce barrage vert était pris en charge par les jeunes du service national pour sa réalisation:

*Ce projet était pris en charge par le Haut Commissariat au service national, qui avait installé, des unités de réalisation composées de jeunes militaires ayant subi une formation technique accélérée, leur permettant l'exécution du programme qui leur était confié.

*En plus de cet organe et vu la grandeur du projet, il y avait aussi d'autres entreprises participantes dans sa réalisation, telle que: l'Office national des travaux forestiers.

*Tandis que les services de l'administration forestière avaient eu pour rôle la surveillance et le suivi de chaque partie du projet existante au niveau des wilayas concernées. La réalisation de ce prestigieux projet avait pour objet principal :

1- Le climat:

Le «Barrage vert» se situe au sud soit le début du grand désert algérien et vers la fin des hauts plateaux (nord du désert).

Dans cette géographie, il existe deux saisons: un été très chaud et hiver très froid, tandis que la pluviométrie est faible à cause de sa

proximité du climat semi-aride. Ces facteurs climatiques circonviennent directement sur la dégradation du peu de végétation existante jusqu'à leur disparition, donnant ainsi des sols sablonneux nus (désert) de couleur jaune.

2- La végétation:.

Dans le «Barrage vert», il existe deux catégories de végétation: La végétation forestière composée de :

- Chêne vert
- Pin d'Alep,
- Pistachier de l'Atlas,
- Jujubier sauvage. Et bien d'autres espèces

La végétation pastorale: elle est composée uniquement d'alfa, exploitée en principe pour la fabrication du papier.

3- Le sol:

Les caractéristiques du sol du futur «Barrage vert» selon les études effectuées par l'ANF (BILAN ET PERSPECTIVE -ALGER-) se résument ainsi:

- profondeur faible qui ne dépasse pas parfois les 60 cm,
- quantité élevée de calcaire actif,
- quantité faible de matière organique,
- pH basique (supérieur à 7,5).
- L'eau denrée disponible : nappe phréatique par conséquent le soleil, l'eau et la terre c'est toute une richesse inépuisable.

Au début des premiers résultats du projet:

D'une manière générale, paraît-il que les résultats escomptés de ce projet étaient satisfaisants. Aucun bilan n'a été publié pour ce vaste projet dont l'effet économique multiplicateur reste à nos yeux très dérisoire. Réalisé avec une volonté de fer, le projet n'a pas donné l'occasion aux populations locales de

l'adopter en tant qu'initiative complémentaire à leur mode de vie socio-économique basé essentiellement sur l'élevage.

La forêt source de vie, devrait avoir une forme d'application de la gestion durable des forêts dans le contexte ou les feux d'été font plus de ravages que le manque de stratégie de préservation et d'entretien. Car l'économie et l'écologie ne peuvent être que l'affaire de la société civile à laquelle l'administration néglige la définition, les dangers de la désertification en concours avec les activités humaines sur les milieux naturels.

La compilation des informations relatives à l'état des ressources forestières du Barrage vert, en tant que moyen de lutte privilégié contre la désertification, en analysant les causes directes et indirectes de leur dégradation. L'établissement d'une stratégie de préservation du «Barrage vert» après avoir identifié et classé les problèmes environnementaux causant sa dégradation.

*Projet de réhabilitation du Barrage vert

Touché par des dégradations naturelles et humaines profondes, le Barrage vert fera l'objet d'un vaste projet de réhabilitation, pour préserver cette ceinture « clé » dans la lutte contre la désertification en Algérie. Le Barrage vert a subi d'importantes dégradations causées essentiellement par l'abattage des arbres et les pressions climatiques, imposant ainsi la nécessité de ce nouveau programme, la nécessité d'associer à cette opération de petits projets de proximité de type agricole et paragricole au profit des populations pour leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie la nouvelle politique du Renouveau rural adoptée par l'Algérie.

CONCLUSION

Devant cet état de fait de la surexploitation et l'abus de nos ressources biologiques, nous irons forcément en ligne droite vers le chaos, le choix de la voie du salut et de la raison, c'est-à-dire celle du maintien et de l'entretien de la diversité et de l'utilisation durable des ressources, permettra à la société humaine une certaine prospérité sinon le cas échéant.

Le Barrage vert : une bouffée d'oxygène pour le développement des activités socio-économiques de la population ; avec une synchronisation utile, ce nouveau milieu naturel deviendrait un nouveau cadre de vie avec une amélioration de la vie, produisant de nouveaux revenus issues des zones forestières. Un capital qu'il convient de protéger en le préservant des dégradations naturelles, humaines et animales d'une part et, de le valoriser au mieux d'autre part, en améliorant quantitativement son rendement économique. C'est aussi la philosophie de l'esprit même des « industries industrialisantes » du feu Houari Boumediene « Allah yarrahmah » ou ce barrage vert pourrait devenir un gigantesque pôle de croissance et par effet multiplicateur de richesse tout serait permis pour un développement global et intégré. Comme on a dit autrefois «En jouant la carte verte allons-nous sauvegarder notre patrimoine durable et créateur de richesse durable?»

Ref :

- *Sénégal-Mauritanie-Burkina-Mali-Niger-Nigeria- Tchad- Soudan Erythrée-Ethiopie-Djibouti
- *Bilan critique du barrage vert en Algérie. Sécheresse 1995.
- *ANF le barrage vert bilan et perspective Alger ANF1990.
- * Wikipédia : La grande muraille verte (Afrique)

**Marches pour le climat à travers le monde
Paris se prépare
à la COP21 sous
haute sécurité**



Par Céline Serrat de l'AFP

L'Australie a donné le coup d'envoi des marches en faveur du climat avant la grande conférence de Paris qui, deux semaines après les pires attentats ayant frappé la France, s'ouvre lundi sous haute sécurité avec plus de 150 chefs d'Etats. Ce week-end, une cinquantaine de manifestations sont prévues dans le monde (Manille, Tokyo, Sydney, New Delhi, Kampala, Sao Paulo, Londres, Mexico, New York, Bogota...). Elles ont été interdites à Paris après les attentats djihadistes ayant fait 130 morts le 13 novembre, remplacées par une chaîne humaine dimanche. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé vendredi à Melbourne (Australie) pour un monde "propre et juste". Un jeune garçon brandissait une pancarte avec l'inscription "Arrêtez de bousiller mon avenir". Vendredi, plusieurs dizaines de "pèlerins climatiques" venus d'Europe, d'Afrique et d'Asie ont commencé à se rassembler dans une église parisienne, marquant symboliquement la mobilisation des religions pour le climat.

Le Canada a annoncé qu'il allait allouer une enveloppe de 2,65 milliards de dollars canadiens (1,9 milliard d'euros) sur cinq ans pour "aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique", soit "un doublement" de l'enveloppe prévue jusqu'ici. Dès le lendemain des attentats, la France avait annoncé maintenir la conférence COP21, qui doit déboucher sur le premier accord engageant 195 pays contre le réchauffement, l'un des grands défis du XXIe siècle. Davantage de chefs d'Etat ont même annoncé leur venue à Paris les jours qui ont suivi les attaques des djihadistes, faisant de ce sommet sur l'environnement le plus important jamais organisé. En visite vendredi après-midi au sommet du Commonwealth à Malte, le président français François Hollande a cependant assuré ne pas vouloir "transformer la conférence climat en réunion internationale sur la lutte contre le terrorisme, ça ne servirait aucune des causes". Mais les deux thématiques sont liées: "L'homme est le plus grand ennemi de l'homme, nous le voyons pour le terrorisme mais nous pouvons aussi le dire pour le climat", a ajouté M. Hollande. Il devait recevoir samedi des représentants d'ONG engagées dans la défense de l'en-

vironnement. Le nombre de participants attendus est aussi inégalé pour une COP: 40.000 personnes dont 10.000 délégués de 195 pays, 14.000 représentants de la société civile et experts, 3.000 journalistes et des milliers de visiteurs. La première journée de lundi sera rythmée par les discours des chefs d'Etat, dont François Hollande, Barack Obama (Etats-Unis), Xi Jinping (Chine), Narendra Modi (Inde), etc. Des rencontres bilatérales permettront aussi aux leaders politiques d'aborder la lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique.

8.000 POLICIERS ET MILITAIRES DÉPLOYÉS

Alors que l'état d'urgence a été déclaré en France pour trois mois, des mesures exceptionnelles vont sécuriser Paris et le site de la COP au Bourget, au nord de la capitale. Aux frontières, les contrôles ont été rétablis et 8.000 membres des forces de l'ordre déployés: 2.800 seront mobilisés au Bourget et 6.300 autres dans Paris pour la venue des chefs d'Etat. Dès cette semaine, les consultations informelles entre pays ont débuté au siège de l'Unesco (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Signe que le temps est compté pour arriver à un consensus, Laurent Fabius, le ministre des Affaires étrangères français et président de la COP, réunira dès dimanche les chefs de délégation pour proposer une méthode de travail. D'ici au 11 décembre, les lignes de fracture devront laisser place à des compromis sur des sujets-clés comme les financements Nord-Sud, un objectif commun de long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou un mécanisme de révision des engagements des pays. Les dérèglements déjà constatés (montée des eaux, fonte des glaciers, disparition d'espèces) s'accroîtront fortement dans les prochaines années si une action ambitieuse n'est pas entreprise au niveau mondial. L'objectif de la communauté internationale est de limiter à 2°C le réchauffement de la planète, qui a déjà gagné 0,8°C depuis l'ère pré-industrielle. A ce stade, les engagements volontaires des pays pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2025 ou 2030 vont permettre - s'ils sont respectés - de ramener la hausse prévisible du thermomètre mondial de 4-5° à 3°C.

Sanglante fusillade dans un centre de planning familial aux USA

Un centre de planning familial dans le Colorado, dans l'ouest des Etats-Unis, a été le théâtre d'une sanglante fusillade vendredi qui a duré plusieurs heures et fait trois morts, dont un policier ainsi que neuf blessés. Les autorités ont reconnu ne pas connaître pour l'instant les motifs du tireur qui a été arrêté peu avant 17H00 locales (00H00 GMT), après plus de cinq heures d'échanges de tirs avec les forces de l'ordre. "Je veux dire aux proches des victimes que c'est une terrible, terrible tragédie qui est survenue à Colorado Springs" vendredi, a déclaré John Suthers, le maire de la deuxième ville de l'Etat, située au sud de Denver. "Nous avons perdu deux civils et nous pleurons la perte d'un très courageux officier", a-t-il ajouté lors d'un point presse. D'après un communiqué de



l'université de Colorado Springs, l'officier tué s'appelait Garrett Swasey et était âgé de 44 ans. Neuf personnes dont 5 policiers ont par ailleurs été hospitalisées. "Elles sont pour l'instant en bonne condition", a précisé Catherine Buckley, porte-parole de la police de cette

ville, lors de la même conférence télévisée. S'il n'a pas encore été identifié, l'image d'un homme de large corpulence, en T-shirt blanc, cheveux rasés courts et pantalon militaire était montrée, sur laquelle on le voit de dos, menotté et emmené par des policiers.

**Selon une nouvelle étude
Le cerveau des hommes vieillit plus vite que celui des femmes**



D'après une récente étude de la University of Szeged (Hongrie), les hommes présenteraient plus de risques que les femmes de développer certaines maladies neurodégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer, de Parkinson, de Huntington ou encore la sclérose en plaques. En effet, leur cerveau vieillirait plus rapidement que celui des femmes, les lais-

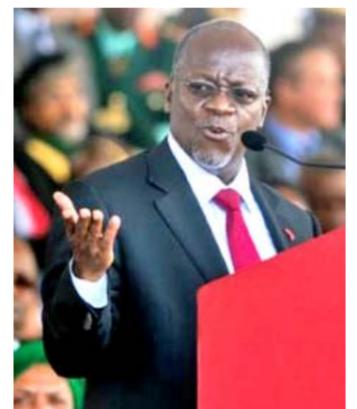
sant vulnérables face à certaines dégénérescences. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont observé le cerveau de 53 hommes et 50 femmes à l'aide de techniques d'imagerie médicale. Si la moyenne d'âge des volontaires était de 32 ans, le plus jeune participant avait 21 ans et le plus vieux, 58 ans. Résultat : à âge égal, le cerveau masculin avait moins

de matière grise que le cerveau féminin. Par ailleurs, certaines parties du cerveau déclinaient plus rapidement chez les hommes, en particulier le noyau caudé et le putamen, deux zones situées au niveau du thalamus et notamment impliquées dans le mouvement. « Nos résultats montrent qu'il existe bien une différence d'évolution sur le plan cérébral entre l'homme et la femme. Et cette différence est loin d'être anecdotique ! » analysent les auteurs de ces travaux, publiés dans la revue spécialisée Brain Imaging and Behaviour. « Chez l'homme, la dégénérescence cellulaire commence plus tôt, et se déroule plus rapidement que chez la femme : on le voit notamment au niveau de la densité de la matière grise. Cette différence pourrait s'expliquer sur le plan hormonal, mais d'autres travaux seront nécessaires afin d'en savoir plus. Cependant, cette seule conclusion pourrait permettre un suivi plus régulier de certains patients. »

**Tanzanie
Six heures de prison pour des fonctionnaires en retard à une réunion !**

Six fonctionnaires tanzaniens ont passé quelques heures en cellule pour être arrivés en retard à une réunion, a rapporté vendredi un journal du pays, dont le nouveau président John Magufuli a lancé une campagne de changement des mentalités, d'austérité et de lutte contre la corruption. "Les fonctionnaires ont passé six heures en détention, sur ordre du préfet de district", après être arrivés avec trois heures de retard à une réunion qu'il avait convoquée à 08H00 concernant des différends fonciers, raconte le journal Uhuru, dans un éditorial applaudissant cette mesure. Uhuru souligne que les intéres-

sés "se sont présentés avec deux heures d'avance le lendemain". Selon le journal, le préfet a estimé "irresponsable" le retard des fonctionnaires. Elu le 25 octobre, M. Magufuli a ordonné aux responsables publics de résoudre une série de problèmes, notamment des milliers de litiges fonciers, souvent rendus inextricables par des fonctionnaires corrompus. Dans son récent discours de politique générale devant le Parlement, le président a affiché sa volonté de "mettre fin aux vices qui freinent la nation et l'empêchent de sortir des millions (de citoyens) d'une abjecte pauvreté", selon la presse tanzanienne.



**Grande-Bretagne
Il regardait la télé avec le cadavre de son père décédé depuis 4 mois**

La police britannique a décidé vendredi de ne pas inculper un homme de 59 ans qui, "incapable d'accepter la mort de son père", avait installé sa dépouille dans son fauteuil préféré et continué à regarder la télévision avec lui. Timothy Brown et le squelette de son père décédé vivaient ainsi depuis quatre mois dans une maison de Stafford, au centre de l'Angleterre, lorsque la police, alertée par un voisin "sous le choc" par cette vision digne du film "Psychose" d'Alfred Hitchcock, a arrêté le fils pour "dissimulation de cadavre". "Depuis ma cuisine, je pouvais entendre leur téléviseur allumé à fond. Je suis allé voir, la porte de derrière était entrebâillée, et j'ai discuté quelques instants avec Tim depuis le palier. Il était dans le salon en

train de regarder une émission. Quand j'ai ouvert la porte en grand, j'ai vu le fauteuil et un crâne qui dépassait, ça m'a sacrément secoué", a raconté le voisin aux enquêteurs, selon les médias britanniques. Le fils a expliqué à la police qu'il avait installé son père Kenneth, 94 ans, dans son fauteuil préféré près de la cheminée après qu'un incendie provoqué par un radiateur d'appoint défaillant s'était déclaré dans sa chambre un soir de juin. "Un bol de soupe" l'avait revigoré, pensait-il. Mais le lendemain, Timothy a retrouvé son père mort dans son fauteuil. Plutôt que d'appeler les secours ou la police, le fils a alors décidé de le laisser là, toujours vêtu d'un pyjama, et de continuer à regarder la télévision avec lui. "Il n'arrivait pas à

accepter le fait que son père était mort. Ils étaient très proches et vivaient reclus. Le fils avait conscience qu'il aurait fallu signaler le décès de son père mais il n'arrivait pas à le faire", a tranché Andrew Weatherley de la police de Stafford au moment de classer l'affaire sans suite. A cause de l'état de décomposition avancé du corps du père, l'enquête n'a pas réussi à éclaircir tous les mystères sur sa mort. L'autopsie a seulement révélé quelques côtes fracturées, consécutives sans doute à une chute de son lit au moment de l'incendie. La police a estimé que le fils n'avait "aucune raison" de le tuer et a donc décidé d'abandonner les poursuites. "Car en fin de compte, c'est d'abord l'histoire d'un fils qui a perdu son père", a conclu Andrew Weatherley.



06.30 Sabah el kheir
09.10 Sayidati
10.10 Bawabt el qods
Feuilleton arabe
11.20 Maouz wa laymoun
11.30 El mouhtarif el thani
13.00 Journal télévisé

13.30 Koul awladi
15.00 Mahla di aachiya
16.30 El ousboue el riyaadhi
17.30 Fun min waraq
18.00 Journal télévisé amazigh
18.20 Taqdar tarbah

19.00 Alhan wa chabab

20.00 Journal télévisé de 20h
21.00 Chahid wa chawahid
22.10 NCIS Série
22.45 Hiwar el saa



23.10 Les premiers pas de Daech



12.05 Tout le monde veut prendre sa place
12.55 Météo 2
13.00 Journal
13.20 13h15, le dimanche...
14.10 Vivement dimanche
16.25 Grandeurs nature
17.20 La famille Millevoies, à chacun son métier
17.30 Stade 2
18.50 Vivement dimanche prochain
19.55 Météo 2
20.00 Journal
20.46 D'art d'art
20.51 Météo 2
20.55 Un jour dans l'Histoire

Créé en 2006 par une alliance de groupes armés djihadistes, l'Etat islamique d'Irak est rapidement devenu une force centrifuge, absorbant notamment la branche irakienne d'Al-Qaïda. En s'étendant en Syrie dès 2012, cette organisation militaire, politique et terroriste a pris le nom d'Etat islamique en Irak et au Levant, désigné par l'acronyme arabe Daech. L'allégeance de plusieurs groupes djihadistes, notamment Boko Haram, a élargi son influence au Nord-Est du Nigeria, dans le Sinaï égyptien et en Libye.
23.55 Syrie, enfants en guerre
00.55 Le retour des deux compères



20.50 Les enquêtes de Murdoch



11.30 Dans votre région
12.00 12/13 : Journal régional
12.10 12/13 dimanche
13.25 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
15.00 En course sur France 3
15.20 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
16.15 Du côté de chez Dave
17.15 Personne n'y avait pensé !
17.55 Le grand Slam
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
19.58 Météo
20.20 Zorro

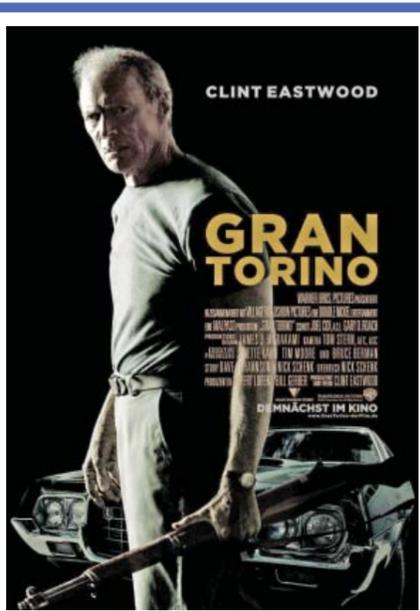
Saison 8 - Episode 18
- L'inspecteur perspicace
Avec Yannick Bisson, Thomas Craig, Helene Joy, Jonny Harris, Georgina Reilly
Une série de meurtres a lieu dans la même journée à Toronto. Détail étrange : les pouces droits de la majorité des cadavres ont été sectionnés. Murdoch, qui pense avoir affaire à un serial killer, cherche le lien qui pourrait unir toutes les victimes malgré leurs profils a priori très différents. Pendant ce temps, George Crabtree se fait du souci pour Edna et Simon et tente de leur venir en aide.
23.55 Soir 3
00.20 La vengeance de l'Aigle noir



12.35 Médias, le magazine
13.45 L'âge des machines
14.40 Bahreïn, l'île aux perles
16.00 De la truffe pour tous
17.00 Juger Pétain
18.00 Expédition Amérique du Sud
19.00 On n'est pas que des cobayes !
20.00 In Vivo, l'intégrale
20.40 La pomme de terre dans tous ses états
21.30 Consommer autrement, le remède anti-crise ?
22.25 De Rouen à Hiroshima
23.25 La grande librairie
00.25 Un film, une histoire

12.05 Les petits secrets des grands tableaux
13.00 Square Europe
13.50 360°-GEO
14.45 Le vaisseau sous la Baltique
15.35 Quel temps pour demain ?
17.10 Personne ne bouge !
17.45 Sibelius : Kullervo
19.15 Cuisines des terroirs
19.45 Arte journal
20.10 Vox pop
20.45 Le talentueux Mr Ripley
23.00 Le rêve d'Hollywood
00.20 The Songbook
01.15 Festival Musiq'3 2015

13.25 Tendance XXI
13.55 Du côté de chez Dave
14.50 Questions pour un super champion
15.45 300 millions de critiques
16.40 Kiosque
17.30 64' le monde en français
18.35 Méditerranée
19.30 Le journal de France 2
20.05 Thalassa
22.00 TV5Monde le journal Afrique
22.25 Le journal de la RTS
23.00 Foot !
23.35 Le maxi bar de l'Europe
00.30 Les plus beaux palaces du monde



TF1 20.55

GRAN TORINO

Avec Clint Eastwood, Bee Vang, Geraldine Hughes, John Carroll Lynch
Walt Kowalski, vétéran de la guerre de Corée, vit seul dans un pavillon de la banlieue de Detroit, peuplée d'immigrés qu'il ne supporte pas. Re-traité, il passe ses journées à traîner sur le pas de sa porte, à bricoler ou à s'occuper de sa voiture, une Gran Torino 72, souvenir de cinquante ans passés au sein de la société Ford. Un jour, son jeune voisin asiatique Thao, soumis à la pression d'un gang, tente de voler le véhicule ?

TF1 20.55

UN JOUR DANS L'HISTOIRE



Présenté par Laurent Delahousse
Après la mort du fondateur du groupe terroriste Al Qaïda, Oussama Ben Laden, en 2011, ses héritiers ont créé le groupe Etat islamique, aussi appelé Daech. Ce documentaire retrace quarante ans de terrorisme international afin mieux comprendre la genèse des événements qui secouent l'actualité.

CANAL+ 20.55

CHAMPIONNAT DE FRANCE LIGUE 1



- Marseille / Monaco
Les Marseillais se montrent pour l'heure trop inconstants et irréguliers pour espérer se hisser durablement dans le haut du classement. Les coéquipiers de Lassana Diarra affichaient un bilan famélique au soir de la 13e journée avec seulement 15 points au compteur. Au Stade Vélodrome, les joueurs de Michel restent sur une défaite (1-0) face à Nice qui révèle la fébrilité des Phocéens sur leur terre cette saison. Stephan El Shaarawy et les Monégasques vont essayer d'en profiter ce soir. Les joueurs de la Principauté ont en effet aussi besoin de points pour se rapprocher du podium.

TÉLÉVISION



23.10 Les experts



Saison 5 - Episode 7

- Ultime soirée
Avec William Petersen, Louise Lombard, Marg Helgenberger, Gary Dourdan
Le corps d'une adolescente de 17 ans est retrouvé dans la suite d'un hôtel-casino. Aidé par Sofia Curtis, de l'équipe de jour, Grissom enquête. Ils découvrent que ce meurtre est lié à une affaire d'enlèvement. Tous les détectives se mobilisent.
02.45 Bureau politique



20.55 Capital



10.50 New Girl
11.20 Sport 6
11.30 Turbo
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.10 Recherche appartement ou maison
14.30 Maison à vendre
16.30 66 minutes : le doc
17.20 66 minutes
18.40 66 minutes : grand format
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.05 E=M6
20.40 Sport 6

- Les grandes marques ne meurent jamais
Présenté par François-Xavier Ménage
Lego : des briques en or. Plus de 80 ans après sa création, le fabricant danois de petites pièces de plastique à assembler cartonne dans le monde entier. Sa stratégie de licences l'a sauvé de la faillite il y a plus de 10 ans et lui permet d'étendre sa galaxie aux jeux vidéo, films ou encore aux séries télé.
23.00 Enquête exclusive
01.30 Le mur de la honte



23.15 L'équipe du dimanche



11.35 Rencontres de cinéma
12.00 Le supplément
13.25 La grille
14.00 Formule 1



Gonzalo Higuain et les Napolitains recevaient au Stade San Paolo l'Inter Milan, un concurrent direct dans la course au titre. L'AS Rome accueillait l'Atalanta Bergame et la Juventus Turin se déplaçait à Palerme. En Angleterre, Chelsea était en danger chez son voisin Tottenham, pendant qu'Arsenal était en déplacement à Norwich. En Espagne, le FC Séville affrontait le FC Valence, le Real Madrid était opposé à Eibar.
00.00 Formula One, le magazine de la F1
00.55 Le journal des jeux vidéo

16.15 Rugby
18.10 Canal Rugby Club
19.10 Canal Football Club
20.55 Championnat de France Ligue 1
22.55 Canal Football Club



11.00 Dragons : Cavaliers de Beurk
12.11 Zouzous
13.40 T'as tout compris
14.10 Une saison au zoo
16.45 On n'est plus des pigeons !
18.15 On n'est plus des pigeons !
19.50 Un gars, une fille
20.45 La famille Millevoies, à chacun son métier
20.50 Bons baisers de Russie
22.41 Jamais plus jamais
00.45 Flashpoint

12.30 Friends
16.00 Super Nanny
19.45 Ma vie au zoo
20.40 NT1 infos
20.45 Météo
20.55 Sissi



23.00 Sissi : naissance d'une impératrice

09.00 Génération Hit machine
09.50 Génération Hit machine
12.35 Météo
12.40 Cauchemar en cuisine
17.50 La petite histoire de France
20.45 Météo
20.50 Talent tout neuf
20.55 Le transporteur - la série



Un millier de personnes empêchées d'entrer en France



Près de 1.000 personnes ont été empêchées d'entrer en France depuis le rétablissement des contrôles aux frontières, destinés à renforcer la sécurité de la conférence sur le climat (COP21) et à minimiser le risque "terroriste", a annoncé samedi le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve. Depuis le rétablissement de ces contrôles, le 13 novembre, "ce sont près de 1.000 personnes qui ont été empêchées d'entrer sur le territoire national en raison du risque que ces personnes pouvaient représenter pour l'ordre public et la sécurité dans notre pays", a déclaré le ministre lors d'une visite à Strasbourg, dans l'est du pays. Au total, "ce sont près de 15.000 policiers, gendarmes et douaniers qui sont mobilisés sur l'ensemble de nos frontières, et notamment sur la frontière septentrionale", a précisé le ministre, qui visitait un point de contrôle à la frontière franco-allemande. Le but de ces contrôles est de "permettre, dans le cadre à la fois de l'organisation de la COP21, mais aussi du niveau de menace terroriste très élevé auquel nous sommes confrontés, de conforter la sécurité des Français et de procéder aux interpellations qui sont nécessaires", a ajouté le ministre.

Les Turcs invités à reporter tout voyage non urgent en Russie



Ankara a recommandé samedi aux Turcs d'éviter tout déplacement non urgent en Russie, en pleine crise entre les deux pays provoquée par la destruction d'un avion militaire russe par la Turquie à la frontière syrienne. Cette mise en garde a été lancée en raison des "difficultés que rencontrent les citoyens turcs qui voyagent ou qui résident" en Russie et est valable "jusqu'à ce que la situation se clarifie", a précisé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Les relations entre Ankara et Moscou traversent une grave crise depuis que l'aviation turque a abattu mardi un bombardier

russe tout près de sa frontière avec la Syrie. Furieuse, la Russie accuse depuis l'incident la Turquie d'avoir partie liée avec Daech et exige des excuses, que le président turc Recep Tayyip Erdogan a d'ores et déjà exclu de présenter. Moscou a annoncé préparer des mesures de rétorsion économique contre Ankara et décidé de rétablir à partir du 1er janvier les visas pour les Turcs voulant se rendre en Russie. Mercredi, plusieurs centaines de manifestants ont jeté des pierres et brisé des vitres de l'ambassade de Turquie à Moscou. Des citoyens turcs se sont également plaints d'avoir été arrêtés par la police russe.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Quatre policiers tués par des hommes à moto près du Caire



Quatre policiers ont été tués samedi par des hommes masqués sur une moto au sud du Caire, a annoncé le ministère égyptien de l'Intérieur. Les hommes à moto ont ouvert le feu sur une voiture de police, tuant ses passagers, dans un secteur entre les célèbres pyra-

mides de Guizeh, à l'ouest du Caire, et celles de Saqarra plus au sud, indique dans un communiqué le ministère précisant que les assaillants ont pris la fuite. L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat mais les forces de sécurité égyptiennes sont très fréquem-

ment la cible d'attentats commis par la branche égyptienne du groupe djihadiste Etat islamique (Daech).

La plupart des attaques sont perpétrées dans le nord de la péninsule du Sinaï, bastion du groupe, mais la capitale égyptienne n'est pas épargnée par les violences. Les attentats contre les forces de l'ordre se sont multipliés depuis que l'armée a destitué le président islamiste Mohamed Morsi en 2013, coûtant la vie à des centaines de policiers et de soldats. L'armée annonce régulièrement la mort et la capture de nombreux djihadistes. Le ministère de l'Intérieur avait ainsi annoncé le 9 novembre que l'un des cadres les plus recherchés de la branche égyptienne de l'EI avait été tué par la police dans la capitale.

Trois hommes recherchés, Tunis promet une récompense financière

Les autorités tunisiennes ont annoncé être à la recherche de trois hommes en lien avec l'attentat suicide qui a visé la sécurité présidentielle mardi en plein Tunis, promettant une récompense financière pour toute information menant à leur arrestation. Le ministère de l'Intérieur a publié vendredi un avis de recherche avec les photos des trois hommes, indiquant qu'il s'agissait d'"éléments terroristes dont l'enquête préliminaire a prouvé la relation avec l'explosion contre le bus de la sécurité présidentielle". Ils ont été identifiés comme Hassan Ben Khalifa Bouchiba, Houcine Ben Khalifa Bouchiba et Walid Ben Mohamed Ali Yousfi. Le ministère a précisé qu'"une importante ré-



compense financière" serait remise à "toute personne fournissant des informations menant à l'arrestation de l'un d'eux". L'attentat, qui a tué 12 agents de la garde présidentielle, a été revendiqué par le groupe Etat islamique (Daech), déjà responsable de deux attaques majeure

res cette année: la première avait fait 22 morts en mars au musée du Bardo à Tunis et la deuxième avait tué 38 touristes en juin près de Sousse. Depuis mardi, le ministère de l'Intérieur a annoncé des dizaines d'arrestations dans le cadre de la lutte antiterroriste.

Trois djihadistes arrêtés en Espagne



Le ministère espagnol de l'Intérieur a annoncé samedi l'arrestation en Catalogne (nord-est de l'Espagne) deux hommes soupçonnés de chercher à recruter des candidats au djihad et une femme prête à se rendre dans des zones de conflit. Les deux hommes, âgés de 32 et 42 ans et originaires de Tanger (Maroc) ont été arrêtés par la Garde civile à Barcelone, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur qui ne précise pas de date. Ils sont soupçonnés d'avoir "via différentes plateformes virtuelles et réseaux sociaux, diffusé l'idéal extrémiste de Daech et attiré des adeptes pour les envoyer dans des zones de conflit". La jeune femme, âgée de 24 ans, de nationalité espagnole et originaire de Granollers, une commune au nord-est de Barcelone où elle a été arrêtée, "avait connu un processus de radicalisation qui l'avait conduite à partager complètement la stratégie des groupes terroristes extrémistes auxquels elle voulait se joindre lors d'un déplacement imminent". Un porte-parole du ministère, joint par l'AFP, n'a pas voulu préciser dans quel pays elle comptait se rendre.

Manifestation à Londres contre les frappes britanniques en Syrie



Des milliers de personnes devaient défiler samedi midi à Londres pour protester contre le projet de frappes britanniques visant le groupe Etat islamique en Syrie, sur lequel le Parlement pourrait se prononcer dans les jours à venir. La manifestation intervient au lendemain de l'appel lancé par le président français François Hollande aux députés britanniques pour qu'ils approuvent les frappes en Syrie, deux semaines après les attentats sanglants à Paris revendiqués par Daech. Alors que la France cherche à bâtir la coalition la plus large possible, des manifestations étaient également prévues en Espagne samedi pour protester contre un éventuel engagement militaire espagnol contre le groupe djihadiste. La manifestation à l'appel de "Stop the War" constitue un test pour le parti d'opposition travailliste qui est profondément divisé sur le choix de soutenir ou non les raids voulus par le Premier ministre conservateur David Cameron. Le nouveau leader du Labour, Jeremy Corbyn, ancien coprésident de "Stop The War", s'oppose farouchement à ces frappes, mais plusieurs députés travaillistes ont déjà indiqué qu'ils voteraient pour un engagement en Syrie.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

AU NOM DE BOUTEFLIKA

Le moins qu'on puisse dire c'est que le SG du FLN a de la suite dans les idées. Alors que sa démarche est toujours au stade épistolaire, essayant des refus polis et argumentés ou des adhésions intéressées, le siège de l'Initiative a été inauguré, hier, à Alger. Saâdani, devant le peu d'enthousiasme suscité par son appel, cherche à forcer les choses en occupant l'espace. Une stratégie de vente et de communication, vieille comme le monde, qui définit l'importance de l'espace dans n'importe quel plan marketing.

L'importance de l'espace n'est plus un secret et Saâdani le sait mieux que quiconque. Affecter une adresse à ses idées de ralliement au président est un moyen de les imposer physiquement. Et occuper un espace, ça, Saâdani le fait mieux que personne, peut-être ex aequo avec Ouyahia, son pendant au RND. Le patron du FLN veut jouer sur son terrain, montrer qu'il a les clés de la maison et par conséquent qu'il est maître des lieux. Les autres, le

reste des partis et les associations, ne sont là que parce qu'ils ont été invités. Des faire-valoir à la gloire de Saâdani, au nom de Bouteflika, qui a pour tant rejeté la presque même initiative à laquelle avait appelé Ouyahia en premier.

En inaugurant l'espace, Saâdani marque son territoire, place la locomotive et y attelle les autres wagons. Son message est clair : je suis le plus important et sans moi rien ne se fera. L'homme est omniprésent, privatisant le parti, multipliant les dérapages et suscitant ire et dérision de l'opposition, mais il est toujours là. Sa force, il la puise dans la faiblesse de ses opposants et dans l'entière conviction de son immunité. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, Saâdani reste intouchable. Main-

tenant, pour le moins. Son «Initiative politique nationale pour le progrès dans la cohésion et la stabilité», un front élargi à toutes les forces vives du pays, comme le projet a été présenté, n'est ni plus ni moins qu'une copie des nombreuses tentatives d'unifier les partis parlant au nom de Bouteflika sous une seule et même bannière, leur grande sœur s'appelant la coalition présidentielle.

Le front de Saâdani ne diffère pas des précédentes initiatives mais s'inscrit dans cette logique de «cirque médiatique» imposé par l'absence de réelles perspectives partisanes. Il profite de l'ankylosité d'une opposition obsolète, à la limite de la ringardise, qui n'offre pas une véritable alternative à Saâdani et ses semblables. L'absence d'un front du refus fort, intègre, avec des hommes nouveaux, ne entraînant pas forcément des casseroles derrière chaque déplacement, renforce la cacophonie politique de Saâdani, plus que jamais maître des lieux. De l'Algérie.